

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

AUX ORIGINES DU SYNDICALISME ETUDIANT DE COMBAT:

« PARTICIPER C'EST SE FAIRE FOURRER! »

CONCERTATION, PARTICIPATION ET CONTESTATION DANS LES CEGEPS  
DE MONTREAL ET A L'UQAM (1963-1976)

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA

MAITRISE EN HISTOIRE

PAR

JAOUAD LAAROUSSI

JANVIER 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Alors que je rédige les derniers caractères de mon mémoire, je me dois de remercier les personnes qui m'ont accompagné dans ma rédaction. Je désire, en tout premier lieu, remercier Louise Bienvenue et Martin Petitclerc. Vos lectures attentives et vos commentaires éclairants m'ont permis de mettre de l'ordre dans mes idées, parfois confuses, et de pousser mes réflexions et mon travail au-delà d'une analyse de surface.

Au cours des deux années passées en rédaction plusieurs personnes m'ont soutenu et accompagné dans mes lectures, réflexions et à-côté. Voici, pêle-mêle, les différentes personnes qui ont participé (par des archives, un café, une bière ou une bonne bouffe) à ce que je complète cet exercice : mes coloc (Maria et Shanie), mes ami.e.s proches (Annabelle, Mathieu, Carl, Vanessa, Camille etc.), mes parents, les archivistes de l'UQAM, les permanents des associations étudiantes du cégep d'Édouard-Monpetit, de Rosemont et de Maisonneuve, les collègues du CHRS et les baristas des cafés Aquin, Atomik et du Touski qui m'ont fourni la caféine nécessaire à ma concentration, parfois diffuse.

Finalement, avec un objet d'étude tel que le mouvement étudiant et les années agitées ayant ponctué ma scolarité de maîtrise (grèves étudiantes de 2012 et de 2015), je ne peux passer sous silence le rôle de ces militant.e.s, d'hier et d'aujourd'hui, qui m'ont inspiré, parfois déçu et souvent enthousiasmé. Car après tout l'écriture de l'histoire et la narration du passé sont imprégnées d'un présent dont l'avenir reste, lui aussi, encore à écrire.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACCRONYMES.....	v
RÉSUMÉ.....	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
MÉTHODOLOGIE ET BILAN HISTORIOGRAPHIQUE.....	6
1.1 Bilan historiographique.....	6
1.1.1 Jeunesse et conflit générationnel.....	7
1.1.2 Le mouvement étudiant : une histoire de l'élite en formation?.....	10
1.1.3 Modèle relationnel de formation des mouvements sociaux....	14
1.1.4 État, participation et concertation: intégration/autonomie.....	17
1.1.5 Dissolution de l'UGEQ : Rupture avec le syndicalisme de concertation?.....	21
1.1.6 Conclusion.....	24
1.2 Sources et méthodologie.....	25
CHAPITRE II	
UNIVERSITÉS NOUVELLES ET CÉGEPS NOUVEAUX: DE LA CONCERTATION À LA CONTESTATION (1963-1970).....	30
2.1 Révolution tranquille et réforme de l'éducation.....	31
2.2 UGEQ et syndicalisme de concertation (1963-1966).....	36
2.3 Rejet de la concertation et de la participation (1967-1969).....	38
2.4 Dissolution de l'UGEQ: rejet du principe de représentation.....	48
2.5 Service aux étudiants (SAE): participation et intégration.....	51
2.6 Fondation et déboires de « l'Université de la participation ».....	55
2.7 Conclusion: intégration, contestation et éclatement.....	63

<b>CHAPITRE III</b>	
<b>PARTICIPATION ET DÉSILLUSION : AUX ORIGINES DU SYNDICALISME DE COMBAT ENSEIGNANT (1960-1972).....</b>	<b>66</b>
3.1 Révolution tranquille et mutation du monde syndical (1960-1970)..	67
3.2 Conflits syndicaux dans les cégeps (1971-1972).....	74
3.3 Conflits syndicaux dans les universités (1971).....	82
3.4 Des conflits locaux au front commun (1971-1972).....	85
3.5 Conclusion: les salariés contre l'État bourgeois.....	89
<b>CHAPITRE IV</b>	
<b>INSTITUTIONNALISATION DU SYNDICALISME ÉTUDIANT DE COMBAT (1972-1976).....</b>	<b>92</b>
4.1 Refus de l'intégration par la reprise des SAE dans les cégeps (1972-1974).....	93
4.2 Vers une association générale étudiante à l'UQAM (1973-1976)...	98
4.3 Aux origines de l'ANEQ (1974-1975).....	111
4.4 Conclusion: pour un syndicalisme de combat étudiant.....	118
CONCLUSION.....	121
BIBLIOGRAPHIE.....	128

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACCRONYMES

AG	Assemblée générale
AGE	Association générale étudiante
AGECR	Association générale des étudiants du cégep de Rosemont
AGEUM	Association générale des étudiants de l'Université de Montréal
AGEL	Association générale des étudiants de Laval
AGEUQAM	Association générale des étudiants de l'UQAM
ANEQ	Association nationale des étudiants du Québec
APUQ	Association des professeurs de l'Université du Québec
CA	Conseil d'administration
CAP	Comité d'action politique
CE	Commission des études
CÉGÉP	Collège d'éducation générale et professionnelle
CEQ	Centrale des enseignants du Québec
COPE-UQAM	Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM
CP	Commission pédagogique
CSN	Centrale des syndicats nationaux
FEQ	Front étudiant du Québec
FNEQ	Fédération nationale des enseignants du Québec
FRAP	Front d'action politique
FTQ	Fédération des travailleurs du Québec
MSP	Mouvement syndical et politique
NFCUS	National Federation of Canadian Student Union
SAE	Service aux étudiants
SEUQAM	Syndicat des employés de l'UQAM
SPUQ	Syndicat des professeurs de l'UQAM
TAEU	Tests d'aptitude aux études universitaires
UGEQ	Union générale des étudiants du Québec

UNEF	Union nationale des étudiants de France
UQ	Université du Québec (Réseau)
UQAM	Université du Québec à Montréal

## RÉSUMÉ

Cette étude traite de la recomposition du mouvement étudiant à la suite de la réforme de l'éducation supérieure au Québec (1963-1976). L'idéologie de la participation imprègne les architectes des institutions nouvelles, que sont les cégeps et le réseau de l'Université du Québec, et définira l'intégration des corps enseignants et étudiants au sein de celles-ci. Durant cette période de gestation des réformes, le syndicalisme étudiant, sous la gouverne de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), est lui aussi influencé par l'idéologie de la participation, ses militants siégeant à plusieurs comités de concertation avec l'État et les administrations scolaires.

Le réseau des cégeps et de l'Université du Québec sont respectivement fondés en 1967 et 1969. Ils connaissent, dès leurs premières années d'existence, d'importantes contestations étudiantes. Celles-ci remettent en question le projet de participation formalisé dans les statuts et structures de ces nouveaux établissements et soutenu jusque-là par l'UGEQ. La dissolution de l'UGEQ, en 1969, est, à ce titre, un point de rupture avec l'idéologie de la participation et la pratique de la concertation ayant caractérisées dans la première moitié de la décennie le syndicalisme étudiant québécois.

Ce rejet de la participation et de la concertation dans les cégeps et à l'UQAM ne touche pas seulement les étudiants. Au début des années 1970, on observe, également, une mutation du syndicalisme enseignant. Les professeurs déchantent progressivement de l'idéologie de la participation et multiplient grèves et manifestations contre l'arbitraire administratif. L'émergence d'un syndicalisme de combat en milieu enseignant participe à la restructuration d'associations générales étudiantes (AGE), fragilisée au moment de la dissolution de l'UGEQ.

À partir de 1973, un mouvement de réorganisation des AGE touche à la fois les cégeps et l'UQAM. Ces AGE se lient aussi à l'échelle nationale pour fonder, en 1975, l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ). Les véhicules associatifs locaux et nationaux dont se dotent les étudiants refusent les principes de participation, de concertation et de représentation ayant guidés l'UGEQ des premières années. Cette période est, alors, caractérisée par un nouveau modèle de syndicalisme étudiant, le syndicalisme de combat.

**MOTS-CLÉS :** 1960-1976, Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), UQAM, Cégep, Révolution tranquille, Syndicalisme, Rapport Parent, Participation, Mouvement étudiant, Mouvement syndical, Québec

## INTRODUCTION

Au cours des années 1960, la société québécoise et les institutions qui la structurent sont en processus de mutation en raison des importantes réformes entourant la Révolution tranquille. Une des réformes principales ayant cours durant cette période d'effervescence sociale est celle du système d'éducation québécois, guidée par l'objectif de « démocratisation de l'éducation » inscrit dans les rapports de la commission Parent. Entre 1967 et 1969, le gouvernement québécois mettra tour à tour sur pied le réseau des cégeps ainsi que le réseau des Universités du Québec (UQ). Il répond, ainsi, aux recommandations formulées par la commission Parent. Un des éléments centraux qui définit ces institutions nouvelles est la démocratie de participation. Celle-ci a pour objectif d'intégrer les corps constituant les communautés collégiales et universitaires, étudiants et professeurs, à la gestion académique et administrative des institutions nouvelles. Le principe de participation oriente à la fois l'action gouvernementale, mais aussi étudiante et syndicale au cours de la période de gestation de ces nouveaux établissements d'enseignement supérieur. Notre mémoire est consacré à l'étude de cette question qui, jusqu'à aujourd'hui, est au cœur des débats sur l'enseignement supérieur.

Dès la fondation du réseau des cégeps et de l'Université du Québec, les militants étudiants remettent en cause les structures de participation et le principe de représentation ayant guidé jusque-là le syndicalisme étudiant, sous l'égide de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ). La parution du manifeste *Université ou fabrique de ronds de cuir*, en février 1968, puis le mouvement d'occupation des cégeps, en octobre 1968, affaiblissent le syndicalisme de concertation définissant jusque-là l'UGEQ et plusieurs associations générales étudiantes. Au printemps 1969, cette désillusion de plusieurs étudiants à l'endroit des logiques de concertation, de participation et de représentation, guidant le syndicalisme étudiant, mène à une vague de dissolution des associations générales étudiantes dans les cégeps et universités,

ainsi qu'à la dissolution de l'UGEQ elle-même. Cette vague, comme nous l'explorerons dans ce mémoire, correspond à une période de réflexion intense sur la nature de l'idéologie de la participation dans l'administration de l'enseignement supérieur et, plus largement, de la société québécoise.

Jusqu'en 1975, le mouvement étudiant québécois, à l'échelle locale autant que nationale, n'aura pas d'organisation représentative pérenne regroupant les étudiants. C'est à cette date qu'une nouvelle organisation nationale étudiante, l'Association nationale étudiante du Québec (ANEQ), est fondée. Cette période s'étalant de 1969 à 1975 est souvent comprise dans l'historiographie du mouvement étudiant comme une période de vide politique. Pourtant, il est essentiel, afin de comprendre le syndicalisme étudiant québécois, d'observer les mutations opérées par celui-ci au cours des premières années d'existence des cégeps et du réseau des Universités du Québec. Nous formulons l'hypothèse que l'expérimentation puis la contestation des structures de participation par les étudiants et salariés des établissements d'enseignement supérieur constituent l'enjeu principal de l'action collective étudiante au cours de cette période.

## Problématique

Dans le cadre de cette étude, nous allons nous intéresser à la restructuration du mouvement étudiant québécois à la suite de l'application des réformes de la Révolution tranquille dans l'enseignement supérieur. Cet intérêt à l'égard du mouvement étudiant durant la période 1967-1975 nous permettra de nous interroger sur la pérennité d'un syndicalisme étudiant combatif, basé sur l'action de masse, l'indépendance politique et la démocratie directe, au-delà du « moment 68 »<sup>1</sup>. Le

---

<sup>1</sup> Il est à ce titre révélateur d'observer que des grèves étudiantes généralisées à l'échelle du Québec se répètent périodiquement de 1968 à aujourd'hui. Ainsi, de tels conflits éclatent à neuf reprises entre 1968 et 2012.

« moment 68 », décrit dans de nombreuses études, touche le Québec, mais est plus largement un objet de l'histoire transnationale. Nous tenterons dans cette étude de montrer le prolongement de ce « moment 68 » dans le mouvement étudiant québécois du début des années 1970 et son impact sur l'institutionnalisation d'un syndicalisme de combat en rupture avec les principes de concertation, de participation et de représentation politique.

Afin de saisir les mutations du milieu étudiant durant cette période, nous effectuerons un second déplacement analytique en changeant l'échelle de notre objet d'étude par rapport à l'historiographie. Nous nous intéresserons au mouvement étudiant tel qu'il existait à l'échelle des établissements d'enseignement, cégeps ou universités, délaissant ainsi une analyse strictement nationale dudit mouvement. Ce changement d'échelle s'impose, d'une part, par l'inexistence d'organisation nationale pérenne entre 1969 et 1975. D'autre part, il nous permet d'observer, au niveau local, les contradictions propres à la « démocratie de participation » qui expliquent la formation d'un syndicalisme de combat chez les étudiants, mais aussi chez les enseignants et employés des cégeps et des universités nouvelles.

L'idéologie de la participation visait l'intégration des étudiants et des enseignants aux instances d'administration des établissements d'enseignement. C'est alors que le mouvement étudiant développe une critique de ces structures de participation, et plus globalement de l'école, en interrelation avec les autres acteurs de la société. Nous problématiserons, en ce sens, le processus de restructuration du mouvement étudiant en le mettant en relation avec la mutation du syndicalisme enseignant durant cette période mouvementée. Ainsi, en observant les relations entretenues entre le mouvement étudiant et le syndicalisme enseignant, nous réussirons à mieux saisir les contradictions qui traversent les institutions nouvelles que sont les cégeps et le réseau des UQ. Cette interrelation nous permettra, notamment, de comprendre le renouveau du mouvement étudiant à la suite du front

commun de 1972 qui s'est inspiré du syndicalisme de combat des salariés québécois.

Ainsi, cette problématique nous permettra de renouveler la compréhension de l'émergence du syndicalisme de combat comme forme singulière du mouvement étudiant québécois dans l'espace nord-américain. Nous postulons que l'émergence du syndicalisme de combat chez les étudiants, mais aussi chez les enseignants et les employés, est le produit des luttes découlant du projet de démocratie de participation ayant guidé la fondation des cégeps et du réseau de l'UQ à la fin des années 1960. L'idéologie de la participation était partagée par les réformistes de la Révolution tranquille au sein du gouvernement, mais aussi au sein des syndicats et des associations étudiantes durant la première moitié des années 1960. Toutefois, les nombreux conflits sociaux qui marquent la seconde moitié des années 1960 transforment le projet participatif de démocratisation en un projet technocratique de gestion de la contestation sociale. Dans l'enseignement supérieur, les luttes entourant le projet participatif mèneront à la constitution de syndicats qui, en s'appuyant sur l'autorité de leur propre fonctionnement démocratique, bouleversera les structures de participation qui deviendront, malgré les intentions des fondateurs des institutions nouvelles, les enjeux mêmes de la contestation sociale.

La restructuration du mouvement étudiant québécois, à la suite de la vague de dissolution des associations générales étudiantes de 1969, s'effectue dans ce contexte d'émergence du syndicalisme de combat chez les salariés des établissements d'enseignement supérieur et de crise du projet de démocratie de participation. On observe, ainsi, plus largement un échec de l'idéologie libérale-réformiste ayant guidé la réforme en éducation qui postulait qu'une rationalité unique pouvait découler d'un dialogue harmonieux et de compromis entre des individus représentant les différentes composantes des cégeps et universités nouvelles.

Nous explorerons successivement trois phases dans la restructuration du mouvement étudiant au lendemain des réformes de la Révolution tranquille. Dans un

premier temps, nous nous pencherons sur le passage de la participation à la contestation au sein du mouvement étudiant québécois entre 1963 et 1969. Cette période débute avec la fondation de l'UGEQ au même moment où s'entament les travaux de la commission Parent. Elle se conclut avec la dissolution de cette même organisation, alors que les cégeps en sont encore à leurs balbutiements et que l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'université de la participation, est fondée à l'automne de la même année. Dans un second temps, nous nous pencherons sur le processus de rejet du syndicalisme de concertation par les syndicats de salariés de l'enseignement supérieur. Ce rejet mène à une série de crises internes, au sein de nombreux cégeps ainsi qu'à l'UQAM en 1971-1972, au cours desquelles les étudiants prendront parti et observeront l'émergence d'un modèle de syndicalisme enseignant combatif. La troisième phase de recomposition du mouvement étudiant s'entame au moment où le gouvernement remet en question certains principes ayant guidé les réformes en éducation de la Révolution tranquille. Dès 1972, le gouvernement Bourassa entreprend une politique de rationalisation du financement de l'éducation et remet en question les instances de participation du réseau de l'UQ et des cégeps. Les associations générales étudiantes des cégeps et universités se remettent sur pied, dans ce contexte de contre-réforme, à l'extérieur des structures de participation censées intégrer la communauté collégiale et universitaire. Au moment où se fonde une nouvelle organisation nationale, l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), en 1975, le projet de démocratie de participation a été rejeté tant par les étudiants, les enseignants que le gouvernement. Dès lors, les relations entre les différents acteurs des institutions collégiales et universitaires et l'État québécois se construisent dans un rapport de force entre les organismes autonomes — syndicats et association générale étudiante (AGE) — de chacun des corps constituant les établissements d'enseignement.

## CHAPITRE I

### BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de ce premier chapitre, nous esquisserons un bilan de la production historique et plus largement scientifique s'étant intéressée à la question du mouvement étudiant québécois et de la participation. Pour ce faire, nous distinguerons quatre approches à travers lesquelles le mouvement et le statut étudiant ont été interprété: en tant que conflit générationnel, en tant qu'élite en formation, dans sa relation avec les autres mouvements sociaux et dans ses relations avec l'État. Nous concluons ce bilan historiographique en esquisant les différentes thèses élaborées sur la dissolution de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) en 1969 ainsi qu'en proposant notre interprétation de cet événement incontournable de l'histoire du mouvement étudiant.

Nous présenterons, par la suite, le corpus de sources à partir duquel nous avons élaboré notre étude. L'enjeu méthodologique principal auquel nous avons fait face est l'absence d'une organisation nationale pérenne au cours de la période étudiée. Ce problème nous a poussé à chercher et à dépouiller des archives associatives locales afin de construire un corpus de sources qui soit cohérent avec notre question de recherche.

#### 1.1 Bilan historiographique

L'historiographie du mouvement étudiant québécois a connu un renouveau au cours des dix dernières années.<sup>1</sup> Ces études se sont principalement intéressées à la

---

<sup>1</sup> À cet effet, voir le dossier dans le *Bulletin d'histoire politique* dirigé par Jean-Philippe Warren (dir.), « Dossier thématique: Les mouvements étudiants des années 1960 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, no 2, hiver 2008, p. 9-136. ; la monographie de Jean-Philippe Warren *Une douce anarchie*, Montréal, Éditions du Boréal, 2008, 311 p. ; le mémoire de maîtrise d'Alexandre Leduc,

décennie 1960. On constate un même engouement dans le reste du Canada avec la publication récente de plusieurs études portant sur les mouvements étudiants de cette décennie agitée.<sup>2</sup> Pour le Québec, outre la synthèse historique de Pierre Bélanger<sup>3</sup>, éditée par l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) en 1984, peu d'études portent spécifiquement sur la période comprise entre 1969 et 1975. Cela ressort clairement, comme nous le verrons, de notre bilan de cette production historiographique.

### 1.1.1. Jeunesse et conflit générationnel

Le mouvement étudiant est souvent compris à travers la catégorie de « la jeunesse » qui englobe notamment le statut étudiant. L'historiographie québécoise a étudié la catégorie sociale de la jeunesse, notamment, pour en comprendre l'importance dans l'espace public au XX<sup>e</sup> siècle. L'étude de Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, aborde ainsi la jeunesse comme une catégorie sociale légitimant l'action politique. En s'appuyant sur une conception bourdieusienne de la jeunesse<sup>4</sup>, elle aborde cette dernière comme construit social et s'éloigne, en ce sens, d'une conception essentialiste de la jeunesse. En conséquence, la jeunesse n'est pas qu'une tranche

---

"UGEQ : Centrale syndicale étudiante" : *L'idéologie syndicale au sein du mouvement étudiant québécois des années 1960*, UQAM, mémoire de M.A (histoire), 2010, 205 p.

<sup>2</sup> À ce propos, voir la monographie de Joel Belliveau, *Le « moment 68 » et la réinvention de l'Acadie*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 2014, 362 p. ; l'article de Roberta, Lexier, « "The Backdrop Against Which Everything Happened": English Canadian Student Movements and Off Campus Movements for Change », *History of Intellectual Culture*, vol. 7, no 1, 2007, p.1-18. ; le mémoire de maîtrise de James Douglas Nesbitt, *The 'Radical Trip' of the Canadian Union of Student (1963-1969)*, Trent University, mémoire de M.A. (Canadian studies and Indigenous studies), 2010, 197 p.

<sup>3</sup> Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, Montréal, ANEEQ, 1984, 208 p.

<sup>4</sup> Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot » dans *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1992 [1984], p. 143-154.

d'âge définie a priori, elle est une construction sociale qui doit être historicisée.

Par son étude, Bienvenue analyse l'émergence du nouveau sujet politique que sont les jeunes dans l'espace public depuis les années 1930.<sup>5</sup> Elle s'oppose, en ce sens, à une périodisation plus traditionnelle qui situe au cours des années 1960 l'émergence de ce sujet politique dans l'espace public. Cette périodisation traditionnelle est défendue par plusieurs auteurs, dont Madeleine Gauthier, qui observent l'affirmation politique de la jeunesse à travers la structuration du mouvement étudiant au cours de la Révolution tranquille. Bien que Gauthier reconnaisse le rôle de l'action catholique au cours des années 1930 et 1940, elle soutient, en s'appuyant sur Marcel Rioux<sup>6</sup> et Jacques Lazure<sup>7</sup>, que la catégorie sociale de la jeunesse n'apparaît réellement qu'au cours de la décennie 1960 :

Le mouvement étudiant des années 1960 aura de plus concouru à la construction sociale d'une autre période du cycle de vie qu'est la jeunesse. L'allongement des études, par la création des cégeps et de nouvelles universités, aura contribué, avec l'affirmation de la jeunesse telle qu'on ne l'avait jamais vue auparavant, à constituer un espace de vie qui n'est plus l'adolescence, mais qui n'est pas totalement la vie adulte telle qu'on pouvait la concevoir à l'époque.<sup>8</sup>

La perspective générationnelle a été souvent utilisée pour comprendre l'effervescence politique de la décennie 1960. Comme nous l'avons noté, plusieurs auteurs situent

---

<sup>5</sup> Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003, p. 17.

<sup>6</sup> Marcel Rioux, *Jeunesse et société contemporaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969, 50 p.

<sup>7</sup> Jacques Lazure, *La jeunesse du Québec en révolution*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1970, 141 p.

<sup>8</sup> Madeleine Gauthier, « La montée des jeunes », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, no 89, printemps 2007, p. 35.

l'émergence de la jeunesse comme force sociale au cours des années 1960, la reliant à la génération du baby-boom. Dans son essai *La génération lyrique*, François Ricard tente de cerner le profil culturel de la première cohorte de la génération du baby-boom au Québec. Il justifie en ces mots l'utilisation de la génération comme catégorie analytique :

La génération dont fait partie un individu ne le lie pas seulement à tel groupe d'âge, à telle « cohorte » au sein de la population, elle lui est aussi un point d'ancrage dans le courant de l'histoire, car les générations humaines naissent des générations humaines, et leur suite n'est pas réglée uniquement, comme celle des générations animales ou la répartition sexuelle, par les lois de conservation et d'équilibre de la nature; elle obéit aussi, et se mêle constamment à l'évolution historique, c'est-à-dire à cette part de leur destin, que les hommes fabriquent eux-mêmes ou héritent de ceux qui étaient là avant eux.<sup>9</sup>

Cette génération du baby-boom se distingue, selon Ricard, par un lyrisme caractérisant sa propre perception de son « destin » et de sa « conscience »<sup>10</sup>. Cette génération, plus que toute autre, se considère elle-même pour son apport à la transformation de la société québécoise.

Pour sa part, Doug Owrarn fait de la génération du baby-boom l'acteur central de son étude sur la *New Left* (NL) au Canada<sup>11</sup>. Il s'intéresse au contexte social et politique qui explique la radicalisation de cette génération à travers le développement de la NL au cours des années 1960. Son étude se conclut avec le reflux de la NL au Canada à partir de la fin des années 1960. En utilisant le concept de génération, Owrarn est

---

<sup>9</sup> François Ricard, *La génération lyrique : Essai sur la vie et l'oeuvre de la première génération du baby-boom*, Montréal, Boréal, 1992, p. 12-13.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>11</sup> Doug Owrarn, *Born at the Right Time : A History of the Baby Boom Generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 392 p.

conscient du procédé de généralisation que celui-ci entraîne :

« Still the use of generation as a primary category of organization, as with any other, such as gender, class or ethnicity, forces a degree of generalization. [...] As a colleague of mine aptly put it, this is history from the middle out. The very poor, the very remote, certain ethnic communities, had a very different experience and, just as they did not fully participate in generational sense of self, so they are the very rich of those who, for whatever reason, did not become tied into the broad youth world of the postwar years. »<sup>12</sup>

Avec l'adoption par l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) en 1961 de la « charte de l'étudiant universitaire », inspirée par la Charte de Grenoble, les étudiants s'affirment comme de « jeunes travailleurs intellectuels ». De ce fait, une tension existe entre l'identité générationnelle de « jeunes » et l'identification à la classe des « travailleurs ». La catégorie de la jeunesse et le discours générationnel ont imprégné les discours étudiants du « moment 68 ». Néanmoins, les fronts communs étudiants — enseignants — employés contre les administrations locales marquent le début de la décennie 1970. En ce sens, il nous semble essentiel, pour comprendre le processus de recomposition du mouvement étudiant, de dépasser le strict conflit générationnel en abordant le partage intergénérationnel de pratiques et de discours entre les étudiants et les salariés des établissements d'enseignement.

### 1.1.2 Le mouvement étudiant : une histoire de l'élite en formation?

Une autre des approches historiographiques du mouvement étudiant est de l'étudier comme une élite intellectuelle en formation. Cette perspective est particulièrement présente dans les études portant sur la période antérieure à 1960. Alors que Bienvenue a observé le rôle de l'action catholique dans la *construction* de la jeunesse

---

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. xiii.

comme acteur politique, la plupart des études portant sur l'identité étudiante au cours de cette époque l'observent dans son rapport avec les élites traditionnelles puis libérales-réformistes.

La thèse de Karine Hébert portant sur la construction de l'identité étudiante montréalaise entre 1895 et 1960 s'insère dans cette histoire des étudiants en tant qu'élite en formation. Hébert analyse de quelle manière les étudiants des universités de Montréal et McGill se constituent en tant que groupe social en se forgeant une identité propre. Cette identité est intimement liée à la conscience des étudiants de faire partie d'un groupe social privilégié. Observant les choses dans une perspective de conflits générationnels, Hébert note une rupture avec les générations précédentes à McGill durant la période 1919-1932 et à l'Université de Montréal durant la période 1933-1945. Cette rupture entre les étudiants et le monde adulte les amène à se constituer en une identité collective fondée sur la génération et non sur leur statut d'étudiant. Hébert constate par ailleurs que la période 1933-1945, caractérisée par la constitution d'un discours générationnel chez les étudiants, est aussi marquée par le développement des groupes d'action catholique dans le milieu universitaire. Dans l'après-guerre, la dynamique se transforme et Hébert observe dès lors la constitution des étudiants en tant que groupe social, fondé sur leur statut étudiant. Malgré l'apparition d'un discours identifiant l'étudiant comme « travailleur intellectuel » au cours des années 1950, l'historienne affirmera que « les étudiants considèrent toujours former l'élite de la jeunesse et, à ce titre, ils semblent tenir pour acquis que ce qui est bon pour eux est bon pour tous les jeunes »<sup>13</sup>. L'identité étudiante montréalaise est donc toujours marquée par la conscience de faire partie d'une élite. Que ce soit une élite en adéquation avec les classes dominantes, une élite désirant régénérer les valeurs perdues ou une élite souhaitant réformer la société, l'étude de

---

<sup>13</sup> Karine, Hébert, *La construction d'une identité étudiante montréalaise (1895-1960)*, Thèse de Ph.D. (histoire), UQAM, 2002, p. 335.

Hébert met en relief le fait que les étudiants de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle se perçoivent comme un sujet politique élitiste.

Pour sa part, Neatby pose son regard dans *Carabins ou activistes* sur la mutation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au cours des années 1950. Consciente de l'hétérogénéité du statut étudiant, Neatby prend comme acteurs de son étude les « leaders étudiants, c'est-à-dire les jeunes qui ont occupé des postes de direction au sein des associations étudiantes et ceux qui ont fait partie de l'équipe de rédaction d'un journal étudiant »<sup>14</sup>. Elle observe le cheminement de l'engagement social des leaders étudiants à travers trois voies d'action sociale réformatrice : sur la scène internationale en tant que « citoyens du monde », sur la scène québécoise en tant que « laïcs intellectuels catholiques » et au sein de leur université en tant qu'étudiants universitaires.<sup>15</sup> Cette troisième voie d'action sociale portant sur la réforme de l'université devient le principal engagement social des étudiants à la fin de la décennie. Ces étudiants réformistes s'intègrent au mouvement d'opposition au duplessisme en effervescence à la fin des années 1950 et ont « [...] une reconnaissance et un appui de leurs aînés réformistes »<sup>16</sup>. La politisation observée par Neatby dans la pensée étudiante perpétue la représentation de l'étudiant en tant qu'élite en formation. Il ne s'agit plus d'une élite traditionnelle, mais d'une élite réformatrice qui participe au développement de la Révolution tranquille dans le secteur de l'éducation. L'importance de son étude dans l'historiographie se situe, par ailleurs, dans le déplacement de la périodisation de la naissance du mouvement étudiant québécois. L'historienne démontre, en effet, que la politisation du mouvement

---

<sup>14</sup> Nicole Neatby, *Carabins ou activistes : l'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 6-7.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 235.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 240.

étudiant débute lors de la réélection de Maurice Duplessis en 1956 et, non pas, comme une partie de l'historiographie l'affirme, avec la création de l'UGEQ en 1964.

Gilles Pronovost, dans le chapitre « Les idéologies étudiantes au Québec » du tome 2 de *Idéologies au Canada-français (1945-1975)*, aborde l'évolution des idéologies étudiantes des années 1940 jusqu'à la fin des années 1960. Il observe trois phases dans cette évolution. La première période est caractérisée par une idéologie traditionnelle par laquelle « l'étudiant, en tant qu'acteur, se définit en référence à la classe des élites traditionnelles, dont il partage les normes et les valeurs »<sup>17</sup>. Il note, tout comme Neatby, une rupture dans l'idéologie étudiante durant la première moitié des années 1950. Les étudiants développent alors une idéologie que l'auteur caractérise de libérale-réformiste. Ils prennent à ce moment une distance avec les élites traditionnelles de la société québécoise et se constituent en groupe social proposant des réformes sociales. Les étudiants se conçoivent comme des acteurs privilégiés de la société : « [...] l'étudiant affirme constituer la "matière première" de l'université, celui par qui passera la connaissance spécialisée dont le Québec a un si urgent besoin pour sa modernisation. »<sup>18</sup>. Pronovost note à partir de 1968 un fractionnement de l'idéologie étudiante qui remet en question l'idéologie libérale-réformiste par la « marginalisation de l'étudiant, [l']abandon d'un modèle de changement social fondé sur l'articulation juridico-politique des groupes sociaux et [le] rejet de l'université-institution [...] »<sup>19</sup>. Contrairement à l'idéologie libérale-réformiste qui visait à intégrer les « leaders » étudiants à l'élite technocratique de la Révolution tranquille, l'idéologie étudiante du tournant des années 1970 laisse l'image

---

<sup>17</sup> Gilles Pronovost, « Les idéologies étudiantes au Québec », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dir), *Idéologies au Canada-français (1945-1975)- Tome 2 - Les mouvements sociaux, les syndicats*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 113.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 123.

« [...] d'une société conflictuelle, en permanentes tensions, déchirée par les luttes idéologiques et les conflits de pouvoir [...] »<sup>20</sup>.

Ces trois études ont tenté de comprendre l'évolution de l'identité et de la pensée étudiantes jusqu'à la fin des années 1960. Les auteurs en viennent à concevoir le mouvement étudiant par son identification aux élites du temps. Pourtant, comme Pronovost le note dans son chapitre, les étudiants adoptent à partir de 1968 une idéologie en rupture avec les élites libérales-réformistes du début de la décennie. Ainsi, il ne nous semble pas adéquat d'analyser la recomposition du mouvement étudiant dans les cégeps et universités nouvelles à travers leur identification aux élites québécoises. C'est au contraire à partir de la dissociation du mouvement étudiant québécois de l'élite et de son idéologie libérale-réformiste que nous tenterons de comprendre l'apparition d'une nouvelle forme de politisation étudiante à la fin de la décennie 1960.

### 1.1.3 Modèle relationnel de formation des mouvements sociaux

Pronovost affirme, à propos des étudiants, qu'« une socio-histoire de leur idéologie illustre que la plupart du temps ce qu'ils disaient d'eux-mêmes venait d'ailleurs »<sup>21</sup>. Plusieurs auteurs ont analysé l'histoire du mouvement étudiant et plus largement des mouvements sociaux sous l'angle d'un modèle relationnel. C'est le cas notamment de Sean Mills et de Caroline Rolland-Diamond.

Caroline Rolland-Diamond, dans *Chicago : Le moment 1968*, tente de comprendre, d'une part, les interrelations entre les mouvements étudiants et black-power de cette ville et, d'autre part, le rôle de la répression politique dans le reflux du mouvement

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 128.

étudiant. En se basant sur ces deux concepts-clés, Rolland-Diamond affirme que l'on ne peut comprendre les identités collectives des mouvements sociaux sans les mettre en relation avec le contexte social et politique dans lequel elles se développent (*political process*) et les influences des différentes formes d'activisme les unes sur les autres (*spillover theory*). Cette double grille d'analyse amène l'auteure à accorder « une importance cruciale à l'étude des interactions entre le mouvement étudiant et les autres acteurs en présence [...] »<sup>22</sup>. Ce cadre théorique nous semble particulièrement pertinent en cadrant d'une part le mouvement étudiant dans son époque spécifique et d'autre part en observant les interrelations entre les différents mouvements sociaux présents dans le même espace.

Pour sa part, l'ouvrage de Sean Mills, *Contester l'empire*, s'intéresse au militantisme politique à Montréal entre 1963 et 1972 en tentant de comprendre l'influence des pensées issues du « tiers-monde ». Mills tente d'y démontrer que « l'autre », l'ennemi commun aux multiples groupes militants du tournant des années 1970, est « l'empire »<sup>23</sup>. En ce sens, le langage politique de la dissidence est imprégné des préoccupations des projets anti-impérialistes de libération nationale du tiers-monde. Ainsi, l'étude de Mills, en prenant pour objet les groupes contestataires de Montréal, trace des relations jusqu'ici invisibles entre des mouvements progressistes qui, sous l'influence de la pensée de la décolonisation, traversent les frontières ethniques et linguistiques de la métropole multiculturelle qu'est Montréal. Ainsi, l'histoire intellectuelle proposée par Mills, tente de démontrer les interactions et les influences communes des mouvements black-power, féministes, indépendantistes et syndicaux dans la métropole montréalaise. Il affirme, en ce sens, que son étude:

---

<sup>22</sup> Caroline Rolland-Diamond, *Chicago : le moment 1968. Territoires de la contestation étudiante et répression politique*, Paris, Éditions Syllepse, 2011, p. 19.

<sup>23</sup> Sean Mills, *Contester l'empire : Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal 1963-1972*, Montréal, Éditions Hurtubise, 2011, p. 22.

[...] Tente de décrire quelque chose de ces mondes distincts, mais qui se chevauchent, de l'opposition politique à Montréal et, ce faisant, de reconsidérer les façons dont les groupes et mouvements, au cours des années 1960, interagissaient, apprenaient et se nourrissaient des analyses de chacun, même s'ils ne reconnaissaient pas toujours cette réciprocité à l'époque.<sup>24</sup>

Cette perspective historiographique a, par ailleurs, été mise de l'avant par Roberta Lexier dans son étude sur le mouvement étudiant canadien-anglais des années 1960. Elle conclut, après avoir montré l'influence du mouvement des droits civils, du *red-power*, de la Révolution tranquille, du nationalisme canadien et de l'opposition à la guerre au Vietnam que : « In the end various global national, and provincial movements played an important role in shaping the english canadian student movements »<sup>25</sup>.

Cette approche analytique relationnelle de formation des identités collectives nous semble incontournable pour comprendre de quelle manière le mouvement étudiant québécois s'est reconstitué au début des années 1970. Cela permet d'inscrire le mouvement étudiant dans les débats et conflits agitant la société québécoise au lieu de les penser à travers le vase clos de l'expérience étudiante. Néanmoins, afin de comprendre cette période de mutation dans le mouvement étudiant, il nous semble essentiel de ne pas mettre ce dernier uniquement en relation avec les autres groupes contestataires, mais aussi avec l'État et ses institutions d'enseignement. En effet, cette période est marquée par une mutation de ces dernières, propulsée par les réformes de la Révolution tranquille. Alors que les établissements d'enseignement supérieur se transforment en profondeur, la composition et la nature du mouvement étudiant semblent faire de même.

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>25</sup> Roberta Lexier, « “The Backdrop Against Which Everything Happened”: English-Canadian Student Movements and Off-Campus Movements for Change », *History of Intellectual Culture*, vol. 7, no 1, 2007, p. 18.

#### 1.1.4 État, participation et concertation: Intégration/autonomie

Un courant historiographique politique se penche sur l'histoire des mouvements étudiants et syndicaux québécois et analyse de quelle manière l'interaction avec l'État est caractérisée par une tension entre deux processus : celui de l'intégration et celui de l'autonomisation. Deux périodes charnières de l'histoire québécoise ont été étudiées en lien avec cette question: la Révolution tranquille des années 1960 et le tournant néolibéral des années 1980. Dans chacun de ces moments, l'État québécois connaît une mutation qui participe à la modification de la posture des mouvements sociaux à son égard. Plusieurs auteurs mettent, ainsi, en lumière l'importance des concepts de « concertation », de « participation » et de « partenariat » dans la compréhension de cette dialectique intégration/autonomie.

Dans un premier temps, les sociologues Philippe Couton et Jeffrey Cormier de l'Université McGill soutiennent que l'expansion de l'État québécois durant la Révolution tranquille a favorisé la multiplication des associations. Ces deux chercheurs opposent, pour ce faire, les théories des philosophes Jürgen Habermas et Ernest Gellner concernant l'influence de l'expansion de l'État sur la société civile. Habermas postule que l'expansion des politiques publiques a eu pour conséquence d'occuper et de réglementer des espaces occupés jusque-là par la société civile, participant à la dévitalisation de celle-ci. Au contraire, Gellner affirme que l'accroissement des interventions étatiques est à l'origine de l'expansion des mouvements sociaux. Le contrôle de ces nouveaux secteurs d'activités par l'État permet, selon Gellner, à la société civile de formuler de nouvelles demandes qui passent par les véhicules que sont les associations volontaires.<sup>26</sup>

En effectuant une analyse empirique et quantitative de la multiplication des

---

<sup>26</sup> Philippe Couton et Jeffrey Cormier, « Voluntary Associations and State Expansion in Québec 1955-1970 », *Journal of Political and Military Sociology*, été 2001, p. 21-25.

associations volontaires au Québec entre 1955 et 1970, Couton et Cormier en viennent, pour leur part, à confirmer la thèse de Gellner dans le cas québécois. Les auteurs observent une augmentation singulière du nombre d'associations volontaires dans l'histoire du Québec entre 1958 à 1962, alors que les premières réformes de la Révolution tranquille se mettent en place.<sup>27</sup> Les auteurs de cet article en viennent à confirmer que l'expansion de l'État durant la Révolution tranquille a favorisé l'émergence d'associations volontaires. Selon eux, la fondation de l'UGEQ est intimement liée au développement politique de l'État et du nationalisme québécois.<sup>28</sup>

Ces associations volontaires et nouvelles institutions publiques, au cours des années 1960, sont régies par l'idéologie de la participation qui privilégie la consultation de la société civile dans l'administration et la planification des nouvelles institutions publiques et parapubliques. Le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ, 1963-1966), responsable de la planification du développement du territoire, a été un des premiers organismes étatiques à intégrer les principes de la participation dans son fonctionnement. Gérard Fortin, sociologue à l'Université Laval et conseiller pour le BAEQ, analyse dans un article publié en 1968 les rapports de pouvoir à l'oeuvre dans les nouvelles structures de participation. Il affirme, à ce propos, que « plutôt qu'une discussion rationnelle, c'est un débat idéologique et un conflit de pouvoir qui se sont engagés » lors des audiences du BAEQ. Cette situation amène certains technocrates à être tentés « de transformer les mécanismes nouveaux de participation en mécanismes de manipulation ».<sup>29</sup> Jean-Jacques Simard étudie lui aussi le BAEQ, dans *La longue marche des technocrates*, et interprète les réformes de la Révolution tranquille comme la prise en charge de l'État par une nouvelle élite technocratique. La

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 29-31.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>29</sup> Gérard Fortin, « Transformation des structures du pouvoir », *Recherches sociographiques*, vol. 7, no 1-2, janvier-août 1966, p. 95.

participation occupe un double rôle dans la mise en place de ce régime technocratique : celui d'informer la population des décisions des experts et celui de consulter les populations.<sup>30</sup> Néanmoins, selon Simard, ce projet de participation à l'élaboration de l'occupation du territoire connaît dès le milieu de la décennie certains ratés. Ceux-ci vont mener à la création d'associations volontaires d'un nouveau genre critiquant les réformes technocratiques et portant un « contre-projet » à la Révolution tranquille.<sup>31</sup> Pour le moment, peu d'études ont porté sur l'idéologie de la participation dans le mouvement étudiant qui inspire pourtant les nouvelles instances de pouvoir au sein des cégeps et de l'UQAM.

Dans l'ouvrage *Du combat au partenariat*, Pottie regroupe plusieurs textes qui rendent compte de la trajectoire du syndicalisme québécois entre les décennies 1960 et 1990. Les différents textes réunis dans ce volume esquissent, à travers l'expérience syndicale et les réflexions de Pottie, la trajectoire du mouvement syndical qui va du combat à la concertation au cours de la décennie 1980. Il définit dans le cadre d'un de ces textes, les concepts de participation et de concertation qui permettent de comprendre cette trajectoire. La participation s'exerce au sein d'organismes formels — par exemple le Conseil supérieur de l'éducation et les conseils d'administrations locaux — et « vise à la gestion des problèmes économiques et sociaux ». La concertation est principalement organisée sur une base tripartite (syndicale, patronale et gouvernementale) et repose sur « la volonté de s'entendre sur le diagnostic et les solutions d'un problème » par l'atteinte d'un « consensus » entre les différents « partenaires ».<sup>32</sup> Il est essentiel pour Pottie d'inscrire ces deux stratégies que sont la

---

<sup>30</sup> Jean-Jacques Simard, *La longue marche des technocrates*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1979, p. 65.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>32</sup> Jean-Marc Pottie, *Du combat au partenariat: interventions critiques sur le syndicalisme*, Montréal, Éditions Nota bene, 1998, p. 197-199.

participation et la concertation dans la rupture que constitue le passage à un syndicalisme de partenariat avec l'État au moment du tournant néolibéral de la décennie 1980.

Le mémoire de maîtrise de Benoît Lacoursière, édité chez Sabotart, reprend les thèses générales de Jean-Marc Piotte sur la transition du combat au partenariat dans les centrales syndicales. L'auteur les applique cette fois au mouvement étudiant entre 1983 et 2006. Il utilise, pour ce faire, les concepts de partenariat, de concertation et de participation qu'il définit ainsi:

Si le partenariat dans le syndicalisme fait référence à la collaboration entre le syndicat et le patronat dans l'entreprise privée et l'État dans les sociétés publiques, pour le milieu étudiant, la concertation avec l'État renvoie à la délégation étudiante aux sommets gouvernementaux et la «participation» ou la présence au sein des organismes de représentation formels (commissions parlementaires, Conseil supérieur de l'éducation et Conseil permanent de la jeunesse, etc.).<sup>33</sup>

Ces concepts de participation et de concertation permettent à Lacoursière de tracer une ligne entre deux types de stratégies syndicales dans le milieu étudiant qui se concurrencent au cours de la période étudiée: le « concertationisme » et le syndicalisme de combat.

Cette distinction entre syndicalisme de concertation et syndicalisme de combat sera au coeur de notre étude sur l'évolution du mouvement étudiant à la suite de la fondation des cégeps et des universités nouvelles. L'élargissement du rôle de l'État en éducation, en tant que législateur et bailleur de fonds, modifie le rapport entretenu entre le mouvement étudiant et celui-ci. Ainsi, au début des années 1960, les militants étudiants de l'UGEQ adoptent une stratégie de concertation avec l'État dans la mise en place de la réforme de l'éducation supérieure. De plus, l'idéologie de la participation

---

<sup>33</sup> Benoît Lacoursière, *Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2006*, Montréal, Éditions Sabotart, 2007, p. 14.

imprègne à la fois l'UGEQ et les instances pédagogiques et administratives des cégeps et universités. Nous porterons, en ce sens, une attention particulière à la dialectique intégration/autonomie, par rapport aux instances de participation et à l'État, à l'œuvre dans la recomposition du mouvement étudiant du tournant des années 1970.

#### 1.1.5 Dissolution de l'UGEQ : Rupture avec le syndicalisme de concertation?

À la suite du mouvement d'occupation d'octobre 1968, l'UGEQ, la principale association étudiante de la décennie 1960, se dissout mettant fin à son projet de syndicalisme étudiant. Éric Bédard, Jean-Philippe Warren et Alexandre Leduc ont tous les trois émis leur thèse sur la dissolution de cette organisation étudiante.

Dans son livre *Chronique d'une insurrection appréhendée et le milieu universitaire*, Éric Bédard aborde la dissolution de l'UGEQ en présentant les oppositions au sein du congrès entre une tendance réformiste qui « met l'accent sur l'importance de la négociation comme outil du changement social »<sup>34</sup> et une tendance radicale dont les militants « soutiennent que le militantisme étudiant doit se détourner des revendications exclusivement étudiantes pour s'attacher davantage aux problèmes politiques de l'heure »<sup>35</sup>. C'est cette seconde tendance qui recueillera l'appui des militants de l'UGEQ lors du congrès du printemps 1969. Il s'en suivra, pour Bédard, une période de fractionnement politique dans le milieu étudiant, une partie des militants rejoignant le Parti québécois tandis que les autres, l'estimant bourgeois, rejoindront divers regroupements militants. Bédard limite, ainsi, son analyse à l'étude des tendances en présence lors du congrès de dissolution de l'UGEQ, ce qui ne

---

<sup>34</sup> Éric Bédard, *Chronique d'une insurrection appréhendée et le milieu universitaire*, Québec, Éditions du Septentrion, 1998, p. 25.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 26.

permet pas de comprendre la dynamique de recomposition du mouvement étudiant après la dissolution de cette organisation.

Dans le cadre de son étude sur le mouvement d'occupation d'octobre 1968, *Une douce anarchie*, Warren reprend la thèse mise de l'avant par Bédard<sup>36</sup> et affirme que la dissolution de l'UGEQ est le produit d'une opposition entre deux tendances irréconciliables au sein de l'organisation : une faction gauchiste et minoritaire et une autre représentative et modérée. Cette incapacité à concilier ces deux tendances a mené, selon lui, à la dissolution de l'organisation. Ainsi, pour Warren, la fin de l'UGEQ représente le triomphe d'une idéologie « anarchisante » : « Les leaders étudiants prétendent n'avoir pas le choix : devant l'impossibilité de mobiliser la majorité indifférente, il reste à s'engager soi-même, par petits groupes, à l'écart des foules insouciantes. »<sup>37</sup> L'auteur va cependant plus loin et propose quatre causes d'ordre structurel et idéologique expliquant cette dissolution de l'UGEQ : 1) Le manque de fonds (désaffiliation des associations anglophones et le non-versement des cotisations de plusieurs associations étudiantes); 2) L'opposition entre les universités et les cégeps (octobre 1968 étant principalement un mouvement de cégeps); 3) L'indifférence des étudiants des régions par rapport à ceux de Montréal; 4) Les « quatre M », soit les influences de Marx, Mao, Marcuse et Mai 68.<sup>38</sup> Warren permet, ainsi, de dépasser une l'interprétation blâmant les « anarchistes » pour la dissolution de l'UGEQ pour s'intéresser aux causes structurelles de l'échec de cette organisation nationale.

Pour sa part, Alexandre Leduc, dans son mémoire de maîtrise intitulé *UGEQ*:

---

<sup>36</sup>Cette thèse est, d'ailleurs, celle mise de l'avant dans la synthèse du mouvement étudiant écrite par Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, Montréal, ANEEQ, 1984, 208 p.

<sup>37</sup>*Ibid.*, p. 247.

<sup>38</sup> Jean-Philippe Warren, *Une douce anarchie*, Montréal, Éditions du Boréal, 2008, p. 159-164.

*Centrale syndicale étudiante*, observe de quelle manière les étudiants, réunis au sein de l'UGEQ, ont développé une conscience de classe étudiante. Il y démontre de quelle manière celle-ci s'inspire du modèle syndical et de l'idéologie travailliste. Reprenant une thèse énoncée par Louise Harel, Leduc affirme que le moment de la mort politique de l'UGEQ se situe lorsque son exécutif refuse de négocier avec le ministre de l'Éducation, Jean-Guy Cardinal, en octobre 1968 :

Sous cet apparent assouplissement de la structure syndicale se cacherait un renoncement en douce, de la part de l'exécutif, au principe de représentation politique pourtant au centre du modèle syndical. L'UGEQ viendrait ainsi de renoncer à son rôle de centrale politique décisionnelle pour se contenter d'effectuer un vague travail de soutien logistique dans une perspective autogestionnaire. Nous considérons que ce moment marque la mort politique de l'UGEQ.<sup>39</sup>

Pour Leduc, ce refus de la représentation politique sera suivi, au printemps 1969, par la désintégration du mouvement étudiant. Il affirme que « [...] l'échec ressenti du projet de construire une conscience de classe étudiante, projet structurant que l'on retrouve jusque dans les principes mêmes de la charte de Grenoble, mène à l'abandon du véhicule syndical initialement destiné à accomplir ce projet »<sup>40</sup>. Contrairement aux analyses mises de l'avant par Bédard et par Warren, Leduc tente de comprendre la dissolution de l'UGEQ non seulement à partir des événements et des causes structurelles existant en 1969, mais à travers l'échec du projet fondateur de l'UGEQ qui s'appuyait sur la construction d'une conscience de classe étudiante.

Nous soutiendrons dans ce mémoire que la dissolution de l'UGEQ est l'aboutissement d'une certaine désillusion des militants étudiants à l'égard de la réforme de l'éducation supérieure. Elle exprime, ainsi, la rupture avec l'idéologie

---

<sup>39</sup> Alexandre Leduc, "*UGEQ : Centrale syndicale étudiante*" : *L'idéologie syndicale au sein du mouvement étudiant québécois des années 1960*, mémoire de M.A. (histoire), UQAM, 2010, p. 162-163.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 177.

libérale-réformiste de la Révolution tranquille. L'UGEQ, fondée au moment de l'expansion du rôle de l'État dans l'éducation supérieure, s'identifiait aux élites libérales-réformistes et pratiquait une stratégie du changement social basée sur la concertation avec l'État québécois. À partir de 1968, une tendance critique de la concertation et de la participation institutionnalisées se développe à l'intérieur des associations étudiantes et de l'UGEQ. Au cours du congrès de dissolution de l'UGEQ, ce sont ces deux conceptions du changement social qui s'opposent. Ainsi, nous tenterons de comprendre la dissolution de l'UGEQ, comme le rejet des principes fondateurs du syndicalisme de concertation (concertation/participation/représentation politique) et, de ce fait, du véhicule étudiant lui étant associé. En ce sens, nous postulons que la dissolution de l'UGEQ est à la genèse d'un syndicalisme de combat en milieu étudiant qui se formalisera au cours des années subséquentes.

#### 1.1.6 Conclusion

En somme, nous nous inspirerons pour notre étude de deux préoccupations historiographiques, abordées précédemment : la relation avec l'État et la relation avec les autres mouvements sociaux. Dans le premier cas, nous nous intéresserons spécifiquement aux rapports, harmonieux ou conflictuels, que les étudiants entretiennent avec les différentes instances de participation dans les établissements d'enseignement supérieur. Dans le second cas, nous porterons notre regard sur la relation entre le mouvement étudiant et les autres corps professionnels composant les communautés collégiales et universitaires. À partir de l'influence du syndicalisme de combat enseignant, d'une part, et de la désillusion à l'endroit des instances de participation, d'autre part, nous tenterons d'esquisser la recomposition du mouvement étudiant comme contre-pouvoir au sein des établissements d'enseignement supérieur à partir de la fondation des cégeps et du réseau de l'Université du Québec.

## 1.2 Sources et méthodologie

Notre étude a posé plusieurs problèmes d'ordre méthodologique quant à l'accès aux sources du mouvement étudiant en raison de la conjoncture particulière de l'époque étudiée. La dissolution de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) ainsi que de plusieurs associations de campus explique qu'une grande partie de la documentation produite par ces organisations soit aujourd'hui manquante. Le choix des fonds d'archives, identifiés ci-dessous, est, ainsi, le produit de ces limites et oriente l'échelle et la méthode d'interprétation de nos sources.

L'absence d'un mouvement national structuré nous invite à poser notre regard sur les activités étudiantes à l'échelle locale. Dans un premier temps, nous avons centré notre analyse sur les institutions postsecondaires de la région montréalaise, ne pouvant dans le cadre d'un mémoire rendre compte de l'ensemble des réalités régionales. Montréal, en tant que métropole québécoise, est la scène principale de la réorganisation du mouvement étudiant québécois au cours de cette période. Dans un deuxième temps, les transformations du système d'éducation postsecondaire québécois, à la suite du rapport Parent, ont mené à la fondation du réseau des cégeps (1968) et du réseau de l'Université du Québec (1969). Ces nouvelles institutions ont transformé la composition sociale du milieu étudiant québécois et seront au cœur de notre analyse.

Les sources utilisées dans notre mémoire sont issues, d'une part, de documents conservés aux centres d'archives de l'UQAM et de l'Université de Montréal. Il s'agit respectivement de la Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires — 21p-900:01 —, du fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiantes de l'UQAM (COPE-UQAM) et du fonds de l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres de l'UQAM (AGESHALC-UQAM), situés à l'UQAM, ainsi que du fonds de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), situé à l'Université de Montréal. D'autre part, nous nous appuyons sur les archives associatives de l'AGECEM (Association générale étudiante du cégep

Édouard-Montpetit) et de la SOGEECOM (Société générale des étudiants et étudiantes du collège de Maisonneuve) et de l'AGECR (l'Association générale des étudiants du collège de Rosemont).

La collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires est entreposée à l'UQAM. Ce fonds contient une section se rapportant aux publications sur la jeunesse. Après avoir passé en revue les publications présentes dans cette section jeunesse, nous avons trouvé 20 journaux, revues et brochures publiées entre 1969 et 1976. Le dépouillement intensif de ces 20 publications nous a permis de comprendre le discours tenu par les étudiants alors que de nombreuses institutions d'enseignements postsecondaires n'ont plus d'associations étudiantes. Ce fonds comporte autant des publications associées à des campus spécifiques (Ahuntsic, Vieux-Montréal, Rosemont, Saint-Laurent, Maisonneuve, Édouard-Montpetit, Université de Montréal) que des publications issues des branches jeunesse et étudiantes de groupes politiques (Mouvement révolutionnaire des étudiants du Québec, Union de la jeunesse communiste du Canada, Groupe révolutionnaire étudiant, École). Certaines de ces publications n'ont qu'un seul exemplaire tandis que d'autres en comptent plus d'une dizaine.

Le fonds d'archives du comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (COPE-UQAM) rend compte de la première organisation tentant de regrouper l'ensemble des étudiants de l'UQAM à partir de 1972. Ce fonds d'archives comporte 0,17 m de documents textuels produits entre 1969 et 1977. Il est composé de documents administratifs et financiers, de procès-verbaux, d'imprimés et de coupures de presse. Les documents le composant s'étalant de 1969 à 1977, il nous semble être une source essentielle dans la compréhension de l'évolution de l'action collective étudiante à l'UQAM jusqu'à la fondation de l'AGEUQAM en 1975. En complément du fonds d'archives du COPE-UQAM, nous avons aussi consulté le fonds d'archives de l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres de

l'UQAM (AGESHALC-UQAM), lui aussi entreposé aux archives de l'UQAM. Ce fonds d'archives, assez volumineux, contient entre autres une section spécifique qui porte sur le processus de fondation de l'AGEUQAM qui s'étale de 1975, année d'adoption de la première charte, à 1977, année d'incorporation officielle de l'association. Nous avons effectué un dépouillement partiel de ce fonds d'archive, consultant uniquement les documents contenus dans cette section. Le fonds d'archives de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) est entreposé, pour sa part, à la division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal. Nous avons dans le cas de ce fonds effectué un dépouillement partiel, ne nous intéressant qu'à la section 4056 comprenant la publication officielle de l'UGEQ, *La semaine de l'UGEQ*.

Notre intérêt pour l'évolution institutionnelle des associations étudiantes collégiales nous a également amenés à chercher des fonds d'archives rendant compte spécifiquement de cette problématique. Contrairement aux universités qui ont des centres d'archives consacrés à la recherche, les cégeps n'ont pas de services similaires. Nous nous sommes, donc, tournés vers les archives privées, dont la conservation est inégale selon les associations étudiantes. Trois fonds d'archives, situés dans les locaux associatifs, se démarquent dans la conservation des documents relatifs à notre période d'étude: ceux de la SOGEECOM (Maisonneuve) et de l'AGECEM (Édouard-Montpetit) et de l'AGECR (Rosemont).

Les archives de la SOGEECOM sont composées de huit classeurs avec de la documentation s'étalant de 1967 à nos jours. Seuls les procès-verbaux des assemblées générales (toutes les années sauf 1969-1970 et 1971-1972), les procès-verbaux des exécutifs (à partir de 1973) et les procès verbaux des congrès de l'ANEEQ ont été pertinents pour notre étude. Cette documentation est d'autant plus importante que l'association de Maisonneuve est l'une des rares, au niveau collégial, à avoir suivi la vague de dissolution ayant touché l'UGEQ et plusieurs associations universitaires.

Les archives de l'AGECEM sont composées, pour leur part, de 21,8 Gb de documents textuels numérisés. Elles comportent une section nationale assez importante, regroupant de nombreux documents de l'UGEQ et de l'ANEQ. Cette section portant sur le mouvement étudiant à l'échelle nationale comporte quelques documents rendant compte des tentatives d'organisation nationale au cours de la période intermédiaire entre la dissolution de l'UGEQ (1969) et la fondation de l'ANEQ (1975). On y retrouve notamment des procès-verbaux de l'exécutif et du congrès du Front étudiant du Québec (FEQ). Finalement, nous avons effectué un dépouillement partiel du fonds d'archives de l'AGECR. Avec l'aide de la permanence de l'association étudiante, nous avons identifié les documents qui abordent la relation entre l'association étudiante et le syndicat des enseignants au cours de notre période d'étude.

Globalement, notre corpus contient deux types de documents. Premièrement, il y a les publications (journaux, tracts, revues, brochures) des groupes politiques et associations étudiantes présents sur les campus. Ces documents nous ont été utiles à deux titres. Ils nous ont d'abord permis d'identifier les événements auxquels les militants étudiants accordent une importance au cours de la période. Ils nous ont, ensuite, permis d'effectuer une analyse discursive de l'évolution de la pensée politique des militants étudiants québécois concernant le rapport entretenu avec les nouvelles institutions « participatives » que sont les cégeps et le réseau de l'Université du Québec. Deuxièmement, il y a aussi des documents d'ordre institutionnel qui comprennent autant les procès-verbaux que les statuts et règlements des associations étudiantes locales et nationales. Ces documents permettent de comprendre les oppositions entre les différentes tendances présentes au sein du mouvement étudiant. Ils permettent également de voir de quelle manière ces conflits s'institutionnalisent dans les chartes et résolutions adoptées collectivement en assemblée générale.

Enfin, pour compléter cette documentation associative, nous avons identifié quelques

documents gouvernementaux nous permettant de comprendre les fondements de ces nouveaux établissements postsecondaires. Il s'agit, en premier lieu, du Rapport Parent qui constitue un document fondateur de la réforme de l'Éducation supérieure. Outre le rapport Parent, nous avons aussi consulté les lois 21 et 88 qui ont respectivement défini le cadre légal des cégeps et de l'Université du Québec. Dans le cas de l'UQAM, nous avons consulté et analysé le *Document 1* qui définit, à son ouverture en 1969, les structures nouvelles de l'université. L'intégration de cette documentation à notre corpus de source nous permet de mettre en relation les critiques des établissements d'enseignement supérieur, effectuées par les militants étudiants, avec les structures de participation formelles de ces institutions nouvelles.

## CHAPITRE II

### UNIVERSITÉS NOUVELLES ET CÉGEPs NOUVEAUX: DE LA CONCERTATION À LA CONTESTATION (1963-1970)

Comme nous l'avons observé dans le chapitre précédent, la décennie 1960 a été abordée par une partie de l'historiographie comme moment constitutif du syndicalisme étudiant québécois. Le départ des regroupements étudiants québécois de la *National Federation of Canadian Student Union* (NFCUS) et l'instauration de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) en 1964 sont interprétés comme fondateurs du syndicalisme étudiant au Québec.

Dans le cadre de ce chapitre, nous tenterons de saisir cette période de formation du syndicalisme étudiant québécois en la mettant en relation avec le projet politique de « démocratie de participation » dans les cégeps et universités. Entre 1964 et 1967, la démocratie de participation définit à la fois l'idéologie de l'UGEQ et le projet de réformes des instances administratives et pédagogiques des institutions d'enseignement. L'idéologie libérale-réformiste imprègne, alors, les pratiques de l'UGEQ, qui exerce un syndicalisme de concertation avec l'État dans la mise en place de ces réformes. Toutefois, avec le ralentissement des réformes de la Révolution tranquille et la formalisation des instances de participation nouvelles dans les établissements d'enseignement supérieur, on observe une remise en question des principes du syndicalisme de concertation. Le rejet de ces principes — la concertation avec l'État, la participation aux instances de cogestion locales et le principe de délégation et de représentation politique à l'intérieur du mouvement étudiant — est constitutif des mouvements de contestation d'octobre 1968 dans les cégeps puis de la dissolution de l'UGEQ qui suivra au printemps 1969. Nous interpréterons cette dissolution comme un rejet de l'idéologie libérale ayant guidé les réformes de la Révolution tranquille. Malgré la disparition des véhicules associatifs étudiants en

1969, le triple rejet observé marque le début de ce qui caractérisera dans les décennies subséquentes une frange du mouvement étudiant québécois: le syndicalisme de combat. En somme, nous tenterons dans ce premier chapitre de comprendre la dissolution de l'UGEQ comme un point tournant dans le passage à un syndicalisme étudiant en conflictualité avec l'État technocratique hérité de la Révolution tranquille.

Afin de saisir cette mutation du type de syndicalisme dans le mouvement étudiant, nous aborderons dans un premier temps les principes ayant guidé la réforme de l'éducation postsecondaire durant la Révolution tranquille et la période concertationniste de l'UGEQ de 1963 à 1967. Dans un second temps, nous observerons de quelle manière les étudiants des institutions nouvelles, issues de la Révolution tranquille, ont progressivement rejeté la concertation avec l'État et les instances de participation formelles des cégeps et universités. Pour ce faire, nous porterons notre regard sur le mouvement d'occupation des cégeps en 1968 et le mouvement de dissolution des associations générales étudiantes (AGE) et de l'UGEQ en 1969. Finalement, nous analyserons la relation entre le mouvement étudiant et les instances de participation dans les cégeps et à l'UQAM au lendemain de cette rupture avec l'idéologie libéral-réformiste de l'UGEQ.

## 2.1 Révolution tranquille et réforme de l'éducation

La mort de Maurice Duplessis, le 10 septembre 1959, puis les 100 jours de pouvoir de Paul Sauvé, son dauphin, annonce la fin de ce qui fut identifié comme la Grande noirceur. Ce court mandat sera suivi, le 22 juin 1960, par l'élection du Parti libéral du Québec de Jean Lesage qui marque le début de la Révolution tranquille. Une des œuvres majeures qui reste associée à cette période de transformation de l'État québécois est la réforme de l'éducation sous l'impulsion des recommandations du rapport Parent, paru entre 1963 et 1966. Cette réforme de l'éducation aura un impact indéniable sur le mouvement étudiant au cours des décennies subséquentes en

centralisant au sein de l'État les décisions relatives à l'éducation, en menant à la création de nouvelles institutions d'enseignement et en changeant les rapports de pouvoir au sein de celles-ci et plus globalement des institutions publiques québécoises.

Le 24 mars 1961, la Loi instituant une Commission royale d'enquête sur l'enseignement affirme « qu'il existe de multiples problèmes à tous les niveaux de l'enseignement et qu'il importe en conséquence de faire effectuer par une Commission royale d'enquête une étude impartiale et complète de la situation de l'enseignement dans la Province »<sup>1</sup>. La Commission Parent, du nom de son président Mgr Alphonse-Marie Parent, commencera dès lors ses travaux sur la réforme de l'enseignement québécois et produira, sur une période de quatre ans, les trois tomes d'un rapport que Claude Corbo, professeur et recteur de l'UQAM (1986-1996, 2008-2013), présente dans son anthologie « comme un document fondateur de la société québécoise contemporaine et comme l'un des documents capitaux de l'histoire même du Québec »<sup>2</sup>.

Le premier tome, paru en 1963, aborde les structures supérieures du système d'éducation et recommande « la nomination d'un ministre de l'Éducation » et « la création d'un Conseil supérieur de l'éducation »<sup>3</sup>. Ces recommandations sont mises en application au cours de la même année.

Paru en 1964, le second tome du rapport Parent aborde les structures pédagogiques du système d'éducation du niveau primaire au niveau postsecondaire. La réflexion à la

---

<sup>1</sup> « Loi instituant une Commission royale d'enquête sur l'enseignement », *Statut du Québec*, 9-10 Eliz. II, Chapitre 25, 24 mars 1961.

<sup>2</sup> Claude Corbo (dir.), *L'Éducation pour tous. Une anthologie du Rapport Parent*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2002, p. 43.

<sup>3</sup> Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province du Québec, *Rapport Parent volume 1*, Québec, Les publications du Québec, 1966 [1963], p. 96.

base de ces transformations structurelles est la démocratisation de l'éducation et l'augmentation de l'accessibilité aux études. C'est dans cette partie du rapport qu'est proposée la création de l'Institut (qui deviendra au moment de sa création, en 1967, le cégep) afin de regrouper les études préuniversitaires et techniques. La démocratisation du système d'éducation québécois, telle que proposée par le Rapport Parent, passe par ailleurs par la participation. Cette participation aux institutions scolaires touche autant les professeurs que les étudiants qui sont appelés à jouer un rôle plus important dans l'administration de celles-ci. Ainsi, le rapport Parent recommandera :

[...] que la direction de l'Institut collabore avec les représentants étudiants pour tout ce qui regarde la bonne marche du campus. Non seulement peuvent-ils donner leur avis sur différents aspects de l'administration et de l'enseignement, il convient qu'ils soient appelés à le faire par des délégués élus pour faire partie des comités conjoints officiels. Il importe en effet que les étudiants puissent compter sur des modes d'expression intégrés aux structures officielles.<sup>4</sup>

Cette recommandation se retrouve aussi dans les propositions concernant l'université comprise comme :

[...] une communauté de professeurs et d'étudiants unis par une même recherche de la vérité. [...] Cette communauté d'esprit et de travail, il y aurait tout avantage à l'inscrire aussi dans les structures administratives. [...] Bien des conflits seraient évités si les étudiants se sentaient mieux associés à la direction des différents niveaux de l'université et étaient tenus au courant des difficultés et des problèmes de l'établissement.<sup>5</sup>

Le Conseil supérieur de l'éducation, récemment créé, va dans le même sens en 1966, intitulant son rapport annuel 1964-1965, *La participation au plan scolaire*<sup>6</sup>. Il

---

<sup>4</sup> Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province du Québec, *Rapport Parent volume 2*, Québec, Les publications du Québec, 1966 [1964], p. 237.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 269.

<sup>6</sup> Conseil supérieur de l'éducation, *Rapport annuel 1964-1965: La participation sur le plan*

affirme, à ce propos, qu' :

[...] après avoir mûrement réfléchi sur les changements qui se sont opérés au cours des récentes années et en particulier sur les principaux événements qui ont suivi la parution du premier volume de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, [le Conseil supérieur de l'éducation] a jugé qu'il devait consacrer la partie la plus importante de son premier rapport annuel à ce qu'il considère comme la principale condition du succès de la réforme déjà amorcée: la participation des personnes, des groupements et des institutions à l'élaboration du plan de développement scolaire et à sa mise en œuvre en fonction des deux grands objectifs que le ministre de l'Éducation définissait ainsi dans son premier rapport: « une éducation maximum pour chacun, jeune ou adulte, une préparation adéquate des jeunes à la vie réelle ».<sup>7</sup>

Ainsi, la planification de la réforme de l'éducation supérieure effectuée par la commission Parent et le ministère de l'Éducation s'effectue sous la gouverne de l'idéologie de la participation. Cet accent mis sur la participation aura une influence importante sur le mouvement étudiant qui est désormais appelé à s'intégrer aux structures officielles des établissements scolaires.

Paru en 1966, le troisième tome du Rapport Parent rappelle, dans un premier temps, la nécessité d'une démocratisation de l'éducation dans une société « industrielle » et « démocratique ». Il affirme ainsi que, d'une part, « les révolutions industrielles successives, le développement économique, le progrès des connaissances et de la technologie supposent une main-d'oeuvre plus instruite [...] »<sup>8</sup> et, d'autre part, que « l'éducation est [...] essentielle dans une société démocratique et elle doit y être

---

scolaire, Québec, Gouvernement du Québec, 1966, 213 p., <<http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/RapportsAnnuel/ra64-65.PDF>> (15 juillet 2015).

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. IX.

<sup>8</sup> Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province du Québec, *Rapport Parent volume 4*, Québec, Les publications du Québec, 1966 [1965], p. 4-5.

également accessible à tous [...] »<sup>9</sup>.

Une fois posée la nécessité pour la société québécoise contemporaine de démocratiser l'éducation, le rapport Parent affirme que cette démocratisation passe par la reconnaissance du « Droit de tous à l'éducation ». Ce droit à l'éducation se décline en plusieurs volets : droit à l'égalité, à la participation démocratique, à la liberté, à la dignité humaine, au progrès économique et à l'unité sociale et culturelle.<sup>10</sup> Ces aspects, qui constituent pour la commission Parent les différents axes de la réforme du système d'éducation, vont structurer la contestation étudiante pour les prochaines années.

Jean-Jacques Simard, dans *La longue marche des technocrates*, interprète les réformes de la Révolution tranquille comme une prise en charge de l'État par une élite technocratique. Selon lui, cette nouvelle élite technocratique assure son pouvoir à travers les principes de planification et de participation qui caractérisent la planification du développement régional effectué au BAEQ.<sup>11</sup> Cette conception de la Révolution tranquille peut être appliquée aux réformes en éducation. Ainsi, la mise en place du ministère de l'Éducation et du Conseil supérieur de l'éducation aurait pour objectif une meilleure planification de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée. Cette planification, effectuée par les hauts fonctionnaires de ces deux institutions, s'accompagne d'un discours sur la participation démocratique qui entraîne une réforme des instances de participation au sein des établissements d'enseignement supérieur. Dès 1968, ces instances seront, néanmoins, soumises à d'importantes crises qui opposeront cette nouvelle élite libérale-réformiste aux corps enseignants et

---

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 12-17.

<sup>11</sup> Jean-Jacques Simard, *La longue marche des technocrates*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1979, p. 52-68.

étudiants. Cette interprétation critique de la Révolution tranquille sera partie prenante de notre mémoire sur la recomposition du mouvement étudiant. À la suite de la réforme en éducation, les militants étudiants rejettent le principe de concertation et les instances de participation, et contestent les pouvoirs de ces technocrates sur l'appareil scolaire.

## 2.2 UGEQ et syndicalisme de concertation (1963-1966)

Philippe Couton et Jeffrey Cormier postulent dans *Voluntary associations and State Expansion in Quebec* que l'expansion de l'État québécois au moment de la Révolution tranquille favorise la multiplication des associations volontaires et, notamment, la fondation de l'UGEQ. Ainsi, au moment où la commission Parent est lancée, le mouvement étudiant québécois se structure sur une base provinciale, à travers la fondation de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), délaissant la National Federation of Canadian Student Union (NFCUS).<sup>12</sup> Ce changement avait été précédé, à l'Université de Montréal, par l'affirmation du syndicalisme étudiant avec l'adoption, en mars 1961, de « la charte de l'étudiant universitaire ». Celle-ci reprend en partie le discours de la charte de Grenoble, adoptée par l'Union nationale des étudiants français après la guerre, en affirmant que les étudiants étaient de jeunes travailleurs intellectuels.<sup>13</sup> Les étudiants réunis au sein de l'UGEQ mettent de l'avant, dès la fondation de celle-ci, l'accessibilité et la cogestion comme revendications prioritaires, utilisant le même vocable que les réformistes de la Révolution tranquille. En 1963, Pierre Marois, exécutant à l'Association générale des étudiants de

---

<sup>12</sup> Philippe Couton et Jeffrey Cormier, « Voluntary Associations and State Expansion in Quebec 1955-1970 », *Journal of Political and Military Sociology*, été 2001, p. 35-36.

<sup>13</sup> À propos de la charte de l'étudiant québécois et de l'idéologie syndicale dans le milieu étudiant, voir le mémoire d'Alexandre Leduc qui s'intéresse à l'influence de l'idéologie syndicale sur le mouvement étudiant et plus spécifiquement sur l'UGEQ: Alexandre Leduc, « *UGEQ: Centrale syndicale étudiante* » : *L'idéologie syndicale au sein du mouvement étudiant québécois des années 1960*, UQAM, mémoire de M.A (histoire), 2010, p. 48-59.

l'Université de Montréal (AGEUM), déclare à propos de la cogestion que les étudiants revendiquent « [...] des structures à l'intérieur desquelles on leurs accorde un droit de parole. À l'université, la cogestion académique et administrative»<sup>14</sup>. Inspirée par le projet du Parti libéral et de la Commission Parent, la fondation de l'UGEQ « fut bien accueillie par la Presse, les politiciens et syndicalistes. Entre autres, elle reçut des souhaits de longue vie par Jean Marchand, Daniel Johnson, Paul Gérin-Lajoie et René Lévesque »<sup>15</sup>.

Alors que la réforme de l'éducation est en gestation au sein de la commission Parent, le mouvement étudiant pratique un syndicalisme institutionnel de concertation avec l'État québécois en expansion. Pourtant, comme l'affirme Lysiane Gagnon, la lune de miel du mouvement étudiant avec le gouvernement québécois s'effrite rapidement alors que les réformes s'essouffent et que les élections de juin 1966 ramènent l'Union nationale au pouvoir.<sup>16</sup> Bien que la tension monte entre l'UGEQ et le gouvernement, la logique de négociation, propre au syndicalisme de concertation, persiste entre 1965 et 1968. Ainsi, l'UGEQ tente d'influencer les décisions politiques en éducation « par l'intermédiaire de plusieurs comités consultatifs du ministère de l'Éducation, de lobbying chez les fonctionnaires du même ministère, de rencontres avec les ministres de l'Éducation, de mémoires, etc. »<sup>17</sup>. Une transformation de l'organisation s'amorce, néanmoins, lors du congrès du printemps 1966. Avec l'élection de Robert Nelson à la tête de l'UGEQ, la méthode de l'animation sociale, popularisée dans de nombreux comités de citoyens dès le début de la décennie, sera

---

<sup>14</sup> Lysiane Gagnon, « Bref historique du mouvement étudiant au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, no 2, hiver 2008 [1971], p. 23.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 19-20.

<sup>17</sup> Pauline Gagnon, *L'UGEQ et l'Éducation*, mémoire de M.A. (science politique), Université de Montréal, 1970, p. 128-129.

priorisée afin de rapprocher l'UGEQ de la base étudiante, de développer une « démocratie de participation » au sein de l'organisation et « d'intégrer l'étudiant à son travail intellectuel et à son rôle de citoyen ».<sup>18</sup>

### 2.3 Rejet de la concertation et de la participation (1967-1969)

Les recommandations du Rapport Parent concernant la mise en place des cégeps<sup>19</sup> seront mises en œuvre, le 29 juin 1967, avec l'adoption de la Loi des Collèges d'enseignement général et professionnel (loi 21)<sup>20</sup>. C'est, ainsi que douze établissements sont lancés à la hâte en août 1967. Dès l'automne 1968, une nouvelle vague de douze cégeps ouvrent leurs portes.<sup>21</sup> Ces nouveaux cégeps ne sont pourtant pas fondés à partir du néant. Ainsi, le domaine bâti de certaines anciennes institutions est repris par ces nouveaux cégeps. De nombreux enseignants et cadres des institutions fusionnées continuent à travailler dans les nouveaux établissements. Toutefois, l'engagement massif d'enseignants pour répondre à l'augmentation de la fréquentation, la construction de nouveaux pavillons bétonnés, ainsi que la reprise en main par l'État, qui a désormais un pouvoir direct sur l'enseignement préuniversitaire et technique, amènent une rupture avec les institutions anciennes.<sup>22</sup>

Au moment où les cégeps sont fondés, les universités traditionnelles se questionnent

---

<sup>18</sup> Pierre Bédard et Claude Charron, « Les étudiants québécois : la contestation permanente », *Noir et rouge, édition spéciale*, no 2, 1969, p. 23.

<sup>19</sup> Nom donné par le gouvernement aux instituts abordés dans le rapport Parent.

<sup>20</sup> « Loi des collèges d'enseignement général et professionnel », *Statut du Québec*, 15-16 Eliz. II, Chapitre 71, 29 juin 1967.

<sup>21</sup> Martial Dassylva, « La naissance des cégeps : un exercice rationnel, cohérent et urgent », dans Lucie Héon, Thérèse Hamel et Denis Savard (dir.), *Les cégeps : une grande aventure collective*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 23-25.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 26-27.

sur leurs structures. À l'automne 1967, une nouvelle charte est adoptée à l'Université de Montréal. Celle-ci, dans la vague du projet de démocratisation de l'éducation, a pour objectif de transformer l'université cléricale et privée d'autrefois en organisme public. La mise sur pied du conseil universitaire et de l'assemblée universitaire devait permettre une large participation de l'État, des professeurs et des étudiants à la gestion de l'université. Le conseil universitaire, composé vingt-quatre membres dont deux étudiants, est l'instance suprême de l'université. Pour sa part, l'assemblée universitaire est censée représenter les intérêts de la communauté universitaire et inclut six étudiants sur environ 80 membres. La commission des études qui décide des questions d'ordre académique à l'échelle de l'université n'a, pour sa part, aucune représentation étudiante. Dès son adoption, l'AGEUM, à travers la voix de son président Michel Dorais, affirme « que la nouvelle charte ne change dans les faits rien »<sup>23</sup>. L'AGEUM refuse d'envoyer des représentants au conseil universitaire et, bien qu'envoyant six représentants à l'assemblée universitaire, affirme que la représentation étudiante « n'est qu'un bonbon que [leur] donne l'autorité »<sup>24</sup>. Elle critique, par ailleurs, le fait que ni la structure facultaire ni la structure départementale ne sont modifiées par cette nouvelle charte.

Au début de la session d'hiver 1968, un manifeste incendiaire est écrit par un collectif étudiant<sup>25</sup>, principalement issu de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. Parmi ces étudiants, Louise Harel sera, dès la fin du printemps 1968, élue sur l'exécutif de l'UGEQ. Pour sa part, Roméo Bouchard animera l'année suivante le journal de l'Université de Montréal, le *Quartier Latin*, alors porte-voix de la

---

<sup>23</sup> Michel Dorais, « L'AGEUM, la nouvelle charte ne change rien dans les faits », *Quartier Latin*, 10 octobre 1967, p. 7.

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> Le manifeste est signé par Paul Villeneuve, Raymond Mailhot, Louise Harel, Pierre Pagé, Louise Fortin, André Saicans, Lorraine Rondeau, Louis Favreau, Roméo Bouchard et Jean-Claude Dallaire.

contestation étudiante. Ce manifeste, diffusé dans les campus universitaires et collégiaux, approfondit la critique du projet de démocratisation de l'éducation au Québec et de la nouvelle charte de l'Université de Montréal. Dans *Université ou fabrique de ronds de cuir*<sup>26</sup>, paru en février 1968, ces étudiants affirment que l'université n'est pas l'institution « révolutionnaire », « autonome » et « désintéressée » qu'ont esquissée les architectes de la « démocratisation de l'éducation ». Ils la définissent au contraire comme « une usine où les notables se reproduisent en série » et assujettie aux « mêmes patrons que la société ». La nouvelle charte adoptée à l'Université de Montréal leur sert d'exemple pour démontrer leur prise de position. Reprenant les critiques déjà esquissées à l'automne par l'AGEUM, le manifeste affirme que ce sont les mêmes « notables » qu'auparavant qui ont pris le contrôle des structures nouvelles et qu'ils la conçoivent « comme une entreprise dont il faut assurer la bonne marche financière ». D'autre part, ces étudiants dénoncent « l'absence totale de réelle démocratie » en raison du pouvoir démesuré des cadres au sein de la communauté universitaire.

La critique de ces étudiants vise à un élargissement du « projet de participation » à l'ensemble des étudiants, professeurs et employés de l'université. Bien que l'idéologie de la participation imprègne les demandes étudiantes, une première césure s'effectue avec celle-ci lorsque le manifeste affirme la phrase : « À force de dialoguer on finit par se faire fourrer ».<sup>27</sup> Cette phrase est emblématique du processus de rupture qui s'opère dans le mouvement étudiant. Ce rejet du dialogue est à la base de l'édification de la contestation étudiante de la fin des années 1960. Il en résultera un refus par les militants étudiants des structures de concertation avec l'État et des instances locales de participation au sein des établissements scolaires.

---

<sup>26</sup> Collectif, *Université ou fabrique de ronds de cuir*, Saint-Jean, publié par les auteurs, février 1968, 26 p., <<http://fr.scribd.com/doc/55806598/Transcription-Des-Ronds-de-Cuir#scribd>> (15 juillet 2015).

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 2.

La parution en février 1968 du manifeste pave la voie à une critique élargie du projet de démocratisation de l'éducation. La semaine syndicale organisée par l'UGEQ au cégep Lionel-Groulx, à l'été 1968, représente à l'échelle nationale un moment de rupture avec le syndicalisme de concertation prôné jusque-là par l'UGEQ. Lors de cet événement, plus d'une centaine de militants de l'UGEQ discutent de la réforme en éducation et du syndicalisme étudiant.<sup>28</sup> Michel Morin de la *Presse étudiante nationale* (PEN) notera trois conclusions tirées par les étudiants au cours de cette semaine. D'une part, il y avait une nécessité de démocratiser l'UGEQ en donnant plus de pouvoir à la base étudiante au détriment de l'exécutif national. D'autre part, l'UGEQ devait se situer dans une perspective de contestation sociale et sortir de la posture corporatiste qui l'avait caractérisée depuis sa fondation. De ces deux facteurs découle une troisième conclusion, la nécessité pour l'UGEQ de se retirer des comités gouvernementaux auxquels elle siégeait jusqu'en 1968<sup>29</sup>. Dès l'automne, l'exécutif de l'UGEQ donnera suite à cette rupture amorcée à Lionel-Groulx en quittant les trois comités gouvernementaux auxquels elle participait, soit le « Comité du plan de l'accessibilité générale à l'éducation » (mis sur pied en 1966 et regroupant l'UGEQ, la CSN, la FTQ et le ministère de l'Éducation), le « Comité de révision des cas exceptionnels du Service de l'aide aux étudiants » et le « comité de la mission des études sur la formation des maîtres »<sup>30</sup>.

Ce rejet des instances de concertation avec l'État par l'UGEQ est suivi par une remise en question par certaines associations étudiantes de cégeps du principe de représentation aux instances de participation locale. Au cégep Lionel-Groulx, par

---

<sup>28</sup> Anonyme, « Le mouvement étudiant au Québec (1964-1972) », *Mobilisation*, vol. 4, no 2, octobre 1974, p. 9.

<sup>29</sup> Michel Morin, « La semaine syndicale au cégep Lionel Groulx », *La semaine à l'UGEQ*, rentrée 68, p. 4-5, AUdeM, Montréal, P168, 4056, Semaine à l'UGEQ.

<sup>30</sup> Anonyme, « L'UGEQ s'est retirée de trois comités gouvernementaux », *La semaine à l'UGEQ*, rentrée 1968, p. 1, AUdeM, Montréal, P168, 4056, Semaine à l'UGEQ.

exemple, l'exécutif de l'association étudiante avait obtenu avec l'adoption de la loi 21 un pouvoir de nomination des représentants siégeant aux assemblées départementales, à la commission pédagogique et au comité de vie étudiante.<sup>31</sup> Pourtant, dès 1967-1968, les étudiants exigent un pouvoir paritaire des étudiants sur les instances de participation, ce que la direction refuse. Dans un bulletin publié pour le ministère de l'Éducation sur les causes de la contestation étudiante, Elisabeth Bielinski affirme: « Qu'en nous référant à l'historique du mouvement étudiant au CEGEP Lionel-Groulx, nous constatons que l'affrontement entre la direction et les étudiants a précisément surgi sur cette question de la participation »<sup>32</sup>. Au cours de l'automne, l'exécutif décide de se retirer de l'ensemble des comités du cégep. L'association étudiante conteste ainsi « son rôle de représentativité, de délégation du pouvoir », ce qui implique pour elle « une nouvelle conception du syndicalisme étudiant, une prise en charge par les étudiants eux-mêmes de tout le pouvoir pédagogique et un réaménagement des pouvoirs administratifs des cégeps [...] »<sup>33</sup>.

Alors que l'UGEQ et certaines AGE s'enlignent vers la contestation sociale en rejetant la concertation et la délégation sur les structures de participation, des statistiques sur la fréquentation de nouveaux cégeps inquiètent les étudiants. En effet, les prévisions du ministère de l'Éducation étaient que 62% des étudiants s'inscriraient dans le secteur technique et 38% dans le secteur préuniversitaire. Dans les faits, la tendance est inversée et 66% des étudiants s'inscriront dans le secteur

---

<sup>31</sup> « Loi des collèges d'enseignement général et professionnel », *Statut du Québec*, 15-16 Eliz. II, Chapitre 71, 29 juin 1967.

<sup>32</sup> Elisabeth Bielinski, « Le mouvement de contestation: causes et antécédents », *Bilan et prospective: le mouvement étudiant au Québec*, Bulletin no 4, mars 1969, p. 13, Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie, Montréal.

<sup>33</sup> Réal Valiquette, « Vers un nouveau syndicalisme étudiant », *La semaine à l'UGEQ*, décembre 1968, p. 5, AUdeM, Montréal, P168, 4056, Semaine à l'UGEQ.

préuniversitaire.<sup>34</sup> Cela pose problème si l'on en croit les rumeurs qui commencent à circuler dans les cégeps, à la suite du colloque annuel de la Faculté d'éducation de l'Université Laval, où de hauts fonctionnaires annoncent que plus de 65% des demandes d'admission à l'université seront refusées faute d'espace, ce qui représente plus de 20 000 étudiants.<sup>35</sup>

Le 7 octobre 1968, les militants de Lionel-Groulx, qui avaient rejeté la logique de représentation aux instances de participation du cégep, tiennent une rencontre regroupant plus d'une centaine d'étudiants et décident d'organiser le lendemain une assemblée générale (AG) afin d'occuper le cégep. Plus de 800 étudiants (80% du cégep) se réunissent et votent par une forte majorité d'entamer l'occupation du cégep (530 pour, 300 contre) et de revendiquer la création d'une seconde université de langue française, une amélioration du régime de prêts et bourses, des débouchés sur le marché du travail et une participation totale à la vie pédagogique et administrative du cégep.<sup>36</sup>

Rapidement, le mouvement d'occupation du cégep Lionel-Groulx se diffuse à d'autres cégeps, départements universitaires et écoles secondaires de la province.<sup>37</sup> Une semaine après le déclenchement de l'occupation de Lionel-Groulx, les étudiants des deux tiers des cégeps de la métropole débrayent, tandis que certains départements de sciences sociales de l'Université de Montréal se joignent au mouvement

---

<sup>34</sup> Denis Savard et Saïd Bouthaim, « Les cégeps: de l'accès à la réussite », p. 94-97, dans Lucie Héon, Thérèse Hamel et Denis Savard (dir.), *Les cégeps : une grande aventure collective québécoise*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, 562 p.

<sup>35</sup> Jean-Philippe Warren, *Une douce anarchie*, Montréal, Éditions du Boréal, 2008, p. 102-103.

<sup>36</sup> Elisabeth Bielinski, « Le mouvement de contestation: causes et antécédents », *Bilan et prospective: le mouvement étudiant au Québec*, Bulletin no 4, mars 1969, p. 23-25, Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie, Montréal.

<sup>37</sup> Pour une histoire détaillée des événements d'octobre 1968, consulter la monographie de Jean-Philippe Warren, *Une douce anarchie*, Montréal, Éditions du Boréal, 2008, 311 p.

d'occupation.<sup>38</sup> L'École des Beaux-Arts est aussi occupée par les étudiants qui expulsent l'ensemble des employés, excepté le responsable de la chaufferie. Ils dressent le drapeau rouge sur l'institution et la renomment « la République des Beaux-Arts ».

Deux semaines après le lancement des occupations et alors que le mouvement s'essouffle, l'UGEQ appelle le 21 octobre à une manifestation à Montréal et à Québec. 10 000 étudiants marchent cette journée-là dans les rues de Montréal et un peu plus de 300 dans les rues de Québec.<sup>39</sup> Cette marche marque, toutefois, la fin du mouvement d'occupation qui continuera au-delà de cette manifestation de manière isolée, notamment à l'École des Beaux-Arts jusqu'au 20 novembre. Pierre Bédard et Claude Charron affirment dans un texte paru en 1969 que : « Quand, après la marche des 10,000, le mouvement rentra sous terre, le sentiment d'échec vint recouvrir les cœurs chauds »<sup>40</sup>.

Alors que les étudiants des cégeps se tournent vers la contestation à l'automne 1968, les administrations collégiales réagissent d'abord avec retenue et prudence, ne faisant pas intervenir la police au sein des institutions durant les semaines d'occupation. Cependant, une fois le mouvement essoufflé, on observe une augmentation de la répression dans les institutions scolaires encore occupées ou agitées par des contestataires. Cette répression touche en premier lieu les contestataires en raison de l'exclusion de nombreux étudiants ayant participé aux occupations d'octobre.<sup>41</sup> Plus largement, des règles imposant la présence obligatoire aux cours – si 10% des cours

---

<sup>38</sup> Jean-Philippe Warren, *op. cit.*, p. 106-108.

<sup>39</sup> Jean-Philippe Warren, *op. cit.*, p. 135-138.

<sup>40</sup> Pierre Bédard et Claude Charron, « Les étudiants québécois : la contestation permanente », *Noir et rouge*, no 2, 1969, p. 46.

<sup>41</sup> Roméo Bouchard, « La guérilla dans les cégeps », *Quartier Latin*, 19 novembre 1968, p. 2.

sont manqués, l'étudiant est expulsé – et la réinscription obligatoire à la suite du mouvement d'occupation sont adoptées afin d'isoler les contestataires encore actifs sur les campus. Outre les expulsions, on observe aussi une répression visant à briser les associations générales étudiantes.<sup>42</sup> Aux cégeps de Maisonneuve et Lionel Groulx, l'administration interdit l'organisation d'assemblées étudiantes, et ce, même en dehors des heures de cours.

En raison des occupations, l'administration de Lionel-Groulx met le cégep en lock-out et pose comme condition d'ouverture de l'établissement « la reconnaissance du principe de délégation de pouvoir à l'intérieur des comités du collège »<sup>43</sup>. Cette condition à la réouverture du cégep rend compte de la volonté de l'administration de redonner une légitimité aux structures de participation du cégep. Au cégep de Maisonneuve, l'administration ferme les locaux associatifs, interdit la radio ainsi que le journal étudiant.<sup>44</sup> Le cas de la répression au cégep de Maisonneuve se poursuivra au-delà de la session d'automne 1968 et est révélateur du tournant répressif de certaines administrations. En avril 1969, onze enseignants sont renvoyés par l'administration après avoir sympathisé avec les contestataires étudiants. Les étudiants du cégep se solidarisent avec ces enseignants et occupent le collège le 16 avril, puis votent la grève pour le lendemain. Comme le note Lysiane Gagnon :

Cette fois, les autorités du collège, avec l'appui implicite, mais ferme du ministère [...], adoptent dès le début une attitude dure. Le collège est patrouillé par des agents de sécurité, on installe des « barrages » devant le gymnase et l'auditorium, on effectue des contrôles serrés à l'entrée. La dernière semaine du conflit, 50 étudiants sont expulsés, six professeurs sont suspendus puis congédiés pour avoir participé aux assemblées

---

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> Réal Valiquette, « Vers un nouveau syndicalisme étudiant », *La semaine à l'UGEQ*, vol. 3, no 9, 1<sup>er</sup> au 6 décembre 1968, p. 5, AUdeM, Montréal, P168, 4056, *Semaine à l'UGEQ*.

<sup>44</sup> Roméo Bouchard, « La guérilla dans les cégeps », *Quartier Latin*, 19 novembre 1968, p. 2.

étudiantes et au piquetage.<sup>45</sup>

Dans un article récent, Guillaume Sibertin-Blanc, chercheur en philosophie politique, effectue une analyse transnationale des tactiques de dépolitisation mises à l'œuvre par les administrations universitaires. Il énumère, pour ce faire, les différentes formes que la répression institutionnelle peut prendre dans les établissements pour contrer la politisation et la contestation grandissantes des étudiants, à partir des années 1960. Ces tactiques reflètent exactement les mesures prises par les administrations collégiales à la suite des occupations d'octobre 1968, démontrant une volonté claire de leur part de dépolitiser ces institutions nouvelles en proie à la contestation :

On ne saurait énumérer toute la variété tactique de ces luttes pour dépolitiser l'université ou « vacuoliser » la politisation que peuvent y susciter certaines dynamiques de luttes étudiantes : de l'intégration des organisations représentatives dans des commissions paritaires essentiellement adaptées à la production de consensus sur des revendications strictement corporatistes ou « simplement techniques », à l'interdiction pure et simple des assemblées générales ou des séminaires dont les objets sont jugés indésirables, en passant par la suppression des subventions aux associations et aux caisses de solidarité des syndicats, le chantage aux examens, la répression ciblée de certains étudiants isolés comme « agitateurs politiques », et dont l'épinglage comme « meneurs » produit par contre-coup un effet d'interpellation sur la masse étudiante en « usagers responsables », « étudiants conscients de leurs devoirs »...<sup>46</sup>

À la suite des occupations d'octobre, le modèle d'organisation des étudiants québécois se modifie avec l'apparition des comités d'action étudiants. Ceux-ci, mis en place au moment des occupations d'octobre, critiquent la logique de représentativité des Associations générales étudiantes (AGE) et appellent à ramener le pouvoir à la base. Ce nouveau type d'organisation politique étudiante au sein des institutions d'enseignement s'accompagne d'une critique du modèle syndical de

---

<sup>45</sup> Lysiane Gagnon, *op. cit.*, p. 44.

<sup>46</sup> Guillaume Sibertin-Blanc, « Dialectique de politisation et question de méthode », *Actuel Marx*, no 47, 2010, p. 76.

représentation qui touche jusqu'à l'exécutif de l'UGEQ. En novembre 1968, la démission de Louis Bourbeau, président de l'UGEQ, s'accompagne d'une critique du concept de président lui-même et, plus globalement, du « principe de représentation politique » menant à la nécessité « d'une refonte des structures de l'UGEQ ». <sup>47</sup>

Si, à l'échelle locale, le mouvement d'octobre a mené à la formation de comités d'action parallèles aux organisations représentatives que sont les AGE, le projet de démocratie de participation, déjà affaibli par le retrait de l'UGEQ des comités gouvernementaux, connaît un désaveu important de la part des militants étudiants qui ne croient plus possible le dialogue avec les institutions scolaires et le gouvernement.

Cette désaffection à l'endroit du dialogue se répercute aux différents échelons des nouvelles structures de participation des établissements d'éducation postsecondaire. À la suite de la désaffection des structures de concertation par l'UGEQ et de participation par l'association étudiante de Lionel-Groulx, l'AGEUM, qui en 1963 exigeait la cogestion, se retire en novembre 1968 de l'ensemble des comités conjoints mis en place à l'Université de Montréal. <sup>48</sup> Avec comme mot d'ordre « Non à la cogestion! », l'AGEUM dénonce la faible démocratisation des structures dans cette nouvelle charte où « la concentration du pouvoir empêche la participation effective de ceux qui sont concernés par les décisions ». <sup>49</sup>

À la fin de la session d'automne 1968, le syndicalisme étudiant est profondément transformé. Le syndicalisme de concertation, qui avait caractérisé l'UGEQ durant les auditions de la commission Parent, est critiqué par les militants étudiants qui

---

<sup>47</sup> Alexandre Leduc, *op. cit.*, p. 166.

<sup>48</sup> AGEUM, « La co-gestion non », *La semaine de l'UGEQ*, vol. 3, no 5, 3 novembre au 9 novembre 1968, p. 14, AUdeM, Montréal, P168, 4056, Semaine à l'UGEQ.

<sup>49</sup> AGEUM, « AGÉUM : non à la cogestion », *La semaine de l'UGEQ*, vol. 3, no 7, 17 novembre au 23 novembre 1968, p. 2, AUdeM, Montréal, P168, 4056, Semaine à l'UGEQ.

déchantent du projet de démocratisation de l'éducation. D'une part, l'UGEQ quitte, au début de la session, les comités de concertation avec l'État auxquels elle participait. D'autre part, les associations étudiantes refusent à l'échelle locale d'envoyer des représentants aux nouvelles instances de participation, court-circuitant les structures nouvelles des cégeps et de l'Université de Montréal. Ainsi, les militants étudiants opposent à la concertation et à la participation une conception du changement social se fondant sur l'action de masse des étudiants. Au printemps 1969, un troisième rejet du syndicalisme de concertation est formulé au moment de la dissolution de nombreuses AGE et de l'UGEQ: celui du principe de représentation politique à l'intérieur du mouvement étudiant.

#### 2.4 Dissolution de l'UGEQ: rejet du principe de représentation

Le discours critique à l'endroit de la concertation et de la participation, qui se développe depuis le printemps 1968 et se diffuse à l'échelle du Québec au cours de la vague d'octobre, ébranle bientôt l'existence même des AGE et de l'UGEQ. Au cours du printemps 1969, les AGE de deux des trois universités francophones sont dissoutes, à commencer par l'AGEUM qui était, depuis la fondation de l'UGEQ, une composante centrale du syndicalisme étudiant québécois. Après avoir quitté à la fin de l'automne les comités de cogestion de l'université, l'exécutif propose, au cours du congrès annuel du 1<sup>er</sup> mars 1969 regroupant 250 étudiants<sup>50</sup>, l'autodissolution de l'AGEUM espérant « ainsi permettre une meilleure spontanéité des masses et une radicalisation de la contestation »<sup>51</sup>. L'AGEUM avait, par ailleurs, été affaiblie par les désaffiliations de Polytechnique, de HEC et des facultés de Droit, Chirurgie dentaire et Sciences qui avaient quitté l'association en raison de la radicalisation de ses discours et pratiques. L'AGEL (Association générale des étudiants de Laval) connaît

---

<sup>50</sup> Claude Bertrand, « Un congrès Paqueté », *Quartier Latin*, 4 mars 1969, p. 4.

<sup>51</sup> Alexandre Leduc, *op. cit.*, p. 171.

au printemps 1969 le même sort, étant critiquée de l'intérieur pour le radicalisme de ses positions. Dans le cas des cégeps, les militants d'octobre désertent peu à peu les AGE, affaiblies par la répression administrative, au profit des comités d'action créés dans le sillon des occupations d'octobre.<sup>52</sup>

C'est dans ce contexte d'effervescence mais aussi d'éclatement politique que se tient le congrès annuel de l'UGEQ qui regroupe, du 12 au 16 mars 1969, les délégués des cégeps et universités membres de celle-ci. Les conflits entre les différentes lignes politiques présentes dans le mouvement étudiant depuis 1968 se déploient au cours de la fin de semaine. Le *Quartier Latin* observe deux grandes tendances en opposition au cours de la fin de semaine, la tendance syndicaliste et la tendance mouvementiste<sup>53</sup>. Dans le cadre d'une note au ministère de l'Éducation sur la contestation étudiante, Gilles Pronovost et Richard Simoneau, alors étudiants en sociologie à l'Université Laval, en identifient plutôt quatre. Ils déclinent, en ce sens, la tendance syndicale en trois groupes distincts : le syndicalisme critique, le syndicalisme de négociation et le syndicalisme culturel.<sup>54</sup> Le syndicalisme de négociation, représenté par les associations de Polytechnique, des HEC et de McGill, se veut en continuité avec l'action politique de l'UGEQ en réaffirmant les principes de concertation, de participation et de représentation. Le syndicalisme critique, pour sa part, regroupe les leaders d'octobre 1968, tels Claude Charon et Louise Harel, et affirme la nécessité de l'organisation de type syndical en milieu étudiant. Cette tendance refuse toutefois le

---

<sup>52</sup> Roméo Bouchard, « Dissolution de l'AGEUM et agonie du syndicalisme étudiant au Québec », *Quartier Latin*, 4 mars 1969, p. 2.

<sup>53</sup> Anonyme, « Le résultat brut du congrès de l'UGEQ », *Quartier Latin*, 18 mars 1969, p. 12.

<sup>54</sup> Les articles portant sur la dissolution de l'UGEQ dans les journaux étudiants ainsi que dans les communications de l'UGEQ identifient principalement ces deux tendances, mais il nous semble plus pertinent pour comprendre l'évolution subséquente du milieu étudiant d'aborder les quatre tendances identifiées par Gilles Pronovost et Richard Simoneau, « Le congrès de l'U.G.E.Q. 1969: Monographie », *Bilan et prospective: le mouvement étudiant au Québec*, Bulletin no 7, août 1969, 21 p., Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie, Montréal.

syndicalisme de concertation, entrevoyant le changement social dans la construction d'un mouvement de masse critique de l'État. Au contraire de celle-ci, la tendance mouvementiste critique la « représentation » propre à l'action syndicale de l'UGEQ et croit en la spontanéité des masses appelant l'organisation de comités d'action sur une base politique dans les institutions scolaires. Cette tendance, formée des militants réunis sous l'égide du Mouvement syndical et politique (MSP), est issue des comités d'action de base organisés au cours des occupations d'octobre 68. Enfin, la quatrième tendance, le syndicalisme culturel, appelle à une organisation à l'extérieur des structures syndicales et politiques afin de changer en profondeur les modes de vie. Cette dernière tendance, associée à la contre-culture en plein développement au Québec et plus largement en Occident, rejette toute forme de structures et d'organisation. Elle s'appuie, au contraire, sur le spontanéisme individuel des étudiants pour transformer la société.

À la fin du congrès, aucune élection n'a lieu pour nommer l'exécutif de l'UGEQ. Aucune des tendances, présentes au cours de celui-ci, ne sort clairement gagnante des débats de la semaine. Une résolution est néanmoins adoptée en fin de congrès afin de suspendre les activités de l'Union « jusqu'à la semaine syndicale qui devrait se tenir en juin 1969 et où sera fixé l'avenir de l'UGEQ »<sup>55</sup>. Malgré cette résolution, l'UGEQ se trouve pratiquement dissoute au lendemain du congrès, ce congrès spécial n'ayant jamais été convoqué.<sup>56</sup> Deux ans à peine après la création des cégeps, les délégués de ceux-ci, « pour la plupart promoteurs du MSP », rejettent les structures de concertation et de participation mises en place au moment de la Révolution tranquille. Alexandre Leduc affirme dans son mémoire que la dissolution de l'UGEQ provient

---

<sup>55</sup> Anonyme, « Le résultat brut du congrès de l'UGEQ », *Quartier Latin*, 18 mars 1969, p. 16.

<sup>56</sup> Pierre Bédard, Claude Charron, « Les étudiants québécois : la contestation permanente », *Noir et rouge*, no 2, 1969, p. 53.

du refus du principe de représentation politique à la base du modèle syndical.<sup>57</sup> Un tel rejet par les promoteurs du MSP est, d'une part, relié au refus que des « représentants étudiants » siègent aux comités de concertation avec l'État et aux instances de participation des établissements scolaires. D'autre part, ce rejet est relié à l'affirmation de l'AG comme instance décisionnelle à l'intérieur du mouvement étudiant au cours des occupations d'octobre 1968. Bien que, comme le note Leduc, ce refus de la représentation politique scelle la fin de l'UGEQ, il est aussi un aboutissement de la mutation organisationnelle, entamée par l'équipe Nelson, visant à mettre en place une « démocratie de participation » faisant appel à « la base étudiante » à l'intérieur même du mouvement étudiant. Ainsi, les militants étudiants concrétisent le triple refus caractérisant la contestation étudiante dans les institutions nouvelles et sabordent, de ce fait, les véhicules organisationnels associés jusque-là au syndicalisme de concertation.

## 2.5 Service aux étudiants (SAE): participation et intégration

Au lendemain de la vague d'occupation d'octobre 1968, certaines administrations collégiales avaient opté pour la répression afin d'étouffer le mouvement de contestation. Cette répression fut accompagnée d'une réflexion par un comité créé par le ministère de l'Éducation afin de répondre au « phénomène nouveau de la contestation étudiante ». Ce comité, mis en place dès juillet 1968 par le ministre de l'Éducation, Jean-Guy Cardinal, est composé de quatre fonctionnaires du ministère de l'Éducation, parmi lesquels Bernard Landry<sup>58</sup> et Jean-Paul Desbiens<sup>59</sup>. Ce comité

---

<sup>57</sup> Alexandre Leduc, *op. cit.*, p. 162-163.

<sup>58</sup> Bernard Landry connaissait déjà bien le milieu étudiant, ayant siégé en 1963 sur l'exécutif de l'AGEUM et ayant présidé l'exécutif provisoire de l'UGEQ en 1964.

<sup>59</sup> Jean-Paul Desbiens s'est fait connaître en 1960 avec *Les insolences du frère Untel* qui remettaient en question le Conseil de l'Instruction publique et l'influence de l'Église dans le système d'éducation. Il participera en 1966 à la préparation de la mission des cégeps.

restreint est soutenu par un groupe de recherche, dont les membres réguliers sont Elizabeth Bielinski, Yves Brais et Gérard Lapointe, tous issus de l'Université Laval. Entre janvier 1969 et juin 1970, ce groupe de recherche sociologique produit une série de treize cahiers intitulés *Bilan et prospective: Le mouvement étudiant au Québec*. Une ligne de force ressort des déclarations publiques des membres de ce groupe : répondre à la contestation par la participation. Un discours du ministre de l'Éducation, Jean-Guy Cardinal, reproduit dans le cadre de ces cahiers, est à ce propos emblématique : « La relance de la réforme devra, donc, consister à enrichir la signification de l'enseignement (sa "relevance") [sic] et à structurer la vie étudiante elle-même : les services aux étudiants. Dans le milieu lui-même, le moyen d'atteindre ce double objectif peut être désigné globalement par le terme participation »<sup>60</sup>. Jean-Paul Desbiens, lui aussi membre du comité, explique, pour sa part, le rôle intégrateur des structures institutionnelles de la participation : « Les jeunes ont tendance à vouloir changer les règles du jeu dès que leur application ne les conduit pas à gagner. Il faut refuser cette tactique et enfermer les jeunes dans les règles où l'on a décidé de s'enfermer soi-même »<sup>61</sup>.

Pour le ministère de l'Éducation, ces règles de participation passent par les Services aux étudiants (SAE). Avec la dissolution et l'affaiblissement de plusieurs AGE, les SAE deviennent la principale organisation structurant la vie étudiante sur les campus collégiaux. Les SAE, financés à travers des cotisations étudiantes, sont composés d'animateurs sociaux directement redevables aux directeurs des services aux étudiants. Ils ont pour responsabilité de coordonner les activités étudiantes extra-académiques (journal, radio, vie spirituelle...) et d'organiser des « happenings »

---

<sup>60</sup> Jean-Guy Cardinal, « Contestation et engagement », *Bilan et prospective: Le mouvement étudiant au Québec*, Bulletin no 10, 12 octobre 1969, p. 14, Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie, Montréal.

<sup>61</sup> Jean-Paul Desbiens, « L'affirmation de l'étudiant '69 », *Bilan et prospective: Le mouvement étudiant au Québec*, Bulletin no 6, juin 1969, p. 11, Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie, Montréal.

regroupant les étudiants du campus. Ces happenings, compris comme « créations collectives spontanées dont on ne contrôle pas l'évolution », ont pour double objectif la création et la participation des étudiants.<sup>62</sup>

Une des études parues en juin 1970 dans *Bilan et prospective: Le mouvement étudiant au Québec*, s'intéresse spécifiquement aux SAE et aux Directeurs des services aux étudiants (DSE) dans les cégeps. L'auteure identifie dans cette fiche trois attitudes des DSE à l'endroit du milieu étudiant. Certains DSE observent une indifférence totale des étudiants envers tout ce qui les touche directement — que ce soit sur les plans politique, académique ou culturel. Au contraire, d'autres DSE soulignent l'intérêt marqué des étudiants pour les activités socioculturelles rigoureusement organisées, les « happenings » tels que mis de l'avant par les animateurs sociaux des SAE. La troisième attitude des DSE à l'endroit des milieux étudiants en est une de défiance à l'endroit des contestataires. Les happenings sont compris par ceux-ci comme une activité permettant de détourner les étudiants de la contestation:

[...] des administrateurs, au nombre desquels figurent des DSE, ont tendance à ne considérer une réalisation comme valable que dans la mesure où elle constitue une opposition aux contestataires : il s'agit de leur prouver qu'ils ont tort et de leur montrer que certaines choses, bien que mauvaises à leurs yeux, satisfont pourtant l'ensemble des étudiants (l'exemple de la participation étudiante est caractéristique à cet égard; tandis qu'elle est refusée par les contestataires, elle semble acceptée par la majorité des étudiants).<sup>63</sup>

Les étudiants impliqués dans les comités d'action des cégeps, principalement affiliés à la tendance mouvementiste, développent dans leurs publications une critique des SAE. Au cégep Édouard-Montpetit, *Antenne*, la revue du comité d'action politique,

---

<sup>62</sup> Jocelyne Laforce-Desjardins, « Le happening miroir du milieu », *Prospectives*, vol. 6, no 4, septembre 1970, p. 246.

<sup>63</sup> Elisabeth Bielinski, « Les services aux étudiants dans les cégeps », *Bilan et prospective: Le mouvement étudiant au Québec*, Bulletin no 13, juin 1970, p. 12, Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie, Montréal.

affirme que « l'animation joue un rôle d'intégration, qu'elle est financée par les gens en place parce que non dangereuse pour le système établi »<sup>64</sup>. Pour sa part, le MSP affirme dans un bulletin de liaison paru en août 1969 « que les administrations scolaires vont essayer, tout en exerçant une subtile répression politique, d'embobiner tous les réformistes et les centres mous dans un processus monstre d'animation sociale et de relations humaines »<sup>65</sup>. Au cégep Ahuntsic, un article d'*En avant!*, journal d'obédience maoïste, note le rôle politique des SAE qui « contrôlent l'affichage, la radio, l'imprimerie et les salles, ce qui leur permet de censurer tout ce qui se passe »<sup>66</sup>.

Le bilan d'un happening s'étant déroulé au cégep Édouard-Montpetit, du 23 au 25 mars 1970, rend compte des tensions suscitées par ce genre d'événements. Jocelyne Laforce-Desjardins, chargée de « recherche et animation » au SAE du cégep, relate l'organisation d'un contre-happening, par ce qu'elle identifie comme un groupe de contestataires qui distribue à travers le cégep un tract dénonçant les happenings comme « activité de défoulement individuel détournant les étudiants des véritables problèmes »<sup>67</sup>. Face aux activités du groupe de contestataires, elle conclut que « le happening qui se voulait une manifestation de participation totale et intégrale n'a pas

---

<sup>64</sup> Anonyme, « L'animation sociale, processus d'intégration », *Antenne*, vol. 12, no 1, octobre 1969, p. 5, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Cégep Édouard-Montpetit (11), Boîte 431.

<sup>65</sup> MSP, « MSP août 69 », *Liaisons*, août 1969, p. 3-4, AUQAM, Montréal, Collection de documents sur le mouvement étudiant à l'UQAM (14p:900), Mouvement syndical et politique (09/1), Boîte 765.

<sup>66</sup> Mouvement étudiant du Québec (MEQ), « Cégeps 70 », *En avant!*, avril 1970, p. 1, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Mouvement étudiant québécois (46), Boîte 431.

<sup>67</sup> Jocelyne Laforce-Desjardins, *op. cit.*, p. 249.

réussi à regrouper toutes ces tendances dans une expérience collective »<sup>68</sup>.

Même si ces groupes décrivent le rôle d'intégration des SAE, cette critique n'est pas partagée par l'ensemble des étudiants. Les activités socioculturelles et les « happenings » organisés par les animateurs des SAE se multiplient dès le printemps 1969 alors que la contestation devient le fait des quelques cellules du MSP, qui ne survivront pour la plupart pas au-delà de l'automne 1969. Alors que l'année 1968-1969 avait donné son lot de contestation/répression dans les cégeps, au printemps 1970 ce sont les animateurs et leurs « happenings » qui marquent le milieu étudiant. Luc Fournier, étudiant au cégep de Maisonneuve, écrit à propos de son établissement touché par la répression en 1968-1969 qu'il « [...] n'est peut-être plus une colonie pénitentiaire, il est devenu une colonie de vacances »<sup>69</sup>. Les SAE seront, néanmoins, un élément essentiel dans la recomposition du mouvement étudiant dans les cégeps. En effet, comme nous l'observerons subséquemment, la remise sur pied de véhicules associatifs va s'effectuer par une reprise en main des activités et du financement des SAE par les étudiants.

## 2.6 Fondation et déboires de « l'Université de la participation »

Au cours de la décennie 1960, les discussions concernant la mise en place d'une seconde université francophone étaient sur de nombreuses lèvres.<sup>70</sup> Le manque de débouchés universitaires des cégépiens puis la contestation d'octobre 1968 accélèrent le projet d'université nouvelle discuté depuis plusieurs années déjà. Le 18 décembre

---

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 250.

<sup>69</sup> Luc Fournier, « Maisonneuve : De la kolonie (sic) pénitentiaire à la colonie de vacances », *Quartier Latin*, 14 janvier 1970, p. 16.

<sup>70</sup> Pour plus d'informations à propos des discussions ayant mené à la fondation de l'Université du Québec on peut consulter Carolyne Hébert, *La genèse de l'Université du Québec, 1960-1969*, mémoire de M.A (histoire), UQAM, 2007, 143 p.

1968, l'Assemblée nationale adopte à l'unanimité la loi 88, soit la loi de l'Université du Québec (UQ)<sup>71</sup>, qui met en place les fondements de ce réseau<sup>72</sup>. Alors qu'on assiste à l'éclatement de plusieurs AGE et de l'UGEQ et que les étudiants et les travailleurs manifestent par milliers lors de l'opération McGill français, le gouvernement institue par décret l'UQAM le 9 avril 1969. L'UQAM ouvre en septembre de cette année-là, fruit de la fusion du Collège Sainte-Marie, de l'École des Beaux-Arts et de trois Écoles normales. Alphonse Riverin, premier président de l'Université du Québec, affirme alors que « [...] le Québec n'avait pas tant besoin d'une nouvelle institution que d'une institution nouvelle »<sup>73</sup>. À Montréal, l'UQAM et son recteur Léo A. Dorais prennent au sérieux cette volonté de modeler une université nouvelle. Dorais sera un des principaux défenseurs du projet de démocratie de participation dans le réseau universitaire. Il déclare, à l'ouverture de l'UQAM, que « le défi fondamental de l'université, c'est la participation »<sup>74</sup>.

Le code provisoire d'organisation 1969-1970<sup>75</sup>, aussi appelé *Document 1*, est rédigé par la Commission consultative des études au cours du printemps 1969. Cette commission, mise en place par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du

---

<sup>71</sup> « Loi de l'Université du Québec », *Statut du Québec*, 17 Eliz. II, Chapitre 66, 18 décembre 1968.

<sup>72</sup> À son ouverture, le réseau de l'Université du Québec est organisé en trois composantes régionales: l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université du Québec à Chicoutimi. Notre étude se centrant sur l'espace métropolitain de Montréal, nous nous pencherons spécifiquement dans les prochains chapitres sur le cas de l'UQAM.

<sup>73</sup> Alphonse Riverin, « Préface », dans Serge Lamarche, *L'université du Québec*, Montréal, Collection du CEP, 1969, p. 6.

<sup>74</sup> Anonyme, *Document n°2*, 1969, p. 6, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Planification, développement (120), Orientations et mandats (1), Boîte 574.

<sup>75</sup> Commission consultative des études, *Document 1: Cadre général de l'organisation de l'enseignement pour 1969-1970*, Montréal, Service d'animation de l'Université du Québec, 1969, 98 p., AUQAM, Montréal, Documents de référence.

Québec, est formée de groupes paritaires administrateurs-professeurs-étudiants-fonctionnaires. Elle a pour mandat de prendre les décisions nécessaires à la mise sur pied de l'UQAM, confirmée en décembre 1968 avec l'adoption de la loi 88.<sup>76</sup> Elle adopte, en ce sens, le 13 août 1969, le *Document 1* qui établit les structures organisationnelles nouvelles de l'université et les modalités de la participation des professeurs et des étudiants.<sup>77</sup>

Le département, structure caractérisant les universités traditionnelles, demeure comme « unité regroupant les professeurs travaillant en commun dans une même discipline ». Il est à la fois « [...] responsable de la recherche dans sa discipline » et « [...] de l'enseignement de sa discipline pour l'ensemble de l'université ». L'instance collégiale décisionnelle au sein du département est « l'assemblée des professeurs ».<sup>78</sup> Cependant, comme le note le Document 1 :

À la structure initiale des départements, caractérisée par sa stabilité, nous croyons nécessaire d'ajouter une seconde dimension qui est celle de la variété des programmes d'études, c'est-à-dire la variété des objectifs que les étudiants poursuivent et des orientations qu'ils peuvent choisir.<sup>79</sup>

Cette seconde dimension est le module, instance de participation responsable de l'élaboration des programmes à l'UQAM. Celui-ci est composé de 10 à 20 membres et d'un nombre égal de professeurs et d'étudiants. Les représentants étudiants sont élus par l'assemblée étudiante du module tandis que les professeurs sont nommés par le

---

<sup>76</sup> Léo A. Dorais, *L'autogestion universitaire: autopsie d'un mythe*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977, p. 21.

<sup>77</sup> Denis Bertrand, « Les principaux attributs de l'UQAM en tant que nouvelle université et université nouvelle (1969-1971) », dans Lyse Roy, Yves Gingras (dir.), *Les universités nouvelles : enjeux et perspectives*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2012, p. 218.

<sup>78</sup> Commission consultative des études, *op. cit.*, p. 36, AUQAM, Montréal, Documents de référence.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 37.

doyen du 1er cycle après entente avec le directeur de département. Le module a pour principale fonction « [...] d'élaborer, d'évaluer et de réviser le programme d'études du module ». <sup>80</sup> En somme, comme le note Léo Dorais, à travers la séparation « de l'administration des programmes d'études (module) et des responsables des disciplines d'étude (département) s'inscrit la volonté de réagir contre les facultés traditionnelles qui ont toujours réuni ces deux responsabilités dans un même centre de décision » <sup>81</sup>. Par ailleurs, les statuts de l'UQAM remplacent la faculté par les familles de modules, structure plus souple, réunissant les modules par affinité de programmes. <sup>82</sup>

Au département et au module s'ajoute une troisième instance de participation caractérisant l'UQAM, la commission des études. Celle-ci est chargée « de la planification et du développement de l'enseignement et de la recherche ». Contrairement à la nouvelle charte de l'Université de Montréal où la commission des études ne comptait aucun étudiant, 6 des 18 membres de cette instance sont issus du corps étudiant à l'UQAM. <sup>83</sup> On observe, ainsi, la possibilité d'une participation accrue des étudiants dans l'organisation de l'enseignement à l'UQAM à travers les modules et la commission des études. Le *document 1* affirme, ainsi, que les architectes de ces structures nouvelles

[...] confirment la participation directe des professeurs et des étudiants à l'administration de l'université. Ils font de la commission des études des unités constituantes l'instrument essentiel de la gestion pédagogique et du développement de l'enseignement. Ils font du département le lieu d'appartenance du corps professoral à l'intérieur duquel la collégialité est

---

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 20-21.

<sup>81</sup> Léo A. Dorais, *op. cit.*, p. 9.

<sup>82</sup> Commission consultative des études, *op. cit.*, p. 21.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 16-17.

instituée. Ils font du module le lieu d'appartenance de l'étudiant, à l'intérieur duquel il participe directement à la définition des objectifs et du contenu de son programme.<sup>84</sup>

Si ces trois instances de participation consacrent une certaine rupture avec les institutions universitaires traditionnelles, les étudiants demeurent largement minoritaires aux instances supérieures de l'Université du Québec et de ses composantes, dont l'UQAM. Le conseil d'administration de l'UQAM est composé de deux étudiants sur seize membres. L'assemblée des gouverneurs, instance administrative de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec, est composée de deux étudiants sur un minimum de seize personnes membres.<sup>85</sup>

Le *document 1* est présenté aux étudiants en septembre 1969, lors d'une « semaine d'information » organisée par des étudiants engagés par l'UQAM à cette fin. Un groupe d'étudiants ayant collaboré à l'organisation de la semaine refuse toutefois la participation offerte par l'UQAM. Réjean Tremblay, porte-parole des panellistes étudiants, affirme avant de quitter les lieux:

Parce que les structures en place interdisent la participation totale de l'étudiant à son orientation propre,

Parce que l'université fonctionnelle est sans égard envers la collectivité,

Parce que l'Université créée à la hâte par un gouvernement dépassé par les impératifs de la situation ne nous donne pas ce que nous sommes en droit d'attendre,

NOUS REFUSONS TOUT DIALOGUE à quelque niveau que ce soit et  
NOUS NOUS RETIRONS.

Nous demandons à l'assemblée dans un geste significatif de participation, de dire non à la participation tronquée, et de QUITTER LES LIEUX.<sup>86</sup>

---

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>85</sup> Serge Lamarche, *L'université du Québec*, Montréal, Collection du CEP, 1969, p. 49-57.

<sup>86</sup> Anonyme, *Document n°2*, 1969, p. 7, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Planification, développement (120), Orientations et

Le groupe d'étudiants ayant quitté la salle au cours de cette « semaine d'information » dénonce une participation insuffisante, malgré les instances nouvelles de participation de l'UQAM. Ils critiquent, à ce propos, la présence minoritaire des étudiants au sein des instances supérieures de participation de l'université et appellent au boycottage de l'assemblée des gouverneurs, du conseil d'administration et de la commission des études.

Le module, seule instance paritaire étudiants-professeurs, est néanmoins investi par les militants étudiants de l'UQAM. Le MSP, pourtant critique des principes de représentation politique et de participation, appelle à participer « aux comités de modules où le rapport de force est en faveur des étudiants »<sup>87</sup>. Léo Dorais note dans son bilan des premières années d'existence de l'UQAM: « Les étudiants de l'UQAM ont donc participé au module, la seule structure de participation qui fut un peu à la hauteur de leurs exigences »<sup>88</sup>. Dès la première année de l'institution, cette participation au module rencontre, néanmoins, ses limites, alors qu'un conflit éclate en philosophie entre le conseil de module et une partie de l'assemblée départementale.

Le conflit provient de la volonté du conseil de module, dès sa première réunion en octobre 1969, de renouveler le programme en s'éloignant de la tradition thomiste et jésuite des anciens collèges classiques. Plusieurs professeurs étaient issus du Collège Sainte-Marie, un des établissements fusionnés pour donner naissance à l'UQAM. Les changements proposés par les étudiants et certains professeurs du conseil de module se veulent en continuité avec les réformes du système d'éducation postsecondaire qui visaient notamment la laïcisation et la modernisation du contenu des programmes.

---

mandats (1), Boîte 574.

<sup>87</sup> Anonyme, « Le mouvement étudiant au Québec (1964-1972) », *Mobilisation*, vol. 4, no 2, octobre 1974, p. 15.

<sup>88</sup> Léo A. Dorais, *L'autogestion universitaire: autopsie d'un mythe*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977, p. 25.

Les modifications apportées touchent, en premier lieu, le contenu du programme à travers l'instauration d'un programme de philosophie critique. Celui-ci est divisé en deux concentrations, « critique de la culture » et « épistémologie ». Chacune de ces concentrations comporte trois types de cours : modèles culturels et leurs critiques (modèle grec, modèle médiéval, etc.), interprétations globales (matérialisme dialectique et structuralisme) et cours d'auteurs (allant de Platon à Marcuse).<sup>89</sup> Le nouveau programme de philosophie a, ainsi, pour objectif d'actualiser le corpus de la philosophie en y intégrant des problématiques et des auteurs critiques contemporains. La réforme proposée au programme de philosophie touche, en second lieu, aux modes d'évaluation et de sélection opérés dans le cadre du programme. Une pédagogie nouvelle est proposée par les étudiants du module. Ils adoptent, pour ce faire, l'abolition des notes et des travaux remplacés par une auto-évaluation des étudiants, effectuée en groupe.<sup>90</sup>

Le module et le département sont paralysés par ce conflit, menant à la mise sous tutelle du module par l'administration universitaire. Le changement au programme de philosophie proposé par le conseil de module s'effectue dans un contexte où l'assemblée des gouverneurs du réseau de l'UQ propose le non-renouvellement de plusieurs contrats de professeurs, une mesure touchant directement neuf professeurs de tradition thomiste au sein du département.<sup>91</sup>

Les événements entourant le conflit au module de philosophie ont participé à la création d'un syndicat réunissant les professeurs à l'UQAM afin de défendre leur

---

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 75-77.

<sup>90</sup> Anonyme, « Le mouvement étudiant au Québec (1964-1972) », *Mobilisation*, vol. 4, no 2, octobre 1974, p. 19.

<sup>91</sup> Pour une présentation détaillée du conflit ayant touché le module de philosophie en 1969-1970 et pour une analyse de l'échec des structures de participation de l'UQAM, voir le bilan du premier recteur de l'UQAM, Léo A. Dorais, *L'autogestion universitaire autopsie d'un mythe*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977, 130 p.

sécurité d'emploi. Les professeurs s'organisent, dès lors, sur la base de leur statut de salariés afin de faire contrepoids aux instances de participation.<sup>92</sup> Pendant ce temps, les étudiants demeurent désorganisés à l'échelle du campus, leur implication se limitant aux instances modulaires ainsi qu'à des comités d'action isolés.

Cette première année agitée d'existence de l'UQAM se conclut avec « l'affaire Lapassade ». Georges Lapassade, psychosociologue français, est invité par Léo A. Dorais, recteur de l'UQAM, à la fin de la session d'automne afin de faire le bilan de la première année d'existence de l'institution. Dorais dit, à ce propos, que « la participation constituait un des échecs majeurs de l'université pour le premier semestre »<sup>93</sup>. La réputation contestataire de Lapassade fait beaucoup de bruit au cours de l'hiver 1970, le premier ministre du Québec, Jean-Jacques Bertrand, allant jusqu'à affirmer que « les fonds publics ne doivent pas servir à ceux-là qui veulent provoquer la révolution, ébranler les assises de la société »<sup>94</sup>. Pourtant, le travail de Lapassade sera avant tout l'organisation du « Bilan 70 », qui vise à regrouper pendant trois jours l'ensemble de la communauté de l'UQAM. Du 8 au 10 avril 1970 se tient, en effet, cette rencontre qui, malgré les attentes et la controverse, ne rejoint que très peu de membres de la communauté universitaire. Le *Quartier Latin* dit à propos de l'événement que « les étudiants n'ont participé qu'en très petit nombre, les professeurs se sont repliés sur leurs problèmes de statut professionnel et leurs querelles intestines, les balayeurs peuvent choisir dorénavant leurs balais et l'administration reste

---

<sup>92</sup> Voir Chapitre 3 pour plus d'informations concernant le processus de syndicalisation des professeurs de l'UQAM et son impact sur le milieu étudiant.

<sup>93</sup> Auteur inconnu, « L'U. Du Québec invite un sociologue "contestataire" à faire son bilan », *La Presse*, 25 février 1970, p. 3, AUQAM, Montréal, Collection de documents sur les mouvements étudiants à l'UQAM (14p), Le nouvel analyseur: quotidien du colloque "70" (900:10/1), Boîte 765.

<sup>94</sup> Anonyme, « Bertrand au nom de la majorité silencieuse », *Le nouvel analyseur*, 10 mars 1970, p. 7, AUQAM, Montréal, Collection de documents sur les mouvements étudiants à l'UQAM (14p), Le nouvel analyseur: quotidien du colloque "70" (900:10/1), Boîte 765.

divisée »<sup>95</sup>. Pour sa part, Georges Lapassade revient sur son expérience d'analyse des structures de participation de l'UQAM en affirmant que son « [...] bilan institutionnel a révélé que la participation n'était qu'un mythe ». Citant un article du *Devoir*, il ajoute « que la participation s'était « cassée le nez » dans cet examen de passage, à la fin de la première année universitaire ».<sup>96</sup>

Même si elle était allée plus loin dans la voie de la participation que l'Université de Montréal, l'UQAM n'a pas davantage réussi à faire accepter son modèle de participation par ses étudiants. Ceux-ci ont déserté l'ensemble des instances supérieures de participation: assemblée des gouverneurs, conseil d'administration et commission des études. Ils ont, néanmoins, investi l'assemblée modulaire de plusieurs programmes. Cependant, avec la crise du module de philosophie, ils expérimentent les limites du pouvoir étudiant dans la définition des programmes d'étude. D'autant plus, qu'avec la syndicalisation du corps professoral, les professeurs se dotent d'un véhicule afin de défendre leurs intérêts professionnels à l'extérieur des structures formelles de participation de l'UQAM. Malgré l'agitation de cette première année d'existence, les étudiants de l'UQAM n'ont pas d'organisation étudiante autonome leur permettant de s'organiser à l'échelle du campus à l'extérieur des instances formelles de participation.

## 2.7 Conclusion: intégration, contestation et éclatement

L'échec du projet de participation à intégrer les étudiants aux structures administratives et pédagogiques est corolaire de la transformation de l'identité étudiante au cours de la décennie soixante. Les militants étudiants s'identifiaient,

---

<sup>95</sup> Anonyme, « La contestation dans l'école ou dans la rue? », *Quartier Latin*, 1<sup>er</sup> mai 1970, p. 4.

<sup>96</sup> Georges Lapassade, *L'arpenteur : une intervention sociologique*, Paris, Éditeurs Épi, 1971, p.117.

comme le souligne Pronovost, à l'élite technocratique de la Révolution tranquille, défendant une idéologie libérale-réformiste, lors de la création de l'UGEQ. Pourtant une rupture s'opère à partir de la mise en place des cégeps et de leurs instances formelles de participation en 1967-1968. Cette rupture avec l'idéologie libérale-réformiste, dont la dissolution de l'UGEQ est l'aboutissement, est caractérisée par un triple refus: le refus de la concertation, de la participation et du principe de représentation politique.

Au printemps 1971, l'éditorial d'*Antenne*, la revue du comité d'action du cégep Édouard-Montpetit, évoque, en ce sens, la fin de l'utopie libérale ayant guidé les réformes en éducation de la Révolution tranquille et l'implantation d'une logique technocratique qui définit dorénavant les politiques du ministère de l'Éducation :

L'époque n'est pas tellement éloignée où les étudiants, par la voix de l'UGEQ (syndicalisme étudiant), appuyaient l'État presque entièrement, le considérant comme l'unique moteur de transformation dans le domaine de l'enseignement; dans le contexte de la Révolution tranquille, l'État, « assorti de nouveaux mécanismes de participation » devenait le bras de fer d'une gauche libérale et Cité-libriste avide de changements. Octobre 68 allait marquer la **fin de l'utopie**. [...] C'est à l'État, par l'intermédiaire des petits directeurs généraux, qu'il fallait faire face et non plus au frère directeur. L'idéologie fonctionnelle technocratique détrôna l'idéologie humaniste libérale.<sup>97</sup>

Nous observerons dans les chapitres subséquents de quelle manière ce rejet de la concertation et de la participation ainsi que la dissolution des associations étudiantes, locales et nationales, peuvent être compris comme fondateurs d'une nouvelle forme de syndicalisme étudiant. Cette trajectoire du syndicalisme de concertation au syndicalisme de combat sera abordée en deux temps. Dans le chapitre suivant, nous nous attarderons à la mutation du syndicalisme enseignant dans les cégeps et les

---

<sup>97</sup> Anonyme, « Édito: La fin de l'utopie », *Antenne*, 3 mai 1971, p. 2, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Cégep Édouard-Montpetit (11), Boîte 431.

universités. Les enseignants rejeteront, eux aussi, progressivement le projet de participation tel qu'institué dans les établissements d'enseignement, sans en venir à dissoudre leurs organes syndicaux. Cette mutation permettra aux militants étudiants, au moment de remettre sur pied des associations étudiantes, d'avoir un modèle de syndicalisme combatif duquel s'inspirer pour se poser en contre-pouvoir des administrations collégiales et, plus globalement, de l'État québécois.

### CHAPITRE III

#### PARTICIPATION ET DÉSILLUSION : AUX ORIGINES DU SYNDICALISME DE COMBAT ENSEIGNANT (1960-1972)

Au cours de la décennie 1960, le mouvement étudiant est transformé par l'effervescence puis les limites des réformes du système d'éducation. Les associations étudiantes ne sont, cependant, pas les seules à connaître un changement dans leur rapport à l'État au cours de cette décennie. Les travailleurs des institutions d'enseignements (autant les enseignants que les employés) se regroupent autour de leurs syndicats pour défendre leurs intérêts face aux administrations locales et à l'État. Ainsi, de nouvelles crises dans les cégeps et universités, portées cette fois-ci par les enseignants et les employés récemment syndiqués, marquent les premières années de la décennie 1970.

Nous nous intéresserons, ici, au processus de mutation du syndicalisme des enseignants et employés<sup>1</sup> au sein des institutions nouvelles que sont les cégeps et les universités. Les enseignants et les employés, au même titre que les étudiants, expérimentent rapidement les limites des structures de participation. Il s'en suit une série de crises internes au cours desquelles enseignants et employés se constituent en corps distincts au sein de l'institution. Cette désillusion progressive à l'endroit des structures de participation amène les syndicats à délaisser le dialogue et à adopter une posture de confrontation à l'égard des administrations locales et l'État. Cela coïncide avec le passage du syndicalisme de concertation au syndicalisme de combat chez les salariés des établissements d'enseignement supérieur. Ce nouveau modèle de syndicalisme, en rupture avec l'idéologie participationniste, inspirera la restructuration d'organisations étudiantes à la suite du mouvement de dissolution de

---

<sup>1</sup> L'absence d'une documentation étoffée sur les syndicats des employés de soutien a limité l'analyse de la relation entre ceux-ci et le mouvement étudiant dans ce chapitre.

1969.

Afin d'observer ce passage, nous analyserons dans un premier temps la mutation du syndicalisme québécois de 1960 à la fondation des cégeps et du réseau de l'Université du Québec. Par la suite, nous nous pencherons sur les conflits locaux qui ont opposé salariés et administrations collégiales et universitaires et qui minent le projet de démocratie de participation dans les institutions nouvelles. Nous concluons ce chapitre en nous penchant sur le front commun de 1972 qui constitue un moment charnière dans le syndicalisme québécois.

### 3.1 Révolution tranquille et mutation du monde syndical (1960-1970)

L'adoption en 1964 d'un nouveau code du travail par l'Assemblée nationale puis la reconnaissance du droit de grève des employés du secteur public en 1965, marquent un point de rupture dans les rapports entre l'État québécois et les travailleurs de la fonction publique. La mutation des relations de travail entre les salariés du secteur public et l'État s'effectue au moment où leur nombre se multiplie en raison des réformes entamées durant la Révolution tranquille<sup>2</sup>. La première ronde de négociation entre 1964 et 1968 est marquée par plusieurs conflits de travail dans le secteur de la santé et de l'éducation. En 1966, une grève des 2300 enseignants des Instituts techniques et Écoles normales (affiliés au syndicat des professeurs d'école du Québec- SPEQ-CSN) est déclenchée<sup>3</sup>. Les établissements touchés par la grève fusionnent l'année suivante, respectivement, au réseau des cégeps et à l'Université du Québec. Cette expérience de conflit de travail, pour les enseignants de l'éducation supérieure, les marquera, comme nous le verrons plus tard, lors de leur intégration au

---

<sup>2</sup> Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois, deux siècles d'histoire*, Montréal, Éditions du Boréal, 2004, p. 180-182.

<sup>3</sup> Jean-Marc Pottle, *Du combat au partenariat: interventions critiques sur le syndicalisme*, Montréal, Éditions Nota bene, 1998, p. 68-73.

corps professoral des cégeps et des universités.

Le renouveau dans l'action syndicale touche à une plus large échelle les centrales syndicales. La trajectoire de la Centrale des syndicats nationaux (CSN) est emblématique de ce phénomène. Dans le giron du processus de laïcisation en cours dans la société québécoise, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) se déconfessionnalise en 1960 pour devenir la CSN.<sup>4</sup> Au cours de la première moitié de la décennie, sous l'égide de Jean Marchand<sup>5</sup>, la centrale est emportée par les réformes de la Révolution tranquille allant jusqu'à placer le congrès de 1964 sous les thèmes de « la participation » et de « la planification »<sup>6</sup>. Après le départ de Marchand pour la politique fédérale, l'arrivée en 1966 de Marcel Pépin à la tête de la centrale marque une rupture avec l'idéologie « libérale » et « rationaliste » ayant guidé la CSN. Les rapports moraux de Marcel Pépin<sup>7</sup>, « Une société bâtie pour l'homme » (1966), puis « Le deuxième front » (1968), sont emblématiques de la mutation idéologique de la centrale. Le premier définit l'idéologie humaniste et démocratique de la CSN qui vise une société dans laquelle l'être humain peut véritablement exercer tous ses droits démocratiques. Un tel projet politique passe, selon Marcel Pépin, par la « participation ».<sup>8</sup> Si ce premier rapport définit l'idéologie

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>5</sup> Président de la CTCC de 1947 à 1960 et de la CSN de 1961 à 1965, il sera l'une des « trois colombes », avec Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier, à se présenter aux élections fédérales de 1965.

<sup>6</sup> Hélène David, « L'état des rapports de classe au Québec de 1945 à 1967 », dans Fernand Harvey (dir.), *Le mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 1980, p. 258.

<sup>7</sup> Marcel Pépin, *Une société bâtie pour l'homme : rapport moral du président de la CSN au congrès 1966 ; suivi de Le deuxième front : rapport moral du président de la CSN au congrès 1968*, Montréal, CSN, 1970, 206 p.

<sup>8</sup> Louis-Marie Tremblay, *Idéologie de la CSN et de la FTQ (1940-1970)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972, p. 43.

participationniste de la CSN, la parution en 1968 du deuxième rapport annonce l'élargissement de l'action syndicale des enjeux strictement économiques aux enjeux politiques. Au cours de la même année, l'arrivée de Michel Chartrand à la tête du Conseil central de la CSN à Montréal, la création de comités d'action politique (CAP) et du Front d'action politique (FRAP) sont autant d'éléments qui participent à l'élargissement de l'action politique de la centrale.<sup>9</sup>

Il faut, par ailleurs, mettre en parallèle la radicalisation de la CSN avec l'augmentation des travailleurs et travailleuses affiliés à celle-ci. Les effectifs passent, en effet, de 80 075 en 1960 à 205 783 membres en 1968.<sup>10</sup> Dans le milieu de l'éducation, cette augmentation du nombre de membres cotisants pousse la création de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ-CSN), fin 1969, par la fusion du SPE (Syndicat professionnel des enseignants), du SPEQ (Syndicat des professeurs de l'État du Québec) et du secteur CÉGEP de la CSN, auxquels s'adjoindra un secteur université avec l'accréditation du syndicat des professeurs de l'UQAM en 1970.<sup>11</sup> La FNEQ-CSN devient une actrice importante dans les institutions nouvelles d'éducation.

À la veille de la mise en place des cégeps et de l'Université du Québec, nous avons vu que les enseignants et employés de soutien se font reconnaître le droit de grève. C'est dans ce contexte que les syndicats locaux d'enseignants, de professeurs et d'employés de soutien se mettent progressivement sur pied dans les cégeps ainsi qu'à l'UQAM. La lutte des syndicats pour leur reconnaissance comme unique représentant du corps professoral constitue un aspect incontournable de la compréhension des rapports de

---

<sup>9</sup> Sean Mills, *Contester l'empire: Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal (1963-1972)*, Montréal, Éditions Hurtubise, 2011, p. 199.

<sup>10</sup> Jean-Marc Potte, *op. cit.*, p. 58.

<sup>11</sup> Francine Lalonde, « Et la conscience collective », *Nouveau pouvoir*, vol. 2, no 1, 22 janvier 1971, p. 2-3, BANQ, Collection nationale, Montréal, PER N-119 CON.

pouvoir au sein des instances de participation des nouveaux cégeps. Le conseil d'administration (CA), instance décisionnelle des cégeps telle que définie par la loi 21<sup>12</sup> (loi instituant les cégeps), est composé de 18 membres<sup>13</sup>, dont trois professeurs et deux étudiants. Les représentants des professeurs et des étudiants sont désignés par leurs pairs pour y siéger. Ils sont, toutefois, élus sur une base individuelle et ne sont pas tenus par la loi de respecter les décisions de leurs assemblées générales respectives. Les structures de participation devaient, ainsi, être des lieux de délibération autonomes des mandats syndicaux et associatifs.

Le Conseil supérieur de l'éducation revient, dans son rapport d'activités des deux premières années d'existence des cégeps, sur le rôle des représentants des corps intermédiaires, syndicats et associations étudiantes, dans le CA des établissements. Il y est affirmé que :

Dès qu'ils sont élus par leurs collègues, ils ne sont plus, par exemple, des représentants syndicaux, mais bien des membres du conseil d'administration. [...] Or, l'expérience fait défaut dans les CÉGEPS, nous avons constaté que les représentants des corps intermédiaires au sein des conseils d'administration des collèges se considèrent trop souvent comme porte-paroles officiels des corps intermédiaires dont ils font partie.<sup>14</sup>

Au cégep de Rosemont, par exemple, le syndicat des professeurs répond au cours d'une assemblée tenue en juin 1970 à cette contradiction en affirmant qu'il faut que « tout professeur siégeant sur un comité du collège y agisse comme membre du syndicat ». Le syndicat souligne aussi « la reconnaissance officielle de l'assemblée

---

<sup>12</sup> « Loi des collèges d'enseignement général et professionnel », *Statut du Québec*, 15-16 Eliz. II, Chapitre 71, 29 juin 1967.

<sup>13</sup> 6 membres socio-économiques, 3 professeurs, 2 parents, 2 étudiants, 3 personnes nommés par le conseil d'administration ainsi que le directeur général et le directeur des services pédagogiques.

<sup>14</sup> Conseil supérieur de l'éducation, *Rapport d'activité du Conseil supérieur de l'éducation 1967-1969*, Québec, Gouvernement du Québec, 1970, p. 207, <<http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/RapportsAnnuel/50-0102.PDF>> (15 juillet 2015).

syndicale comme seul organisme représentatif du corps professoral »<sup>15</sup>. Par ces propositions, le syndicat affirme sa position voulant que les intérêts collectifs des enseignants doivent primer sur les intérêts individuels des représentants.

De telles prises de décision à l'échelle locale touchent la grande majorité des syndicats enseignants de cégeps durant cette même période.<sup>16</sup> Ces résolutions s'inspirent selon les mots du syndicat d'une nouvelle forme de démocratie, « la démocratie de participation »<sup>17</sup>. En 1970, le syndicat du cégep de Rosemont siège et adhère aux instances de participation, étant présent sur les différents comités de cogestion structurant cet établissement. Cette présence active aux instances de participation permet au syndicat de se poser comme interlocuteur valable à l'endroit de l'administration, permettant de faire avancer ses revendications et de faire élire plusieurs de ses membres au sein de l'administration.<sup>18</sup> Ainsi, dans le cadre d'une étude portant sur le syndicat des enseignants de Rosemont, Robert Kieffer et Kenneth Kerr affirment que:

le syndicat est d'avis que l'administration et les professeurs visent le même objectif et que, par conséquent, il est possible de trouver un terrain d'entente par le raisonnement et la discussion. Enfin la division du travail professeur-administrateur n'est pas un obstacle à la recherche de nouvelles techniques ni à leur application. Il est facile d'inclure les

---

<sup>15</sup> Jean-Marie Barette, *Le syndicat des professeurs du cégep de Rosemont : essai de définition de sa nature et de ses principes à travers son évolution, ses objectifs, ses structures de fonctionnement*, 11 mars 1971, p. 3, Service de permanence AGEER, Montréal, Cégep de Rosemont (local b-141), 2650, syndicat des enseignants.

<sup>16</sup> Francine Lalonde, *op. cit.*, p. 2-3.

<sup>17</sup> Jean-Marie Barette, *op. cit.*, p. 5.

<sup>18</sup> Robert Kieffer et Kenneth Kerr, « Sur le syndicat des professeurs du cégep de Rosemont », dans Jean-Marc Pottie (dir.), *La lutte syndicale chez les enseignants*, Montréal, Parti pris, 1973, p. 87.

étudiants dans ce schéma à la condition qu'ils acceptent de jouer le jeu.<sup>19</sup>

Pourtant, comme l'affirme un rapport à propos de l'expérience de cogestion au collège Saint-Laurent, les enseignants déchantent dès le début de la décennie 70 du projet de démocratie de participation, « ayant confondu consultation avec pouvoir ». Ils se tournent alors vers leur syndicat pour faire contrepoids à l'arbitraire de la direction.<sup>20</sup> La conflictualité entre les différents corps composant l'institution collégiale se déplace, par le fait même, à l'extérieur des espaces délibératifs formels propres à l'institution, la commission pédagogique et le CA, pour s'exercer dans un rapport de force entre syndicats, étudiants et conseils de direction. Ce rejet du syndicalisme de participation touche progressivement les différents syndicats enseignants des cégeps du Québec qui sont agités à partir de 1971 par une série de conflits.

Comme on l'a vu, à l'Université du Québec à Montréal, les étudiants rejettent dès la première session les instances supérieures de participation de l'université que sont le CA et la commission des études. Ils s'organisent, en premier lieu, au sein des conseils de module de chacun des programmes et ne mettent pas sur pied d'organisations regroupant les étudiants à l'échelle du campus. Il en sera autrement des corps professoraux et des employés de soutien, du moins au cours des deux premières années d'existence de l'université. On assiste d'abord à la création de l'Association des professeurs de l'Université du Québec (APUQ), une association professionnelle accréditée, non affiliée à une centrale syndicale. Mais bientôt, l'incapacité de l'APUQ à réagir au non-renouvellement de professeurs lors de la crise du module de philosophie amène plusieurs membres à remettre en question la pertinence de

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>20</sup> Louis-Claude Trudel, *Rapport d'enquête sur l'administration et le fonctionnement du collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent*, Québec, Ministère de l'Éducation, 16 août 1971, p. 126-128, BANQ, Collection nationale, Montréal, E3A1/T78 OFF.

l'association. Par ailleurs, à l'automne 1970, le comité exécutif de l'APUQ, qui avait pour principal mandat la négociation d'une convention collective, présente en assemblée générale (AG) un premier projet de contrat de travail. Les professeurs présents sont mécontents des négociations, devant l'incapacité de l'APUQ « d'obtenir des garanties adéquates en matière de répartition des tâches d'enseignement, de comptabilisation des années d'expériences, d'expérience et de sécurité d'emploi et de protection des dimensions académiques de l'institution »<sup>21</sup>. Ils remettent, par ailleurs, en question le processus d'adoption de la convention collective — aucune possibilité d'y faire des ajouts ou retraites en AG. Les professeurs rejettent, donc, la proposition de convention et plusieurs membres du CA de l'APUQ sont poussés à la démission. Cet échec de l'APUQ amène les professeurs à se constituer en syndicat accrédité, créant en janvier 1970 le Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ).<sup>22</sup> Ils s'affilient à la CSN, devenant ainsi la première association de professeurs universitaires membre d'une centrale ouvrière au Canada.<sup>23</sup>

Les employés de soutien de l'université profitent aussi de la première année d'existence de l'UQAM pour s'organiser collectivement à l'extérieur des structures de participation formelles mises en place par l'université. Le Bilan '70 coordonné par Georges Lapassade a été, comme nous l'avons vu précédemment, un échec alors que la participation des étudiants et des professeurs fut anémique. Il en a été tout

---

<sup>21</sup> Denis Bertrand et Robert Comeau, « Louis Gill, Jean-Marc Piote et Paul Thibault: Des porte-paroles du SPUQ, un syndicat démocratique et militant, défenseur du droit des professeurs », dans Denis Bertrand, Robert Comeau et Pierre-Yves Paradis, *La naissance de l'UQAM: Témoignages, acteurs, contextes*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 101.

<sup>22</sup> À propos du processus de syndicalisation des professeurs universitaires on peut aussi consulter cette étude produite par le Conseil des universités : André Desgagné et Roger Miller, *L'Université et la syndicalisation de ses professeurs (Étude spéciale no 3, réalisée pour le Conseil des Universités)*, Québec, Éditeur Officiel du Québec, 1975, 192 p.

<sup>23</sup> Louis Gill, « Les premières années du SPUQ », dans Jean-Pierre Cheneval, Jean Lapointe et José Pradès (dir.), *Syndicalisme et pouvoir à l'université*, Montréal, La librairie progressiste, 1975, p. 19-20.

autrement des employés de soutien qui ont investi le Bilan '70 en grand nombre et ont profité de l'événement pour se former en syndicat, le syndicat des employés de l'UQAM (SEUQAM).<sup>24</sup>

### 3.2 Conflits syndicaux dans les cégeps en 1971-1972

Dès l'hiver 1971, certains cégeps sont à nouveau agités par la contestation, réunissant, cette fois-ci, étudiants, professeurs, mais aussi employés de soutien. Cette alliance avait été écartée au moment des occupations d'octobre 1968, les enseignants comme les administrateurs ayant été expulsés des bâtiments par les étudiants. La contestation de 1968 avait mené les militants étudiants à rejeter les principes de représentation, de concertation et à désertier les instances de participation. Cette fois, la désillusion à l'égard des structures de participation touche également les professeurs qui y revendiquent une participation plus importante, en critiquant l'intransigeance des administrations et le peu de pouvoir dévolu au corps enseignant dans les cégeps. Jacques Lazure, sociologue de la jeunesse et président du CA de l'Université du Québec de 1969 à 1972, souligne, à ce propos, dans un colloque organisé à l'occasion de la cinquième année d'existence des cégeps que :

Les conflits internes propres à chaque cégep ont pris graduellement le dessus sur l'espèce de contestation globale et indifférenciée de l'ensemble de la société à laquelle jusque-là s'étaient livrés les CEGEP. [...] Lysiane Gagnon [...] souligne le rapprochement que l'on constate de plus en plus dans les conflits scolaires, entre étudiants et professeurs contestataires, parfois même avec le concert des employés de soutien, contre la structure de pouvoir de l'administration. Ce rapprochement-là s'effectue souvent de façon concrète, par l'entremise des luttes syndicales menées soit par les professeurs, soit par les employés de soutien.<sup>25</sup>

---

<sup>24</sup> Georges Lapassade, *L'arpenteur : une intervention sociologique*, Paris, Éditions Épi, 1971, p. 115.

<sup>25</sup> Jacques Lazure, « contradiction au cœur des cégeps », dans Cégep Saint-Laurent, *Les cégeps cinq ans après*, Ottawa, Les grande éditions, 1973, p. 47.

Ces fronts communs locaux contre les administrations collégiales, qui reprennent certains éléments de la contestation d'octobre 1968, découlent de l'affirmation des syndicats de professeurs et d'employés de soutien comme corps distincts réclamant plus de pouvoir au sein des établissements. Cette crise du projet de participation se cristallise dès 1971 autour d'une critique politique des institutions collégiales et, en particulier, du pouvoir jugé abusif de la direction générale et du CA.

À propos du contenu de l'enseignement, rappelons qu'à la suite des événements d'octobre 1970, le ministre de l'Éducation, Guy Saint-Pierre, avait dénoncé le rôle présumé de certains enseignants qui auraient effectué de « la propagande politique et de l'endoctrinement » dans le cadre de leur fonction. Pour faire la lumière sur cette question, il met en place une commission d'enquête<sup>26</sup> et appelle les directions générales à agir à l'endroit des enseignants fautifs.<sup>27</sup> Le milieu enseignant dénonce aussitôt ce « système d'inquisition »<sup>28</sup> et le fait que les professeurs servent de « boucs émissaires »<sup>29</sup> à une crise qui les dépasse. Malgré les récriminations du ministre de l'Éducation à l'endroit des enseignants, l'abbé Gérard Dion, nommé commissaire-enquêteur, trouve bien peu d'éléments permettant d'identifier un tel endoctrinement des étudiants. Dans un chapitre portant sur cette commission d'enquête, Éric Bédard conclut qu' :

---

<sup>26</sup> Pour plus de détails à propos de cette commission d'enquête voir le chapitre « Le besoin urgent d'un bouc émissaire » dans Éric Bédard, *Chronique d'une insurrection appréhendée: la crise d'octobre et le milieu universitaire*, Québec, Éditions du Septentrion, 1998, p. 163-183.

<sup>27</sup> Guy Saint-Pierre, « Tout dépend de l'intention : extrait de l'allocution du ministre de l'Éducation à l'assemblée nationale, le 19 novembre 1970 », *Nouveau pouvoir*, vol. 2, no 1, 22 janvier 1971, p. 14, BANQ, Collection nationale, Montréal, PER N-119 CON.

<sup>28</sup> Communiqué de presse de la FNEQ (CSN), « Un système d'inquisition », *Nouveau pouvoir*, vol. 2, no 1, 22 janvier 1971, p. 15, BANQ, Collection nationale, Montréal, PER N-119 CON.

<sup>29</sup> Front commun des enseignants, « Des boucs-émissaires », *Nouveau pouvoir*, vol. 2, no 1, 22 janvier 1971, p. 16, BANQ, Collection nationale, Montréal, PER N-119 CON.

à la lecture du rapport de l'abbé Dion, il semble bien qu'aucune plainte ne fût portée formellement et, en lisant attentivement le rapport en question, on se rend compte que le pauvre abbé a eu davantage affaire à des rumeurs et à de basses vengeances anonymes qu'à des doléances fondées et sérieuses.<sup>30</sup>

Ces débats se transportent au printemps 1971 au cégep Édouard-Montpetit, où le CA décide du non-réengagement de Michel Servant, un professeur de littérature, en raison de la « politisation de son enseignement ».<sup>31</sup> Les étudiants du cégep, ayant dissous leur association en 1970, s'organisent au cours de ces événements à travers un comité d'action politique (CAP), regroupant sur une base volontaire jusqu'à 100 étudiants et quelques enseignants.<sup>32</sup> Le CAP tient trois midis-débats afin de dénoncer « l'idéologie fonctionnelle technocratique [qui] fait de l'école un élément intégré au mode de production capitaliste ».<sup>33</sup> Par ailleurs, il organise une AG qui regroupe 1500 étudiants qui prennent position pour le réengagement de Servant.<sup>34</sup> Une « assemblée populaire » réunissant étudiants, professeurs et employés de soutien est aussi organisée pour faire contrepoids au CA.<sup>35</sup> Par ailleurs, le renvoi d'un autre professeur

---

<sup>30</sup> Éric Bédard, *op. cit.*, p. 181.

<sup>31</sup> Anonyme, « L'affaire Servant », *École*, 1972 p. 27, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Journal des luttes étudiantes (37), Boîte 431.

<sup>32</sup> Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, Montréal, ANEEQ, 1984, p. 64.

<sup>33</sup> Anonyme, « Une bonne session de politisation », *Antenne*, mai 1971, p. 56, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Cégep Édouard-Montpetit (11), Boîte 431.

<sup>34</sup> Anonyme, « L'affaire Servant », *loc. cit.*

<sup>35</sup> Anonyme, « Une bonne session de politisation », *Antenne*, mai 1971, p. 56, AUQAM, Montréal, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Cégep Édouard-Montpetit (11), Boîte 431.

à l'automne 1971, cette fois-ci au cégep de Rosemont, entraîne une grève de quatre semaines du syndicat des enseignants, appuyée par les employés de soutien et les étudiants de l'établissement. L'appui des étudiants était conditionnel à ce « que les syndicats des professeurs et des employés de soutien du collège Rosemont les reconnaissent de façon permanente comme égaux en tant que syndiqués ».<sup>36</sup> Ce conflit contribue à discréditer l'idéologie participationniste qui définissait jusque-là l'action du syndicat des enseignants. Si, au cégep Édouard-Montpetit, la lutte a permis de consolider le CAP, au cégep de Rosemont, elle a permis la reconnaissance du syndicat étudiant par les autres syndicats. Malgré cette reconnaissance, le syndicat étudiant de ce cégep se finance uniquement par la perception de cotisations volontaires auprès des étudiants. Les SAE, abordés dans le chapitre précédent, demeurent l'organisme reconnu par l'institution collégiale comme percepteur et gestionnaire des cotisations à la source des étudiants pour organiser la vie extra-académique.

Au printemps 1971, alors que le cégep Édouard-Montpetit est agité par « l'affaire Servant », les syndicats enseignants de plusieurs cégeps connaissent des conflits de travail en raison de la déclassification<sup>37</sup> de certains professeurs. Au cégep du Vieux-Montréal, ce conflit dépasse les revendications salariales et ébranle les rapports de pouvoir au sein de l'institution. Dans le giron de la polémique sur la politisation de l'enseignement, l'administration centralise certaines prérogatives pédagogiques entre ses mains. Elle désire, en ce sens, inscrire dans la convention collective que « le directeur pédagogique a le droit de modifier les notes des étudiants dans les cas

---

<sup>36</sup> Anonyme, « L'affaire Servant », *loc. cit.*

<sup>37</sup> La déclassification signifie un changement de la reconnaissance des diplômes et expériences de plusieurs enseignants dans leurs conventions collectives. Ce changement mène à une diminution de salaire pour de nombreux enseignants. Celle-ci touche à la fois les anciens enseignants de collèges classiques et d'institut techniques et la masse de nouveaux enseignants engagés à la hâte à l'ouverture des cégeps.

exceptionnels » et qu'il « [...] a le contrôle sur tout ce qui a trait à la pédagogie, le contenu et la forme des cours, etc. »<sup>38</sup> La direction générale tente de s'approprier par cette clause des pouvoirs d'ordre pédagogique, faisant fi de la commission pédagogique, instance formelle de participation dans les cégeps. Le 10 février, les étudiants réunis en AG, appelée par le CAP, appuient les professeurs qui avaient déclenché la veille un débrayage contre ces mesures. L'assemblée étudiante, reprenant le vocable felquist, exige le congédiement du directeur général, Bumaylis, « avec toute sa clique de BIG-BOSS patroneux ».<sup>39</sup> À la suite de l'AG, un pavillon du cégep est occupé par les étudiants qui sont expulsés par la police antiémeute, tandis que l'administration dresse une « liste noire » d'étudiants et envoie un contrat de réinscription à l'ensemble de la population étudiante<sup>40</sup>. L'AG du syndicat enseignant décide alors d'appuyer les étudiants en proie à la répression, en plus de maintenir leurs revendications en ce qui concerne la déclassification. Une nouvelle occupation du pavillon Athanase-David du cégep du Vieux-Montréal réunit, les 17 et 18 février, étudiants et enseignants qui organisent au cours de la journée une série de cours libres.<sup>41</sup> L'administration fait à nouveau appel à l'antiémeute pour reprendre le contrôle du cégep et décrète alors un lock-out de l'institution.<sup>42</sup> Après deux semaines

---

<sup>38</sup> Anonyme, « Une expérience commune », *La Plogue*, hiver 1972, p. 7, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Cégep du Vieux-Montréal (10), Boîte 431.

<sup>39</sup> Anonyme, « Qu'est-ce qu'on veut », *La Plogue*, hiver 1972, p. 8, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Cégep du Vieux-Montréal (10), Boîte 431.

<sup>40</sup> Anonyme, « Un mois de lutte militante contre l'administration et ses S.S. au C.V.M. », *Résistance*, vol. 1, no 2, mars 1971, p. 3, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Cégep Ahuntsic (5), Boîte 431.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>42</sup> Anonyme, « Oppression et répression », *La Plogue*, hiver 1972, p. 7, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Cégep du Vieux-Montréal (10), Boîte 431.

de conflits, les enseignants votent la fin du débrayage le 23 février. Ils sont suivis le lendemain par les étudiants qui acceptent le retour en classe en espérant que cette lutte ait « jeté les bases d'un nouveau pouvoir étudiant ».<sup>43</sup> D'un conflit syndical concernant la déclassification des enseignants, et l'arbitraire patronal, les événements de février 1971 au cégep du Vieux-Montréal ont pris un tournant politique. En effet, militants étudiants et enseignants critiquent la direction générale, son appropriation du pouvoir pédagogique et l'intervention des forces policières au sein de l'établissement d'enseignement. De tels conflits touchent, dans une intensité moindre, d'autres syndicats enseignants et associations étudiantes de la région montréalaise qui votent des débrayages en appui aux étudiants du Vieux-Montréal.

Au cégep de Saint-Laurent, le conflit sur la déclassification s'embourbe au point où le directeur général est poussé à la démission. Un rapport d'enquête gouvernemental, le rapport Trudel, est commandé afin de revenir sur les événements. Le rapport affirme que la direction générale, devenue le « centre de décision », s'est isolée au cours des événements de février 1971 pour devenir « un simple patron », alors que les enseignants la considéraient auparavant sur un « pied d'égalité ».<sup>44</sup> Au cégep de Saint-Hyacinthe, la commission pédagogique met sur pied un comité d'enquête locale portant sur les pouvoirs du CA. Celui-ci avait renouvelé le mandat du directeur général Henri-Paul Girouard sans tenir compte de l'avis divergent de la commission pédagogique. Les enseignants du cégep désertent alors la commission pédagogique et déplorent le pouvoir uniquement consultatif lui étant dévolu.<sup>45</sup>

Au cégep de Thetford Mines, étudiants et enseignants adoptent une autre stratégie

---

<sup>43</sup> Anonyme, « Une expérience commune », *loc. cit.*

<sup>44</sup> Louis-Claude Trudel, *Rapport d'enquête sur l'administration et le fonctionnement du collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent*, Québec, Ministère de l'Éducation, 16 août 1971, p. 126-128, BANQ, Collection nationale, Montréal, E3A1/T78 OFF.

<sup>45</sup> Anonyme, « ...Non à l'administration », *Quartier Latin*, 25 octobre 1972, p. 4.

pour modifier les rapports de pouvoir en prenant le contrôle de la commission pédagogique à l'automne 1971. S'appuyant sur le texte de loi des cégeps, selon lequel un « minimum » de 3 étudiants peuvent siéger à la commission pédagogique, les étudiants décident de se présenter à dix à la commission, à laquelle participent 10 enseignants et 7 administrateurs. Si les étudiants acceptent, ici, de participer avec les enseignants à la commission pédagogique, ils en changent néanmoins la nature, avec l'appui des enseignants et des employés. Ils proposent notamment que la commission pédagogique soit dorénavant « autonome » et « décisionnelle ». La commission pédagogique modifiée vote, par ailleurs, le non-renouvellement du contrat du directeur général et du directeur au service pédagogique. La commission pédagogique s'arroge, par le fait même un pouvoir, celui de la nomination du directeur général qui était, au sens de la loi, la prérogative du CA. Ignorant les résolutions adoptées en commission pédagogique, le CA renouvelle le mandat de l'ensemble des membres de la direction, poussant les étudiants à occuper durant deux jours le cégep en avril 1972.<sup>46</sup> Dans le cas du cégep de Thetford Mine, la reprise en main de la commission pédagogique, seule instance de participation paritaire, par la communauté collégiale s'oppose à la stratégie de boycottage expérimentée par les étudiants de plusieurs cégeps. Cependant, les événements démontrent bien que le CA considère, ici aussi, la commission pédagogique comme instance uniquement consultative.

En résumé, à la veille du Front commun qui ébranle l'ensemble de la fonction publique québécoise au printemps 1972, les différents cégeps ont connu d'importants conflits de travail qui ont remis en question les « structures de participation » mises en place à leur fondation. Les enseignants et employés de soutien, constitués en syndicats au tournant de 1970, entrent en conflit avec l'administration sur leurs conditions de travail ou à propos du renvoi d'un de leurs membres. Ces luttes

---

<sup>46</sup> Anonyme, « Ça bouge à Thetford », *École : Luites étudiantes en cours*, 1972, p. 7, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Journal des luttes étudiantes (37), Boîte 431.

syndicales se transposent en conflit politique réunissant un front commun des étudiants, enseignants et employés qui critique les rapports de pouvoir au sein des structures de participation inscrites dans la loi des cégeps.

D'une part, la commission pédagogique — structure collégiale où participent enseignants, étudiants et administrateurs — a un simple pouvoir de recommandation au CA. D'autre part, le CA, instance décisionnelle des cégeps, est formé majoritairement de membres externes prenant le parti de la direction générale et rejetant les décisions issues de la commission pédagogique. La direction générale est en somme l'instance qui a le dernier mot sur la gestion courante du cégep, mais, comme le notait le rapport Trudel, elle s'isole par ses décisions de la communauté réelle des cégeps. Il est emblématique de cette lutte de pouvoir qu'en 1972, 40 % des directeurs généraux aient quitté leur fonction en raison de pressions du syndicat, de la commission pédagogique ou de l'écœurement de la situation de crise.<sup>47</sup> Ainsi comme le conclut le rapport Trudel sur la crise au cégep de Saint-Laurent :

Au fond, les événements que le Cégep de Saint-Laurent a traversés dénotent que la situation et les problèmes tiennent d'abord au système. Même s'ils ont revêtu un caractère particulier, ils soulèvent des questions fondamentales reliées en fait à la structure et aux institutions définies par la loi.<sup>48</sup>

Par ailleurs, cette situation de crise dans les cégeps se déroule dans un moment de flottement de l'organisation étudiante. Dans certains cégeps, les étudiants s'organisent principalement à l'extérieur des instances de participation, notamment à travers des CAP (aux cégeps Édouard-Montpetit et du Vieux-Montréal). Dans d'autres, les

---

<sup>47</sup> Claude Beauregard, « Quelques considérations sur les CEGEPS actuels ou les CEGEPS qu'ossa donne », dans Cégep Saint-Laurent, *Les cégeps 5 ans après*, Ottawa, Les grandes éditions, 1973, p. 30.

<sup>48</sup> Louis-Claude Trudel, *Rapport d'enquête sur l'administration et le fonctionnement du collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent*, Québec, Ministère de l'Éducation, 16 août 1971, p. 126-128, BANQ, Collection nationale, Montréal, E3A1/T78 OFF.

étudiants s'organisent sur une base syndicale (Saint-Laurent, Rosemont, Thetford Mines), leur association étant reconnue par les syndicats enseignants et d'employés de soutien, mais non par l'administration. Ainsi, la légitimité syndicale étudiante ne se constitue pas à partir des structures de participation formelle, mais bien en interaction avec les autres corps constituant la communauté collégiale en conflit avec les directions générales.

### 3.3 Conflits syndicaux dans les universités (1971)

Les cégeps ne sont pas les seules institutions en proie à des conflits. À l'UQAM, les syndicats de professeurs et d'employés de soutien déclenchent, en 1971, deux grèves au cours desquelles les étudiants se posent comme acteurs de soutien. Ces grèves participent, par ailleurs, à la structuration d'organisations étudiantes à l'échelle du campus sous l'impulsion des luttes syndicales.

Au printemps 1971, les négociations entre les employés de soutien et l'administration achoppent. Une semaine avant le déclenchement de la grève, des étudiants occupent le registrariat en appui aux revendications du SEUQAM. La police antiémeute y intervient afin d'expulser les occupants. Le 31 mars, le SEUQAM débraye et dresse des lignes de piquetage autour de l'UQAM auxquelles les étudiants, organisés à travers des CAP modulaires, fournissent « un appui massif » tout au long de la grève. Après une semaine de grève, le SEUQAM sort victorieux du conflit. L'UQAM accepte d'augmenter le salaire des employés de soutien, de reconnaître leur permanence après 18 mois, de mettre en place une classification plus « juste », de leur accorder plusieurs congés fériés ainsi que de nombreux avantages sociaux.<sup>49</sup>

À l'automne 1971, les professeurs, nouvellement syndiqués, négocient leur première

---

<sup>49</sup> Louis Gill, *Trente ans d'écrits syndicaux : contribution à l'histoire du SPUQ*, Montréal, SPUQ, 2002, p. 26-28.

convention collective avec l'université. Pour la première fois en Amérique du Nord, un syndicat de professeurs universitaires déclenche une grève après un vote tenu en AG, le 13 octobre 1971.<sup>50</sup> Le conflit qui s'étend sur trois semaines touche aux conditions de travail des professeurs — permanence et condition salariale —, mais aussi aux structures de pouvoir au sein de l'université — rôle accru du département et présence de professeurs à la commission des études. Certains professeurs organisés au sein d'un CAP élargissent leur discours et affirment la nécessité d'une « mobilisation de tous les travailleurs enseignants et étudiants de l'UQAM, non dans la perspective restreinte de la signature d'une "bonne convention collective" — objectif nécessaire, mais non suffisant —, mais dans la perspective d'une transformation radicale de la société québécoise ».<sup>51</sup> Rattachés à une centrale syndicale, certains professeurs de l'UQAM se considèrent alors non pas comme des professionnels, mais comme des travailleurs. De son côté, le CAP affirme que les professeurs sont « des travailleurs productifs qui fabriquent des marchandises sous forme de produits informationnels et de futurs travailleurs qualifiés »<sup>52</sup>.

Les militants étudiants adoptent trois attitudes distinctes durant le conflit. D'une part, des étudiants organisés à travers les CAP modulaires et facultaires donnent un « appui critique » au débrayage du SPUQ. Le CAP sciences-humaines appuie les revendications « légitimes » du SPUQ face à l'administration « antisyndicale » de l'UQAM, mais déplore l'absence de critique du « rôle véritable de l'université dans

---

<sup>50</sup> Louis Gill, « Les premières années du SPUQ », dans Jean-Pierre Cheneval, Jean Lapointe et José Pradès (dir.), *Syndicalisme et pouvoir à l'université*, Montréal, La librairie progressiste, 1975, p. 30.

<sup>51</sup> Anonyme, « SPUQ : Il faut prendre position », *La lutte continue*, 11 juillet 1973, p. 3, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Œuvres de création (660), *La lutte continue* (1), Boîte 574.

<sup>52</sup> *Ibid.*

une société divisée en classes sociales antagonistes ». <sup>53</sup> D'autre part, une autre tendance parmi les militants étudiants déserte la grève du SPUQ au profit de la grève des employés tenue au même moment à l'Université de Montréal et au cours de laquelle des lignes de piquetage « dures » sont tenues. Par ailleurs, des étudiants, militants du FRAP et impliqués au sein des modules de l'UQAM, appuient entièrement le SPUQ et sont soutenus par celui-ci pour mettre sur pied l'assemblée intermodulaire. Cette organisation est la première à se présenter comme représentative de l'ensemble des étudiants de l'UQAM. Jusque-là, la majorité des militants étudiants de l'UQAM s'organisaient à travers les CAP modulaires et facultaires. La nouvelle assemblée intermodulaire regroupe les étudiants élus aux différents conseils modulaires. Elle est, par le fait même, liée aux structures de participation mises en place par l'UQAM. Cette assemblée existe l'espace d'une année (1971-1972) et a pour principal mandat d'envoyer des représentants aux différentes instances de participation – commission des études, conseil d'administration et assemblée des gouverneurs. <sup>54</sup>

Pour leur part, les employés de laboratoire et de bureaux de l'Université de Montréal, regroupés en syndicat en 1970 <sup>55</sup>, déclenchent à l'automne une grève qui durera trois semaines afin d'améliorer leurs conditions de travail. Un front commun, réunissant l'ensemble des syndicats de travailleurs ainsi que des groupes étudiants ayant remplacé l'AGEUM, appuie les revendications des employés et refuse de passer les lignes de piquetage. Un comité de soutien étudiant, organisé sous la forme de CAP, est constitué afin d'appuyer les employés en grève. Ce comité dresse des lignes de piquetage « dures » à l'entrée de l'université, empêchant tout étudiant ou employé d'y

---

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>55</sup> Syndicat des employés de l'Université de Montréal, « Passerez-vous la ligne », *Quartier Latin*, 14 septembre 1971, p. 3.

accéder et repoussant les gardiens de sécurité privés engagés par l'établissement. En parallèle de ce comité de soutien, se constitue aussi le « front commun interfacultaire », une organisation étudiante représentative des différents départements, qui organise des assemblées générales et intervient comme représentant des étudiants au cours du conflit. Ces deux formes d'organisations étudiantes se concurrencent pour l'organisation des étudiants au cours du conflit.

On le constate, à l'UQAM comme à l'Université de Montréal, les conflits entre les syndicats de professeurs et les employés de soutien amènent les étudiants à prendre parti et, plus encore, à se réorganiser. Deux modèles d'organisation ressortent au sein de ces deux campus. D'une part, le modèle syndical se développe dans les deux institutions en mettant de l'avant la logique représentative délaissée par les étudiants au moment de la dissolution de l'AGEUM et de l'UGEQ. Ce modèle se structure par une fédération des représentants des différents départements/modules de ces universités. D'autre part, le modèle politique, qu'incarnent les CAP ainsi que le Comité d'appui aux employés de soutien, vise à regrouper les étudiants sur la base d'affinités politiques et à intervenir sur le campus universitaire afin de politiser les conflits universitaires ainsi que les étudiants.

#### 3.4 Des conflits locaux au front commun (1971-1972)

La multiplication des conflits syndicaux dans les cégeps et universités en 1971 donne une nouvelle impulsion au mouvement étudiant qui expérimente alors plusieurs modèles d'organisation. Les syndicats enseignants se distancient à ce moment des structures de participation mises en place par l'État québécois. Au cours de l'automne 1971, les conflits et la radicalisation du syndicalisme ne sont pas uniques aux institutions d'enseignement. Le dur conflit qui oppose les employés et l'employeur du quotidien *La Presse* s'envenime le 29 octobre de cette année. À l'appel d'un front commun syndical, une manifestation regroupe plus de 10 000

manifestants dans les rues de Montréal. Cette manifestation violente, à laquelle participent de nombreux étudiants, est marquée par la mort d'une militante du cégep du Vieux-Montréal, Michèle Gauthier, au cours de la dispersion du rassemblement. Celle-ci militait au cégep du Vieux-Montréal au moment du conflit sur la déclassification et s'impliquait dans le Front de libération des femmes (FLF). L'éditorialiste du journal étudiant du cégep du Vieux-Montréal, *La Plogue*, affirme qu'il tenait « à souligner, à ses funérailles, d'une façon particulière, le caractère odieux et tragique de sa mort et [qu'il] en profiterai ici pour rassurer toute la crasse de l'establishment (Desmarais et sa gang) que sa mémoire restera pour toujours gravée dans l'histoire du peuple québécois »<sup>56</sup>. Au cours de ses funérailles, de nombreuses associations étudiantes débrayent pour lui rendre hommage.

Ces événements se déroulent à la veille du déclenchement du Front commun qui regroupe 210 000 employés de la fonction publique et parapublique et, pour la première fois, les trois centrales syndicales du Québec – la CSN, la FTQ et la CEQ. Revendiquant, notamment, un plancher salarial de 100 \$ par semaine pour l'ensemble des employés de l'État, des débrayages sont déclenchés, notamment par les enseignants et les employés des cégeps.<sup>57</sup> Dans les cégeps, les journaux étudiants multiplient les appels à soutenir le Front commun. Le journal du cégep de Rosemont *Phase III* titre « Le front commun c'est notre force »<sup>58</sup> tandis qu'au cégep du Vieux-Montréal, le CAP distribue un pamphlet afin de « donner aux étudiants le moyen de

---

<sup>56</sup> Anonyme, « Éditorial », *La Plogue*, hiver 1972, p. 2, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Cégep du Vieux-Montréal (10), Boîte 431.

<sup>57</sup> Sean Mills, *op. cit.*, p. 240-241.

<sup>58</sup> Anonyme, « Le front commun c'est notre force », *Phase III*, 1972, p. 9, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Cégep de Rosemont (8), Boîte 431.

prendre parti »<sup>59</sup>. Alors que les employés de soutien et enseignants sont en grève, des assemblées générales de solidarité se tiennent. Au cégep de Maisonneuve, plusieurs assemblées générales réunissant plus de mille étudiants se déroulent au cours du mois d'avril. Outre un appui sur les lignes de piquetage, les étudiants de ce collège en profitent pour réorganiser leur syndicat étudiant moribond, depuis la vague de répression ayant suivi les occupations d'octobre.<sup>60</sup> Le journal du cégep de Maisonneuve, *le Trait d'union*, affirme:

L'action étudiante s'est ainsi réorganisée au moment de la grève du Front commun. [...] nous étions suffisamment forts pour soutenir le front commun sans que toute l'organisation soit mise en veille durant la grève. Même, la grève aura été pour nous l'occasion de tenter de nouvelles formes d'organisation et de participation plus révolutionnaires par rapport à ce qui existait auparavant. [...] Nous sommes sortis de la grève, plus forts encore qu'auparavant.<sup>61</sup>

Tout en se réorganisant et formant des alliances avec les enseignants et employés de cégeps, les étudiants tentent de se réunir à l'image du Front commun intersyndical à l'échelle du Québec. À l'appel de militants du cégep de Rosemont, un congrès réunit 120 délégués, provenant d'une quarantaine d'institutions collégiales et universitaires, le 29 et 30 janvier 1972 à Trois-Rivières.<sup>62</sup> Ce congrès fonde le Front commun des

---

<sup>59</sup> Section étudiante Vieux-Montréal (CAP St-Jacques), *Les étudiants du Vieux-Montréal et le front commun intersyndical*, 1972, p. 2, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Cégep du Vieux-Montréal (10), Boîte 431.

<sup>60</sup> SECR, *Procès-verbaux des assemblées générales du cégep de Maisonneuve*, 1972, Service de permanence SOGEECOM, Montréal, Cégep Maisonneuve (local d-2610), Montréal, 1.3.2, E-4, PVag 1972-1973.

<sup>61</sup> Anonyme, « Historique de l'organisation étudiante », *Le trait d'union*, vol. 33, no 4, 25 octobre 1972, p. 3, Service de permanence SOGEECOM, Montréal, Cégep Maisonneuve (local d-2610), Revue de presse.

<sup>62</sup> Anonyme, « Vers une nouvelle UGEQ? », *Quartier latin*, 8 février 1972, p.1 et 3.

étudiants du Québec<sup>63</sup> qui vise à regrouper, pour la première fois depuis la dissolution de l'UGEQ, les étudiants à l'échelle nationale.

Contrairement à l'UGEQ qui regroupait uniquement des associations générales étudiantes, le FEQ regroupe à la fois des associations générales étudiantes et des CAP, ce qui posera un problème d'ordre structurel à l'organisation. En effet, les représentants de certains cégeps sont liés aux décisions de leurs assemblées générales alors que les représentants d'autres institutions sont liés, pour leur part, aux principes politiques de leur CAP. Déjà au congrès de Trois-Rivières, ces deux lignes s'opposaient sur la nature du FEQ. Une tendance syndicale affirme que « le rôle de la nouvelle organisation est de défendre les intérêts spécifiques des étudiants » alors qu'une ligne politique insiste « sur le rôle idéologique et politique que doit jouer le front ». <sup>64</sup>

Cette tension entre actions syndicale et politique marque le FEQ qui se dissout l'année suivante devant son incapacité à accorder ces deux tendances et à agir en dehors des moments de crises. L'existence du FEQ a tout de même permis aux militants étudiants de prendre connaissance des conflits isolés qui ont agité de nombreux cégeps depuis la dissolution de l'UGEQ.<sup>65</sup> Ces nombreuses crises locales ne sont pas le fait d'individus ou d'administrations spécifiques, mais un problème structurel au projet de participation. Cette compréhension des contradictions au sein des cégeps, permise par les discussions interassociatives au sein du FEQ, contribuera au renouvellement du modèle associatif, qui s'étend de 1972 à 1975, avec la reprise

---

<sup>63</sup> Il est renommé dans une réunion subséquente le Front des étudiants du Québec (FEQ)

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> FEQ, *Procès-verbal des réunions du comité de coordination nationale*, 1972, Service de permanence de l'AGECEM, Longueuil, Cégep Édouard-Montpetit (Local B-27), Archives numérisées, 5000, 1970-1975, FEQ.

des services aux étudiants par les associations générales étudiantes des cégeps.

### 3.5 Conclusion: les salariés contre l'État bourgeois

Ces importants conflits qui agitent les différents corps de travail dans les cégeps et universités et auxquels s'adjoignent les étudiants participent à la mutation de la gauche québécoise et, plus spécifiquement, du mouvement étudiant au lendemain de la Révolution tranquille.

Tout comme les étudiants à partir des événements d'octobre 1968, les professeurs sont critiques à l'endroit des structures de participation des nouvelles institutions d'enseignement supérieur. On réclame ainsi, dans les cégeps comme à l'UQAM, un pouvoir décisionnel aux instances paritaires étudiants/professeurs. Dès lors, les conseils d'administration sont dépeints comme de simples courroies de transmission de l'État-patron. Les nombreux conflits opposant les syndicats de la fonction publique, notamment dans l'enseignement supérieur, et l'État modifient la perception de celui-ci. D'un « État réformateur » au cours de la Révolution tranquille, il est peu à peu compris comme un « État bourgeois » soumis à l'impérialisme américain et au capitalisme monopoliste. Les manifestes syndicaux de la CSN (« Ne comptons que sur nos propres moyens) de la FTQ (l'État rouage de notre exploitation) et de la CEQ (« L'école au service de la classe dominante) rendent compte de cette critique de « l'État libéral » qui soutient les classes dominantes à travers ses appareils « législatif », « judiciaire » et « idéologique ».<sup>66</sup>

Cette transformation du rapport à l'État est, pour la CSN, le produit de l'échec de la « planification », de la « concertation » et de la « participation » à la suite de la Révolution tranquille. En effet, le projet de la Révolution tranquille se basait sur une « rationalité unique » ne prenant pas en compte que « chaque classe sociale avait sa

---

<sup>66</sup> FTQ, *L'État rouage de notre exploitation*, Montréal, M éditeur, 2012 [1971], p. 13-14.

propre rationalité basée sur ses intérêts de classes ». <sup>67</sup> La CEQ aussi, dans son manifeste, rend compte de la distance du monde syndical avec l'État, affirmant que « L'État obéit aux mêmes intérêts que les capitalistes » <sup>68</sup>. Ce rejet de la concertation se concrétisera par le départ de la CEQ de tous les comités consultatifs après l'arrestation des chefs syndicaux et par le rejet de la CSN du tripartisme et de toute concertation institutionnalisée. <sup>69</sup>

Cette critique de l'État québécois assujetti aux intérêts de la classe dominante et à l'impérialisme pose la question du positionnement des enseignants dans la structure de classe. La CEQ affirme dans son manifeste que les enseignants, bien qu'occupant une « position intermédiaire » entre la classe capitaliste et la classe des travailleurs, ont tendance lorsque les abus de classe sont flagrants à prendre position dans le sens des intérêts des travailleurs. <sup>70</sup> Ce positionnement du syndicat enseignant en faveur de la classe des travailleurs doit mener les enseignants à critiquer le rôle de reproduction sociale et idéologique de l'école dans le capitalisme.

Cette « position intermédiaire » que les syndicats enseignants s'attribuent et leur rôle dans l'appui aux travailleurs sont repris par les groupes étudiants qui s'identifient au cours de cette période à la lutte des travailleurs contre « l'État bourgeois » en dénonçant la « sélection », « l'endoctrinement » et, en ce sens, « [...] l'école capitaliste qui sert les intérêts des boss et non ceux des travailleurs ». <sup>71</sup> La jonction

---

<sup>67</sup> CSN, *Ne comptons que sur nos propres moyens*, Montréal, M éditeur, 2012 [1971], p. 73-74.

<sup>68</sup> CEQ, *L'école au service de la classe dominante*, Montréal, M éditeur, 2012 [1972], p. 44.

<sup>69</sup> Jean-Marc Pottie, *Du combat au partenariat: interventions critiques sur le syndicalisme*, Montréal, Éditions Nota bene, 1998, p. 140.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>71</sup> Anonyme, « Présentation », *École: Lutttes étudiantes en cours*, 1972, p. 2, AUQAM, Montréal, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Journal des lutttes étudiantes (37), Boîte 431.

qui s'est opérée dans les cégeps et les universités entre étudiants et travailleurs, ainsi que la diffusion d'une conception marxiste de la société québécoise, modifie le positionnement politique des étudiants qui s'identifient aux travailleurs dans un conflit de classe, dont les cégeps et universités sont désormais un champ de bataille.

Francine Lalonde, présidente de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ-CSN), participe au printemps 1973 à un colloque réunissant plusieurs acteurs du réseau collégial afin d'effectuer un bilan des cinq premières années d'existence des cégeps. Sa présentation est dévastatrice concernant le projet de démocratie de participation. Elle conclut en évoquant « la fin de la Révolution tranquille » et déclare « l'échec de l'objectif avoué de la participation » en raison des « nombreuses crises ayant éclaté dans les cégeps ».<sup>72</sup> Jacques Lazure fait de même en procédant à une analyse des « contradictions » existant au sein des cégeps.<sup>73</sup> Les étudiants des cégeps et universités ont commencé au cours des luttes syndicales de 1971 et 1972 à se réorganiser, mais ne sont pas encore constitués en corps distinct à l'échelle du campus. Le chapitre suivant examinera cette nouvelle dynamique qui s'installe dans le mouvement étudiant après le front commun de 1972.

---

<sup>72</sup> Francine Lalonde, « La fin de la Révolution tranquille », dans Cégep Saint-Laurent, *Le cégep cinq ans après, succès ou échec*, Ottawa, Les grandes éditions, Cégep de Saint Laurent, 1973, p. 40-45.

<sup>73</sup> Jacques Lazure, « Contradiction au cœur des cégeps », dans Cégep Saint-Laurent, *Le cégep cinq ans après, succès ou échec*, Ottawa, Les grandes éditions, 1973, p. 46-53.

## CHAPITRE IV

### INSTITUTIONNALISATION DU SYNDICALISME ÉTUDIANT DE COMBAT (1972-1976)

L'émergence d'un syndicalisme de combat enseignant fortement ancré dans les cégeps et le réseau de l'UQ réactualise la question de l'organisation en milieu étudiant à partir de 1972. Les comités d'action politique (CAP), qui avaient proliféré, démontrent progressivement leurs limites. L'action des CAP était marquée par un isolement au sein des cégeps et des universités, mais aussi par un isolement entre les militants des différents établissements. Par ailleurs, la crise structurelle du projet de participation – dont les grèves locales de 1971-1972 sont des exemples – ainsi que les mesures de rationalisation et de sélection amènent les étudiants à défendre leur propre statut. En effet, en raison de la rationalisation du financement de l'éducation et de la résolution de l'état de crise interne des structures de participation, le Québec entre dans une période de remise en question de certains principes du rapport Parent.

Dans ce quatrième et dernier chapitre, nous nous questionnerons sur le processus de restructuration du mouvement étudiant à l'échelle locale et nationale entre 1972 et 1976. Dans les cégeps, des Associations générales étudiantes (AGE) s'approprient les ressources et les responsabilités des services aux étudiants (SAE), gérées jusqu'à ce moment par l'administration. La fondation d'une organisation étudiante générale à l'UQAM s'effectue à l'extérieur des instances de participation créées par l'université. La création de ces AGE, autonomes à l'endroit du pouvoir administratif, vise à répondre aux différentes réformes de l'enseignement supérieur. Alors que les étudiants et enseignants avaient critiqué l'arbitraire administratif, le gouvernement, avec la réforme Després, tente de restreindre le pouvoir des corps étudiant et professoral au sein des structures de participation.

Afin d'observer cette troisième phase dans la recombinaison des associations étudiantes, nous aborderons d'abord la fondation d'AGE dans les cégeps par la reprise des fonds dédiés au SAE. Nous analyserons, par la suite, de quelles manières les conflits sur les frais de scolarité en 1973 et la réforme Després de 1974 ont participé au processus de fondation d'une association générale étudiante à l'UQAM. Nous concluons en observant la remise sur pied d'un syndicat étudiant national, l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) afin de lutter contre les mesures de rationalisation et de sélection imposées par le gouvernement Bourassa. Ainsi, au moment de sa fondation, l'ANEQ se veut en rupture avec l'idéologie libérale-réformiste de l'UGEQ, tout en s'appuyant sur le principe de droit à l'éducation élaboré durant la Révolution tranquille.

#### 4.1 Refus de l'intégration par la reprise des SAE dans les cégeps (1972-1974)

Lors des différents conflits syndicaux qui ont agité les cégeps québécois, les étudiants n'avaient pas de structures collectives au sein desquelles s'organiser. Ces derniers ont cherché une légitimité auprès des syndicats d'enseignants et d'employés de soutien lors de ces conflits. Depuis la dissolution de nombreuses AGE, entre 1968 et 1970, les administrations collégiales de nombreux cégeps ne reconnaissent toujours pas l'existence des regroupements étudiants autonomes. À ce moment, le financement aux activités étudiantes passe par les Services aux étudiants (SAE) contrôlés par les administrations collégiales. Les SAE sont financés, comme nous l'avons abordé précédemment, par une cotisation prélevée à l'ensemble des étudiants lors de leur inscription. À partir de 1972, on observe un mouvement de consolidation des AGE locales qui passe par une critique du pouvoir des directions générales et la réappropriation des SAE. À ce propos, Jean-Marc Pottle écrivait dans un article paru en 1972:

Dans l'école, l'une des luttes importantes que devraient entreprendre les étudiants doit être menée contre l'administration : elle consiste à récupérer

les « services aux étudiants », en prenant le contrôle des budgets étudiants et de l'embauche des animateurs ; ces « services » sont actuellement utilisés par l'administration pour manipuler les étudiants. Même si cette lutte n'est pas facile — elle implique une question de pouvoir — elle demeure essentielle pour briser le paternalisme des administrateurs.<sup>1</sup>

Dès le printemps 1972, le Front étudiant du Québec (FEQ) discute de la reprise en main des SAE et lance à l'automne un appel à des campagnes locales sur la question.<sup>2</sup> Le FEQ est toutefois dissout au printemps 1973, alors que ces campagnes sont encore en cours.

Les conflits entre les SAE et les AGE se multiplient à partir de l'automne 1972. Au cégep de Saint-Hyacinthe, un conflit éclate à l'automne 1972 lorsqu'une employée des SAE, Madeleine Jacques, est renvoyée par la direction générale du cégep. Celle-ci avait donné son appui à un projet de démocratisation des SAE, selon le mode de l'autogestion. Les services acceptent ainsi des « projets d'activités parascolaires et socioculturelles présentés par les étudiants, évalués et sélectionnés par les étudiants eux-mêmes, assistés par les membres de l'atelier [auto-géré] »<sup>3</sup>. Les animateurs, étudiants et secrétaires sont considérés sur un pied d'égalité, le projet d'atelier fonctionnant de manière collégiale. Henri-Paul Girouard, membre de la direction générale, s'oppose, dans une lettre envoyée aux membres de l'atelier des services aux étudiants, à ce projet de collégialité en affirmant que « la participation à la gestion n'est pas la participation à la direction... ça ne signifie pas la disparition de la hiérarchie. L'unicité du pouvoir est une condition indispensable à la bonne marche,

---

<sup>1</sup> Jean-Marc Pottie, *Le syndicalisme de combat*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1977, p. 137.

<sup>2</sup> FEQ, *Procès-verbal du Congrès régional de Montréal*, 3 mars 1972, Service de permanence de l'AGECEM, Longueuil, Cégep Édouard-Montpetit (Local B-27), Archives numérisées, 5000, 1970-1975, 1972.03.03, Front étudiant du Québec.

<sup>3</sup> Anonyme, « Le cégep de Saint-Hyacinthe refuse l'auto-gestion », *Quartier latin*, 11 octobre 1972, p. 7.

voire à la survie de l'entreprise »<sup>4</sup>.

L'AGE dresse alors des lignes de piquetage devant le cégep et, avec l'appui du syndicat des enseignants, organise un « cégep parallèle ». L'administration du cégep de Saint-Hyacinthe finit par plier devant les pressions étudiantes et syndicales et accepte « la création d'un comité pour l'application d'un comité d'atelier »<sup>5</sup>. Plus globalement, l'administration du cégep de Saint-Hyacinthe reconnaît le « principe de collégialité » des SAE. Cette reconnaissance démontre qu'une reprise en main des SAE par les étudiants est possible. La lutte pour l'atelier autogéré visait le contrôle étudiant de l'argent venant de leurs propres cotisations annuelles<sup>6</sup>. Ce mouvement pave la voie à la reconnaissance et au financement des associations étudiantes par les administrations collégiales.

De tels conflits se multiplient, entre 1972 et 1974, dans les cégeps du Québec. Au cégep Édouard-Montpetit, à l'automne 1973, un conflit entre les étudiants et les SAE est emblématique du contrôle administratif sur les activités étudiantes. Le conseil d'administration (CA) du cégep avait pris position pour l'engagement de deux aumôniers à même les fonds des SAE. Le journal étudiant, *L'Instruie*, réagit promptement à la nouvelle et affirme que « si nous nous opposons aux manigances du CA, dans cette affaire, c'est qu'on veut payer ce parasite ecclésiastique avec l'argent des étudiants. »<sup>7</sup> En raison de ces critiques, le CA décide de retirer les subventions au

---

<sup>4</sup> Anonyme, « L'assemblée des étudiants et le syndicat des profs disent non à l'administration », *Quartier latin*, 26 octobre 1972, p. 3.

<sup>5</sup> Anonyme, « St-Hyacinthe, il y a un an : La solidarité entre les profs et les étudiants "Ça fais-tu rien que passer" », *Quartier latin*, 24 octobre 1973, p. 13.

<sup>6</sup> Anonyme, « L'assemblée des étudiants et le syndicat des profs disent non à l'administration », *Quartier latin*, 26 octobre 1972, p. 4.

<sup>7</sup> Dominique Collin, « L'opinion publique (biblique) violée », *L'Instruie*, septembre 1973, p. 3, Service de permanence de l'AGECEM, Longueuil, Cégep Édouard-Montpetit (Local B-27), Archives numérisées, 2220-450-03, 1973.09.00, *L'Instruie* vol. 1 no. 2.

journal octroyées par les SAE. Au cours des mois d'octobre et novembre, assemblées générales, sit-in, piquetages et occupations se déroulent pour contester l'arbitraire administratif.<sup>8</sup> Alors que la contestation parvient à réunir plus de 1000 étudiants, le CA décide d'engager un animateur spirituel non confessionnel en lieu et place des deux aumôniers catholiques proposés au départ.

Pour sa part, le journal *L'Instruie* survit difficilement jusqu'à l'automne 1974. Les coupures de fonds ont finalement raison de celui-ci. Ce conflit entre l'administration du cégep et les étudiants rend évidente la nécessité d'une association générale étudiante<sup>9</sup> reconnue, pouvant gérer les cotisations étudiantes.

Au cégep de Saint-Hyacinthe, comme au cégep Édouard-Montpetit, les conflits avec les SAE ont pour origine la tension entre intégration et autonomie des activités étudiantes. Si le cégep de Saint-Hyacinthe constitue la première tentative de gestion du budget par les étudiants eux-mêmes, l'initiative a été prise par les animateurs des SAE. Cela dit, dès la session d'hiver 1973, les projets de reprise en main des SAE se multiplient à l'échelle du Québec.

Les étudiants du cégep de Limoilou à Québec sont les premiers à reprendre le contrôle du budget des SAE au cours de l'année 1972-1973, servant d'exemple aux autres cégeps de la province. Le journal *L'Instruie* invite, à ce propos, les administrateurs du cégep Édouard-Montpetit à prendre connaissance de « l'ouverture de l'administration de Limoilou » à la gestion du budget des SAE par les

---

<sup>8</sup> Anonyme, « Au cégep d'É. Montpetit : plus qu'un problème de journal et d'aumôniers », *La lutte continue*, 28 novembre 1973, p. 4, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Oeuvres de création (660), La lutte continue! (1), Boîte 574.

<sup>9</sup> La refondation d'une AGE au cégep Édouard-Montpetit sera finalement effectuée à l'hiver 1975.

étudiants.<sup>10</sup> Au cégep de Maisonneuve, une AGE, recueillant les cotisations étudiantes, est mise sur pied à l'automne 1973 par la fusion du syndicat étudiant et des SAE au sein de la Société générale des étudiants du collège Maisonneuve (SOGÉCOM).<sup>11</sup> Il en sera de même au cégep de Rosemont à l'hiver 1974 lorsque l'AGECR, financée jusque-là par des cotisations volontaires, fusionne avec le Comité des activités sociales et culturelles (CASC), financé par le SAE et jusqu'ici redevable au directeur des services aux étudiants.<sup>12</sup>

La reprise des fonds des SAE par les étudiants à Limoilou, Rosemont ou Maisonneuve a pour conséquence de remettre entre les mains des assemblées générales la gestion des cotisations étudiantes. Par le fait même, les SAE, instances redevables aux directions collégiales, se fondent dans les AGE, structures redevables aux étudiants. Le journal étudiant de Rosemont, *Le Quartier libre*, affirme à propos de la fusion de l'AGECR et du SAE que « ce n'est qu'à ce prix que les étudiants pourront faire valoir leurs préoccupations au sein d'une assemblée étudiante purgée de la crasse administrative [...] »<sup>13</sup>. Dans chacun de ces cégeps, les nouvelles AGE mises en place par la fusion avec les SAE affirment que les cotisations et les activités étudiantes doivent être contrôlées et dirigées par la population étudiante elle-même.

Ainsi, cette transformation réaffirme l'AGE comme instance centrale de

---

<sup>10</sup>Michel Durand, « Incompétence au C.A. », *L'Instruie*, novembre 1973, p. 3, Service de permanence de l'AGECEM, Longueuil, Cégep Édouard-Montpetit (Local B-27), Archives numérisées, 2220-450-03, 1973.11.00, *L'Instruie* vol. 1 no. 7.

<sup>11</sup>SOGECOM, « Élection des membres du premier conseil d'administration de la SOGECOM », 9 octobre 1973, p. 4, Service de permanence SOGEECOM, Montréal, Cégep Maisonneuve (local d-2610), 1.2.1, E3, Pv-CX 1973.

<sup>12</sup>Anonyme, « ...Et si on luttait sur un même front », *Le Quartier libre*, vol. 2, no. 3, 1974, p. 20-21, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Cégep de Rosemont (8), Boîte 431.

<sup>13</sup>*Ibid.*, p. 21.

l'organisation étudiante. Au moment de la fondation de l'ANEQ en 1975, la moitié des AGE de la province ont pris le contrôle des SAE qui servent de base financière à celles-ci.<sup>14</sup> Le refus de l'intégration aux structures administratives et l'autonomisation des véhicules associatifs en découlant est, donc, un élément essentiel à la réorganisation du mouvement étudiant dans les cégeps.

#### 4.2 Vers une association générale étudiante à l'UQAM (1973-1976)

La fondation d'une association générale étudiante à l'UQAM s'effectue au moment où le projet d'université de la participation est remis en question par les étudiants, les enseignants, mais aussi les cadres de l'institution et le gouvernement. Comme nous l'avons noté dans le chapitre précédent, une première organisation représentative des étudiants, l'assemblée intermodulaire (AIM), est fondée à la suite de la grève des professeurs de 1971. Entre 1971 et 1975, plusieurs organisations —Assemblée intermodulaire (AIM), Comité d'organisation provisoire des étudiants (COPE) et Association générale des étudiants de l'UQAM (AGEUQAM) — se succèdent pour regrouper les étudiants à l'échelle de l'université.

Cette dynamique se déroule à une période de remise en question des principes ayant guidé les réformes de l'éducation des années 1960. En 1972, le Conseil du patronat appelle à une limitation de 8% du taux de croissance des sommes affectées à l'éducation<sup>15</sup>. Alphonse Riverin, au cours de sa dernière année de mandat à titre de président de l'Université du Québec, confirme ce virage : « Consciente de sa responsabilité d'administrer les fonds publics judicieusement, l'Université du Québec

---

<sup>14</sup> ANEQ, *Mémoire sur les services aux étudiants*, 3 septembre 1975, p. 3, Service de permanence de l'AGECEM, Longueuil, Cégep Édouard-Montpetit (Local B-27), Archives numérisées, 5000, 1973.09.03.

<sup>15</sup> COPE, *Document de travail sur la réforme Després*, juin 1974, p. 6, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Activités politiques ou sociales (660), Réforme Després (7), Boîte 574.

décidait l'an dernier [...] d'utiliser à partir de 1973-1974, la méthode de la rationalisation des choix budgétaires »<sup>16</sup>. Le syndicat des enseignants du cégep de Rosemont rapporte, en ce sens, cinq hypothèses discutées au Conseil des universités du Québec afin de rationaliser les coûts de l'enseignement supérieur:

1- Restriction à l'entrée de l'université de sorte que moins d'étudiants soient à la charge de l'université; 2- Mesure d'économie par la rationalisation des activités universitaires, en fermant des programmes devenus désuets; 3- Amélioration de la productivité, en utilisant complètement des ressources existantes avant d'ouvrir des programmes nouveaux ou en recourant plus systématiquement à des moyens technologiques modernes; 4- Appel à d'autres sources de revenus, en augmentant par exemple les frais de scolarité qui pourraient être assumés malgré tout grâce à un service de prêts à rembourser à long terme en fonction des revenus de carrières; 5- Réduction de la qualité de l'enseignement;<sup>17</sup>

Par ailleurs, le projet d'université de la participation, à l'origine de la fondation de l'UQAM, est lui aussi remis en question par l'État québécois, notamment à la suite du départ du recteur Léo A. Dorais en 1974. La réforme Després, du nom du nouveau président de l'Université du Québec, est emblématique du désintérêt croissant de l'État à l'endroit du principe de participation et d'une tendance à la centralisation des pouvoirs administratifs et académiques vers le siège social de l'Université du Québec. Les organisations étudiantes qui se succèdent durant cette période (le COPE et l'AGEUQAM) s'implantent respectivement dans le paysage universitaire par leurs luttes contre les frais de scolarité (1972-1973) dans le cas du COPE et contre la

---

<sup>16</sup> Alphonse Riverin, *L'Université du Québec, trois ans après*, discours à la Chambre de commerce de Montréal, 22 février 1972, p. 8, dans COPE, *Document de travail sur la réforme Després*, juin 1974, 42 p., AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Activités politiques ou sociales (630), Réforme Després (7), Boîte 574.

<sup>17</sup> Syndicat des professeurs du cégep de Rosemont, *Introduction à la constitution d'un dossier sur les restrictions budgétaires du gouvernement dans l'éducation*, octobre 1974, p. 3, dans COPE, *Document de travail sur la réforme Després*, juin 1974, 42 p., AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Activités politiques ou sociales (630), Réforme Després (7), Boîte 574.

réforme Després (1974-1976) dans le cas de l'AGEUQAM.

Dès l'automne 1972, une instance étudiante est mise sur pied afin d'organiser les étudiants de l'UQAM: le Comité d'organisation provisoire des étudiants (COPE). Selon un militant du COPE, sa fondation « [...] coïncide avec la disparition de l'assemblée intermodulaire, organisation étudiante, contrôlée par l'administration pour contenir le désir d'organisation des étudiants à l'intérieur des limites étroites du corporatisme [...] »<sup>18</sup>. Le COPE est créé lors de l'assemblée générale du 25 octobre 1972 et se compose d'une trentaine de membres issus de la moitié des modules de l'université. Il reprend au départ la forme de l'assemblée intermodulaire dans l'objectif de construire un syndicat étudiant représentatif à l'UQAM. Le type d'organisation étudiante défendu par les premiers militants du COPE est « une organisation de type syndical (assemblée intermodulaire) qui fonctionnait sur la base des délégués responsables et mandatés [...] »<sup>19</sup>. Ainsi, le COPE s'appuie au départ sur les principes de délégation et de représentation, pourtant dénoncés au moment de la dissolution de l'UGEQ en 1969 par une frange du milieu étudiant.

Alors que le COPE commence à se mettre sur pied à l'UQAM pour réunir l'ensemble des étudiants, une nouvelle mesure administrative va mettre le feu aux poudres et permettre à cette organisation naissante de se transformer en « comité de lutte ». Le gouvernement décide, au printemps 1972, d'« accorder des subventions à l'université, non plus selon le nombre d'étudiants inscrits, mais selon le nombre d'étudiants ayant payé leurs frais de scolarité »<sup>20</sup>. À la suite de cette mesure, l'administration de

---

<sup>18</sup> COPE, *Procès-verbal de la plénière politique du COPE*, 19 juillet 1973, p. 6, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Assemblées délibérantes (162), Procès-verbaux de l'assemblée générale des étudiants de l'UQAM (1), Boîte 574.

<sup>19</sup> Anonyme, « Comité d'organisation provisoire des étudiants (COPE) », *Note de recherche pour M. Denis Lazure*, 1977, p. 2, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Historique (105/1), Boîte 574.

<sup>20</sup> Anonyme, « Combien d'étudiants désinscrits en février? », *Quartier latin*, 17 janvier 1973,

l'UQAM annonce que les personnes n'ayant pas acquitté leurs frais de scolarité seront expulsées et ne pourront se réinscrire tant qu'elles seront endettées à l'égard de l'université. Cette mesure s'inscrit dans le projet de rationalisation du financement de l'éducation supérieure du gouvernement Bourassa.

Le COPE, créé quelques semaines auparavant, tient à la fin de l'automne des assemblées générales qui modifient sa structure et sa composition. Le 9 novembre 1972, les étudiants réunis en assemblée générale lancent un ultimatum à Léo A. Dorais, recteur de l'UQAM, concernant le renvoi des étudiants. Ultimatum qui demeure lettre morte et pousse les étudiants à tenir une seconde assemblée générale le 20 novembre. Lors de celle-ci, les tendances critiques du modèle fédératif et représentatif, composées de groupes marxistes-léninistes, trotskistes et anarchisants, proposent de lancer une campagne de boycottage des inscriptions à la session d'hiver. Afin de rendre effective la campagne de boycottage, le COPE laisse tomber la structure de délégation représentative héritée de l'assemblée intermodulaire et se constitue en « comité ouvert ». Des comités pavillonnaires sont constitués afin de rendre plus efficace le boycottage.<sup>21</sup> En somme, le COPE rejette à l'automne 1972 le modèle fédératif composé de deux délégués « représentatifs » par module et le remplace par des comités larges ouverts à l'ensemble des étudiants.

À la fin de la session d'automne, Le COPE érige des lignes de piquetage devant le registrariat du pavillon Reid afin de lancer la campagne de boycottage. Malgré le fait que 4000 étudiants respectent la politique de boycottage du COPE, l'administration de l'UQAM ne bronche pas, imposant une pénalité de 10\$ aux étudiants endettés et mettant en application, le 26 janvier 1973, la politique d'expulsion des étudiants

---

p. 1.

<sup>21</sup> Anonyme, « La révolte grandit à l'UQAM » *Le Partisan*, janvier-février 1973, p. 3, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Mouvement révolutionnaire des étudiants du Québec (48), Boîte 431.

ayant plus de 500\$ de dettes.<sup>22</sup> Deux jours avant son application, le 24 janvier, 800 étudiants se réunissent à nouveau en assemblée générale à l'appel du COPE et votent le déclenchement d'une grève illimitée pour faire reculer l'administration. À la clôture de l'assemblée générale, une centaine d'étudiants se dirigent vers les locaux administratifs du pavillon Sainte-Marie pour y effectuer une occupation de deux heures jusqu'à l'intervention d'une cinquantaine de policiers de l'unité mobile, donnant le ton à la première grève étudiante de la jeune histoire de l'UQAM.

La grève de cinq semaines qui touche l'UQAM et, dans une moindre mesure, l'Université de Montréal, est le premier mouvement prolongé sur une question étudiante à toucher le milieu universitaire québécois depuis les occupations d'octobre 1968. Certains étudiants tentent en cours de grève de briser la légitimité du COPE. Un groupe disant représenter les étudiants de soir, le comité adhoc<sup>23</sup>, organise une assemblée générale parallèle tandis que des assemblées générales modulaires se tiennent afin de se désolidariser de la grève en cours — dans les modules de chimie, de biologie et d'administration.<sup>24</sup> Malgré ces tentatives, les syndicats de l'UQAM, le SPUQ et le SEUQAM, respectent les lignes de piquetage et reconnaissent donc l'assemblée générale du COPE comme instance représentative des étudiants. En dépit de certains désaccords au sein de ces syndicats, professeurs et employés répondent, ainsi, à la solidarité démontrée par les étudiants de l'UQAM au cours de leurs grèves respectives de 1971. Comme le note un article effectuant un bilan de la lutte et de la répression à l'UQAM:

---

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> Claude Gravel, « Ouvrir d'abord l'université », *La Presse*, 7 février 1973, page inconnue, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Activités politiques ou sociales (630), Grève sur les frais de scolarité (3) Boîte 574.

<sup>24</sup> Marine Favreau et Nicole Perreault, « Une scission chez les étudiants de l'UQAM », *La Presse*, 20 février 1973, p. D13, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Activités politiques ou sociales (630), Grève sur les frais de scolarité (3) Boîte 574.

« One of the major characteristics of the UQAM struggle has been the forging of an alliance between the workers, students and professors. Though this type of alliance has been brewing for three years, it took a concrete form in this struggle and has resulted in a situation where each group now support the two as fully as possible. »<sup>25</sup>

À l'extérieur de l'UQAM, le mouvement a eu du mal à faire tache d'huile. Seule la Faculté de Sciences sociales de l'Université de Montréal, elle aussi touchée par la politique du gouvernement, s'est jointe en février au mouvement. Les étudiants de l'Université de Montréal ont mis sur pied, à l'image du COPE, l'Organisation politique des étudiants de l'Université de Montréal (OPEUM).<sup>26</sup> Comme nous l'avons abordé précédemment, les associations étudiantes des cégeps étaient pour leur part au printemps 1973 encore en processus de réorganisation. Certains cégeps, notamment les cégeps de Maisonneuve et du Vieux-Montréal, votent néanmoins à la fin du mois de février une journée de débrayage pour soutenir les étudiants de l'UQAM alors ciblés par une répression administrative et policière.<sup>27</sup>

L'administration de l'UQAM montre à la fin du mois de février son visage répressif face au mouvement étudiant, faisant disparaître chez les militants étudiants les illusions de participation de l'université nouvelle. La journée du 22 février est marquée par « une flambée de violence » sur les lignes de piquetage de l'Université.<sup>28</sup>

---

<sup>25</sup> Anonyme, « Students and Repression: The struggle at UQAM », *Free Press*, 11 avril 1973, p. 7, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Activités politiques ou sociales (630), Grève sur les frais de scolarité (3) Boîte 574.

<sup>26</sup> Kim Cameron, « Des escarmouches du printemps à la bataille de l'automne », *La taupe rouge*, septembre 1973, p. 5, Service de permanence SOGEECOM, Montréal, Cégep Maisonneuve (local d-2610), Revue de presse.

<sup>27</sup> Anonyme, « Students and repression: The struggle at UQAM », *Free Press*, 11 avril 1973, p. 7, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Activités politiques ou sociales (630), Grève sur les frais de scolarité (3) Boîte 574.

<sup>28</sup> Lise Lachance, « Flambée de violence à l'UQAM », *Le Soleil*, 22 février 1973, p. 1, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Activités politiques ou sociales (630), Grève sur les frais de scolarité (3) Boîte 574..

Les forces policières, appelées en renfort par l'administration, tentent de briser les lignes de piquetage, fonçant avec leurs motos sur les étudiants qui bloquent l'accès au stationnement du pavillon Sainte-Marie. Cette intervention policière se solde par trois arrestations ainsi que de nombreux blessés dans les rangs étudiants.<sup>29</sup> Le lendemain de cet événement violent, l'administration demande une injonction à la Cour supérieure du Québec. Le juge Nolan accepte la demande en ordonnant de

[...] cesser immédiatement d'inciter, organiser, diriger, animer, conseiller, aider ou encourager directement ou indirectement, un guet ou piquetage individuel, un attroupement ou une ligne de piquetage à chacune des entrées et dans un rayon de 500 pieds de chacune des entrées des pavillons et des terrains de stationnement avoisinants ces pavillons.<sup>30</sup>

En dépit d'une assemblée de 3000 personnes qui votent le non-respect de l'injonction, le mouvement s'est peu à peu désagrégé au cours des jours suivants. Les étudiants rentrent finalement en classe le 3 mars. Malgré l'échec relatif du mouvement, celui-ci a démontré que les étudiants pouvaient organiser un mouvement combatif et prolongé contre les mesures de rationalisation et de sélection de l'État dans le réseau universitaire.

À l'automne 1973, le COPE connaît une certaine désaffection des militants. Peu à peu, les militants des groupes politiques ayant pris part à la restructuration du COPE retournent dans leurs groupes respectifs et délaissent l'organisation en milieu étudiant.<sup>31</sup> L'agitation syndicale, ainsi que le coup d'État au Chili, occupent une bonne partie de l'énergie étudiante au cours de l'année 1973-1974. Les militants du MREQ

---

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> Lise Lachance, « L'UQAM tente de briser la grève par une injonction », *Le Soleil*, 23 février 1973 p. 1-2, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Activités politiques ou sociales (630), Grève sur les frais de scolarité (3) Boîte 574.

<sup>31</sup> COPE, *Bilan du COPE 1973-1974*, 25 juin 1974, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Activités politiques ou sociales (630), Période gauchiste (8) Boîte 574.

qui avaient joint le COPE s'impliquent au cours de l'automne aux côtés des travailleurs en lutte de la Firestone et de Gypsum. De leur côté, les militants trotskistes du GMR s'organisent au sein des comités Québec-Chili afin de créer une solidarité internationaliste avec le mouvement révolutionnaire chilien.<sup>32</sup> À l'intérieur de l'UQAM, la lutte entourant la mise en tutelle à l'automne 1973 du nouveau programme de droit, accusé par le ministre de l'Éducation, François Cloutier, d'avoir des « orientations révolutionnaires » et un langage « pseudo-marxiste », agite les étudiants. Les 86 étudiants s'étant inscrits dans le programme multiplient les actions et réussissent à élargir leur contestation à l'ensemble de l'université.<sup>33</sup>

À la suite de la grève étudiante de 1973, le projet d'une université de la participation bat de l'aile, étudiants et enseignants ayant choisi la voie de la contestation afin de répondre aux politiques de rationalisation de l'État. C'est dans ce contexte que Léo A. Dorais quitte son poste de recteur de l'UQAM<sup>34</sup>, aigri par les nombreux conflits ayant ponctué son mandat.<sup>35</sup> Comme l'affirme René Laperrière, professeur de sciences juridiques à l'UQAM:

Le modèle participationniste mis de l'avant par les propagandistes de l'UQAM, et qui était en fait une forme de paternalisme [...], était désormais confronté à un tout autre modèle, bien réel celui-là puisque directement inscrit dans les rapports sociaux: le modèle du rapport de forces et du conflit de travail, qui reflète en définitive le développement

---

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> Les ex-futurs étudiants de sciences juridiques, « Sciences juridiques : le chien secoue ses puces », *La lutte continue*, vol. 2, no 3, novembre 1973, p. 5, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Œuvres de création (660), La lutte continue (1) Boîte 574.

<sup>34</sup> Thierry Hentsch, « Les enjeux du syndicalisme à l'Université du Québec à Montréal », dans Collectif, *Le syndicalisme universitaire et l'État*, Montréal, Éditions HMH Hurtubise, 1977, p. 47.

<sup>35</sup> Voir à propos de l'échec du projet d'université de participation le bilan du premier recteur de l'UQAM, Léo-A., Dorais, *L'autogestion universitaire : autopsie d'un mythe*, Montréal, Presses de l'UQAM, 1977, 130 p.

de la lutte de classe.<sup>36</sup>

Ce constat est aussi partagé par Robert Després, nommé président de l'Université du Québec en 1973 en remplacement d'Alphonse Riverin. Celui-ci affirme qu'une crise de confiance mine les relations de travail et plus globalement la gestion du réseau des Universités du Québec. À travers la réforme qui portera son nom, Després oppose à l'idéologie participationniste un principe de centralisation des pouvoirs. Concrètement, cette réforme dédouble les structures de participation de l'UQ par la création de commissions<sup>37</sup>, auxquelles ne siège aucun professeur ou étudiant, et substitue par décret les règlements généraux de l'UQ par des politiques générales<sup>38</sup> et opérationnelles<sup>39</sup>. Les nouvelles commissions sont toutes composées d'administrateurs de l'UQ et sont directement redevables au comité du président, qui s'arroge des prérogatives détenues jusqu'ici par l'assemblée des gouverneurs et les conseils d'administration des universités constituantes. Par la même occasion, Després retire le droit détenu par les étudiants et professeurs d'assister à titre d'observateurs à l'assemblée des gouverneurs et au conseil des études. À ces modifications dans les instances supérieures d'administration de l'UQ s'ajoute une série de nouvelles politiques générales et opérationnelles qui consacrent la centralisation de nombreux pouvoirs entre les mains du président. L'adoption et l'application de ces nouvelles politiques confirment le retrait effectif des pouvoirs de planification et d'évaluation de l'enseignement du conseil des études du réseau de

---

<sup>36</sup> René Laperrière, « Les droits de gérance à l'UQAM: La fin des illusions », dans Collectif, *Le syndicalisme universitaire et l'État*, Montréal, Éditions HMH Hurtubise, 1977, p. 163.

<sup>37</sup> Université du Québec, « L'organisation et le fonctionnement de l'université », 26 juin 1974, AUQAM, Montréal, lu-951-01|96|6/7, CE-92-XXI, Procès-verbaux commission des études, p. 70-99.

<sup>38</sup> Université du Québec, « Les politiques générales de l'université », 26 juin 1974, AUQAM, Montréal, lu-951-01|96|6/7, CE-92-XXII, Procès-verbaux commission des études, p. 100-152.

<sup>39</sup> Université du Québec, « Les politiques opérationnelles de l'université dans le domaine de la planification », 26 juin 1974, AUQAM, Montréal, lu-951-01|96|6/7, CE-92-XXI, Procès-verbaux commission des études, p. 70-99.

l'UQ et des commissions des études de ses constituantes. Il s'agit, ainsi, d'une attaque à l'endroit des syndicats de professeurs, dont le SPUQ, qui avaient obtenu la reconnaissance de l'autonomie du corps professoral dans la détermination des axes de recherche et d'enseignement.<sup>40</sup> En somme, la réforme Després consacre, à plusieurs égards, la normalisation de l'UQ dans le paysage universitaire québécois, délaissant le projet d'université de la participation ayant animé ses premiers architectes.<sup>41</sup>

La perte de pouvoir des professeurs au sein des instances de participation de l'université amène le SPUQ à se positionner en AG pour l'abrogation de la réforme Després. Le syndicat des professeurs lance alors une campagne de mobilisation structurée autour d'un comité tripartite professeur/employé/étudiant. L'exécutif du SPUQ contacte alors le COPE, ainsi que les assemblées modulaires, afin d'organiser la riposte à ladite réforme. Cependant, comme le note le journal *L'étudiant* : « Tandis que les professeurs et les employés sont regroupés dans leurs syndicats pour mener la bataille contre l'administration, les étudiants n'ont pas d'organisation générale et leur opposition est fragmentée et sans direction unifiée »<sup>42</sup>. Le comité tripartite organise, néanmoins, durant la semaine du 12 au 19 novembre des assemblées dans chacun des pavillons de l'UQAM, regroupant étudiants, professeurs et employés. Alors que les effets de la réforme Després sont présentés lors de ces assemblées, les étudiants prennent « conscience de la nécessité d'une organisation et d'une structure stable de

---

<sup>40</sup> Anonyme, « L'Université du Québec, c'est toute une entreprise!... », *Quartier latin*, 9 octobre 1974, p. 3-4.

<sup>41</sup> Nous nous intéresserons, ici, à la réaction du SPUQ à la réforme Després. Celle-ci touche néanmoins les autres composantes régionales de l'UQ. On peut consulter à propos de la réaction professorale à l'UQAR la monographie de Benoît Beaucage, *Une histoire de ténacité et de solidarité : les trente ans du SPPUQAR (1973-2003)*, Rimouski, Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAR, 2003, 72 p.

<sup>42</sup> Anonyme, « Étudiants : Bâtissons notre organisation générale de défense », *L'étudiant*, 18 novembre 1974, p. 1, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Activités politiques et sociales (630), Période gauchiste (12) Boîte 574.

regroupement »<sup>43</sup>. Au même moment, des réunions de réflexions organisées autour des assemblées modulaires et du COPE se multiplient et une assemblée générale se tient le 4 novembre 1974. Celle-ci officialise la volonté des étudiants de mettre sur pied ce qui deviendra l'AGEUQAM.

À nouveau, les conflits émergent sur la forme de l'association générale étudiante entre les tenants d'une plénière intermodulaire et ceux de comités de lutte pavillonnaires. Ces conflits se résoudront le 11 novembre 1975 par la fondation de l'AGEUQAM. Celle-ci abandonne la forme des comités de pavillon ayant caractérisé le COPE-UQAM pour intégrer la plénière intermodulaire à ses structures. Néanmoins, les étudiants adoptent la résolution selon laquelle « seule l'Assemblée générale peut parler au nom de l'ensemble des étudiants; l'organisation étudiante ne parle au nom des étudiants que dans le cadre de mandats de l'AG »<sup>44</sup>. Ainsi, l'assemblée générale, à laquelle participe l'ensemble des étudiants, est confirmée comme instance suprême de la nouvelle association étudiante de l'UQAM. Si les militants étudiants désirent mettre sur pied une organisation représentative des étudiants, ils s'assurent que les représentants élus sont redevables aux lignes directrices et mandats adoptés en assemblée générale.

Par ailleurs, l'AGEUQAM adopte dès sa fondation une résolution afin de déterminer le rapport entretenu avec les instances de participation de l'université. Depuis la création de l'UQAM, le rejet par les organisations étudiantes du principe de délégation aux instances de participation a fait en sorte que les représentants étudiants à la commission des études et au CA n'étaient redevables envers aucun mandat

---

<sup>43</sup> Jean-Pierre Cheneval, « La réforme Després » dans Jean-Pierre Cheneval, Jean Lapointe et José Pradès (dir.), *Syndicalisme et pouvoir à l'université*, Montréal, La librairie progressiste, 1976, p. 72.

<sup>44</sup> AGEUQAM, « Rapport sur l'organisation étudiante », novembre 1974, AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Planification développement (120), Orientations et mandat (1) Boîte 574.

associatif. La résolution de l'AGEUQAM note, en ce sens, que l'administration a déjà tenté de désigner « [...] "ses" étudiants à la CE et [de] neutraliser ainsi la victoire du SPUQ en ramenant la présence des professeurs à la CE à une présence minoritaire face à l'administration appuyée par des étudiants qui lui sont favorables ». Cette situation amène la nouvelle association à exiger la reconnaissance de l'AGEUQAM « comme seule organisation regroupant les étudiants de l'UQAM » et, par conséquent, « que seuls les représentants élus des étudiants au sein de l'AGEUQAM soient autorisés à parler au nom des étudiants ». Ce retour sur l'instance de participation qu'est la commission des études à l'UQAM ne signifie pas pour autant la réhabilitation du syndicalisme de concertation pour l'AGEUQAM. En effet, celle-ci adopte dans la même résolution que cette délégation aux instances de participation soit faite « [...] sur la base du principe de la non-concertation et de la non-collaboration » et « sur la base de mandats clairs donnés en A.G. et en P.I.M ». <sup>45</sup>

Fondée au moment de la lutte contre la réforme Després, la nouvelle association étudiante est immédiatement reconnue par les différents syndicats de l'UQAM. <sup>46</sup> Ceux-ci sont les fers de lance de la résistance à la réforme Després à travers leurs négociations de conventions collectives en 1976. Le SEUQAM déclenche, ainsi, au printemps une grève qui dure six semaines concernant principalement les clauses normatives de leur convention collective. <sup>47</sup> L'automne de la même année, un long conflit de quatre mois oppose le SPUQ à la direction de l'UQAM et au président de

---

<sup>45</sup> AGEUQAM, « Résolution de l'AGEUQAM: Structures participatives », 1975, 1 p., AUQAM, Montréal, Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM (11p), Activités politiques et sociales (630), Réforme Després (7) Boîte 574.

<sup>46</sup> Louis Gill, « Quatre mois de grève à l'UQAM, le coup de force n'a pas passé », dans Louis Gill, *Trente ans d'écrits syndicaux : contribution à l'histoire du SPUQ*, Montréal, SPUQ, 2002, p. 76.

<sup>47</sup> MEQ, « Saluons les succès remportés par les employés de l'UQAM », 1976, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Union de la jeunesse communiste du Canada (61), Boîte 432.

l'UQ, Robert Després.<sup>48</sup> Dans le contexte de la réforme Després, les offres patronales présentées au SPUQ ne comportent aucune mention des pouvoirs retirés à la commission des études et persistent à nier que le syndicat est l'unique représentant du corps professoral aux instances de l'UQAM.<sup>49</sup> Cette grève se conclut avec la reconnaissance des prérogatives de la commission des études en ce qui a trait aux affaires académiques et, par conséquent, permet de bloquer le processus de centralisation opérée par la réforme Després. Cette victoire concernant le maintien du pouvoir de la commission des études comme instance de participation ne signifie pas pour autant que le SPUQ adhère au principe de concertation avec l'État. Jean-Pierre Cheneval, président du SPUQ, affirme, à ce propos, dans un conseil confédéral de la CSN portant sur un projet de sommet économique appelé par le Parti québécois, récemment élu, que:

Notre grève nous a démontré qu'avec la mobilisation et les appuis du mouvement ouvrier, la victoire était possible. Elle nous a aussi révélé qu'à chaque moment, le gouvernement et la direction de l'UQAM et de l'UQ se sont ligués pour s'opposer à nos revendications, dans la plus complète concertation. Pour nous, il ne fait désormais aucun doute que cette concertation bipartite entre patrons et gouvernement est la seule concertation possible et nous voyons mal comment le mouvement syndical pourrait accepter de participer à un « sommet économique » tripartite.<sup>50</sup>

Dans le cas de ces deux grèves, l'AGEUQAM naissante apporte son soutien actif aux employés et aux professeurs. Par ailleurs, si l'AGEUQAM est reconnue dès sa fondation par les organisations syndicales, il en est autrement de l'administration de

---

<sup>48</sup> Pour un bilan exhaustif de la grève du SPUQ de 1976 consulter, Louis Gill, « Quatre mois de grève à l'UQAM, le coup de force n'a pas passé », p. 64-183, dans Louis Gill, *Trente ans d'écrits syndicaux : contribution à l'histoire du SPUQ*, Montréal, SPUQ, 2002, 550 p.

<sup>49</sup> Louis Gill, *op. cit.*, p. 71-73.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 176.

l'université.<sup>51</sup> Cette lutte pour la reconnaissance de l'AGEUQAM s'étendra sur une décennie jusqu'à ce que l'administration y soit forcée, en 1984, à la suite d'un référendum. L'AGEUQAM vit jusque-là une existence précaire : « dans des locaux prêtés et avec des revenus variant selon la reconnaissance qu'elle recevra des différentes administrations qui passeront à l'UQAM et la générosité des étudiants à lui donner spontanément quelques dollars à la rentrée scolaire. »<sup>52</sup> Cela dit, avec la création de l'AGEUQAM en 1975, les étudiants de l'UQAM entrent dans une nouvelle période qui marquera l'organisation en milieu étudiant jusqu'à aujourd'hui.

#### 4.3 Aux origines de l'ANEQ (1974-1975)

Le Front étudiant du Québec (FEQ), qui avait regroupé de nombreux étudiants de cégeps et d'universités à l'échelle nationale à partir de 1972, a fait long feu. Alors que les instances du FEQ sont progressivement délaissées, les étudiants travaillent localement au développement d'organisations regroupant l'ensemble des étudiants, par la fusion des AGE et SAE dans les cégeps et par l'expérience d'une grève étudiante dirigée par le COPE à l'UQAM. C'est dans ce contexte que se déclenche le premier mouvement de grève étudiante à toucher l'ensemble des cégeps, depuis les occupations d'octobre 68. À l'automne 1974, un débrayage étudiant touche de nombreux cégeps afin de contrer la mise en place du Test d'aptitude aux études universitaires (TAEU). C'est cette lutte qui mènera à la fondation, à l'hiver 1975, de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ).<sup>53</sup> Cette dernière réussira,

---

<sup>51</sup>Louis Gill, « Quatre mois de grève à l'UQAM, le coup de force n'a pas passé », dans Louis Gill, *Trente ans d'écrits syndicaux : contribution à l'histoire du SPUQ*, Montréal, SPUQ, 2002, p. 74-77.

<sup>52</sup>Simon Tremblay-Pépin, *Associations étudiantes de l'UQAM: Situation locale, histoire et contexte québécois*, Montréal, AFESPED, août 2006, p. 33, Archives AFESPED-UQAM, Montréal, Documents de référence.

<sup>53</sup> Pour plus de détails sur les congrès menant à la fondation de l'ANEQ, voir la monographie de

contrairement au FEQ, à perdurer en regroupant le mouvement étudiant jusqu'au tournant des années 1990. Nous allons, ici, décrire le processus de réorganisation du mouvement à l'échelle nationale à la lumière de la croissance et de la coordination des luttes étudiantes entourant les TAEU et les prêts et bourses à l'échelle du Québec.

En 1974, un premier mouvement d'envergure locale entame un automne de luttes qui se généralisera progressivement à l'ensemble du réseau collégial. Le cégep de Rosemont, comme l'ensemble du réseau collégial, est soumis à une politique de « rationalisation » qui se concrétise par des compressions de 4 millions de dollars. Ces coupures mettent sur la glace des projets d'agrandissement de la bibliothèque ainsi que la construction d'un centre sportif. Pour contester ces compressions, un rare front commun réunissant les étudiants, enseignants, employés, mais aussi la direction collégiale, se forme. Deux semaines après la rentrée collégiale, les étudiants tiennent, avec l'accord de l'administration collégiale, des journées de débrayage les 11, 12 et 18 septembre qui se concluent par la mise sur pied d'un « comité de relance des projets de construction formés de deux représentants de l'administration, deux étudiants, deux professeurs, deux employés de soutien, deux professionnels non enseignants »<sup>54</sup>.

L'assemblée générale étudiante ajoute une revendication pour l'abolition des TAEU afin de se démarquer de l'administration du collège.<sup>55</sup> Le TAEU est un test de connaissance générale imposé aux étudiants désirant s'inscrire à plusieurs programmes universitaires. Le ministère de l'Éducation affirme que le TAEU « est constitué d'une batterie de tests dont le but est de mesurer un ensemble d'aptitudes

---

Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, Montréal, ANEEQ, 1984, 208 p.

<sup>54</sup> Anonyme, « Rosemont : coupure de budget », *Quartier latin*, 25 septembre 1974, p. 7.

<sup>55</sup> Anonyme, « Rosemont encore les TAEU », *Quartier latin*, 30 octobre 1974, p. 10.

qui entrent en jeu dans les études universitaires du premier cycle ». <sup>56</sup> Plusieurs aspects dans ces tests suscitent la colère du mouvement étudiant qui y voit une mesure de sélection supplémentaire afin de rationaliser l'accessibilité dans les facultés où le gouvernement considère qu'il y a « trop d'étudiants ». <sup>57</sup> Cette mesure est, pour eux, à la fois discriminatoire pour les francophones et pour les étudiants issus des classes populaires. En effet, seuls les étudiants s'inscrivant dans une université francophone et ayant fait leur scolarité dans le réseau scolaire francophone sont touchés par cette mesure, les autres étant exemptés. Outre la question linguistique, les étudiants considèrent qu'il s'agit d'un test visant à effectuer une sélection idéologique et sociale. L'épreuve s'appuie, selon eux, sur la « culture de la bourgeoisie » et élimine les enfants de la classe ouvrière, pourtant, majoritaires dans les cégeps. <sup>58</sup>

Le 9 octobre 1974, l'AGE du cégep de Rosemont déclenche, avec leurs homologues de quatre autres institutions <sup>59</sup>, un débrayage afin d'exiger l'abandon des TAEU. Cette journée fait suite à une première rencontre nationale réunissant six AGE de cégeps à Joliette, à l'initiative des étudiants de Rosemont. Lors de cette journée de grève, les étudiants de ce cégep louent deux autobus et entreprennent une tournée des cégeps de la région montréalaise. Dans chacun des cégeps où leur « caravane » s'arrête, les grévistes de Rosemont expliquent aux étudiants « la nature des nouvelles mesures

---

<sup>56</sup> Madeleine Berthault, « Débrayage étudiant dans six cégeps demain », *La Presse*, 8 octobre 1974, p. 1, Service de permanence SOGEECOM, Montréal, Cégep Maisonneuve (local d-2610), Revue de presse.

<sup>57</sup> Comité des CEGEPs du Mouvement Étudiant Québécois, « Appuyons la juste lutte des étudiants des cégeps contre les tests d'aptitudes », 10 octobre 1974, p. 3, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Mouvement étudiant québécois (46), Boîte 431.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>59</sup> Les cégeps de Joliette, de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean sur Richelieu et Rouyn-Noranda.

gouvernementales » et les appellent à se « mobiliser dans d'autres actions de masses éventuelles contre ces mesures ». <sup>60</sup> Une semaine plus tard, une nouvelle rencontre réunit cette fois-ci treize AGE, principalement de la région montréalaise, qui décident d'une plate-forme commune minimale contre les TAEU, tout en mettant en place un embryon d'organisation nationale <sup>61</sup>. Les étudiants de la majorité des cégeps de la province répondent à l'appel de la rencontre de Saint-Laurent en tenant au cours du mois d'octobre des assemblées générales et des journées d'étude. Alors que les étudiants commencent à se mobiliser à l'échelle nationale, le gouvernement, par la voie du ministre Cloutier, annonce l'annulation des tests devant se dérouler le 16 novembre. Le ministre laisse alors leur application à la discrétion des universités, en affirmant que les TAEU n'étaient pas « importants » pour le gouvernement. <sup>62</sup>

Malgré le recul du gouvernement sur les TAEU, la rencontre de Shawinigan se tient tout de même avec cette fois-ci 30 délégations étudiantes de cégeps sur les 40 possibles. C'est sur la question de l'organisation en milieu étudiant que le congrès de Shawinigan prend la décision la plus importante. En effet, l'expérience de la coordination interassociative entourant la contestation des TAEU a démontré la nécessité d'une organisation nationale des étudiants. C'est pourquoi le congrès a adopté « la formation d'une association nationale des étudiants du Québec et la formation d'un comité chargé de la mettre sur pied » <sup>63</sup>.

---

<sup>60</sup> Comité des CEGEPs du Mouvement Étudiant Québécois, « Appuyons la juste lutte des étudiants des cégeps contre les tests d'aptitudes », 10 octobre 1974, p. 1, AUQAM, Montréal, Collection de publications de groupes de gauche et de groupes populaires (21p), Collections jeunesse (900:01), Mouvement étudiant québécois (46), Boîte 431.

<sup>61</sup> La province était divisée en 6 secteurs distincts et un cégep fut mandaté pour être responsable de chacun de ces secteurs.

<sup>62</sup> Marianne Favreau, « Cloutier abolit les tests d'aptitude aux études universitaires et réglera le problème de budget de l'Université de Sherbrooke », *La Presse*, 2 novembre 1974, p. D-13, Service de permanence SOGEECOM, Montréal, Cégep Maisonneuve (local d-2610), Revue de presse.

<sup>63</sup> Anonyme, « Les TAEU... les étudiants s'organisent », *Quartier latin*, 20 novembre 1974,

Alors que les premiers jalons d'une organisation nationale étudiante sont posés avec la lutte au TAEU, une mobilisation entourant le régime d'aide financière aux études éclate. Au cours de l'année précédente, le ministre Cloutier avait imposé une réforme en resserrant les critères d'accessibilité et en diminuant de ce fait le nombre de prestataires. Par ailleurs, un problème d'ordre administratif, à la suite de ces changements, avait entraîné un important retard dans le versement de l'aide aux étudiants.<sup>64</sup> Les étudiants du cégep de Rimouski mettent sur pied, dès le début du mois de novembre, un comité pour étudier ce problème. Quelques jours après l'annonce du retrait des TAEU par le ministre Cloutier, le comité régional du Bas-du-Fleuve relance la mobilisation dans les institutions collégiales. Il s'en suit une grève de trois semaines qui réunit à l'apogée du mouvement plus de 100 000 étudiants dans une quarantaine d'établissements collégiaux. Cette grève, déjà admirablement décrite dans la monographie de Pierre Bélanger<sup>65</sup>, allait sceller la volonté de réorganisation nationale des étudiants collégiaux amorcée lors de l'opposition au TAEU.

L'opposition aux TAEU, puis la grève entourant la question des prêts et bourses ont favorisé la liaison des étudiants à travers le Québec. Alors que le mouvement de grève universitaire de 1973 s'était circonscrit aux universités montréalaises, la mobilisation et la liaison des étudiants de cégep ont permis de toucher l'ensemble des régions administratives du Québec. Le travail effectué par l'AGE du cégep de Rosemont autour des TAEU au début de la session d'automne a été essentiel dans la constante augmentation de délégations lors des nombreuses rencontres nationales ayant ponctué la session.

---

p. 9.

<sup>64</sup> Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, Montréal, ANEEQ, 1984, p.71-72.

<sup>65</sup> Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, Montréal, ANEEQ, 1984, 208 p.

Les débats entamés au congrès de Shawinigan sur la fondation d'une organisation nationale occupent les énergies étudiantes à l'hiver 1975. Le 8 et 9 février, 150 étudiants de 46 cégeps et universités se réunissent à Jonquière pour adopter les bases du nouveau regroupement national étudiant.<sup>66</sup> L'enjeu principal abordé au cours du congrès est la question de la représentativité des associations étudiantes membres de la future organisation nationale. Ainsi, pour être reconnus au congrès, les délégués des associations étudiantes « devaient être mandataires de l'assemblée générale de [leur] institution ».<sup>67</sup> Les délégués des cégeps de Maisonneuve, du Vieux-Montréal, d'Édouard-Montpetit, de Lionel-Groulx et de l'UQAM écrivent, en ce sens, dans un texte de réflexion soumis au congrès que :

La reconnaissance de l'assemblée générale, comme unité fondamentale, comme moteur du mouvement étudiant constitue un acquis de la lutte des prêts et bourses, de même que des luttes antérieures (luttes des frais de scolarité en 1973, lutte de 1968, etc...). En effet, dans tous les cas, ce sont les étudiants en A.G. qui décident de l'orientation du mouvement, de ses revendications, de ses moyens de lutte.<sup>68</sup>

L'assemblée générale s'est imposée comme instance suprême du mouvement étudiant à l'échelle locale. Cela témoigne d'une modification importante du rapport à la « représentativité » décrié par les étudiants contestataires à l'automne 1968. Comme nous avons déjà pu l'observer lors de la fondation de l'AGEUQAM, les AGE réaffirment que les délégués élus en assemblées générales sont mandataires des décisions prises collectivement au cours de ces instances. Ainsi, la représentativité

---

<sup>66</sup> Anonyme, « l'ANEQ des étudiants à la base... ou non? », *Quartier latin*, 12 février 1975, p. 12.

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> Délégués des cégeps de Maisonneuve, de Lionel Groulx, du Vieux-Montréal, d'Édouard-Montpetit et de l'UQAM, *Texte de réflexion pour le congrès 15-16 février 1975*, 1975, Service de permanence de l'AGECEM, Longueuil, Cégep Édouard-Montpetit (Local B-27), Archives numérisées, 5000, 1970-1975, 1975.02.00, Congrès national des représentants étudiants post-secondaires du Québec - Texte sur l'ANEQ.

des véhicules associatifs étudiants est le produit des résolutions prises au sein de l'espace délibératif ouvert qu'est l'assemblée générale. Cette représentativité n'est donc plus le fait d'individus élus et dits représentatifs, siégeant aux instances exécutives et fédératives des associations étudiantes locales. L'adoption de l'assemblée générale étudiante comme instance décisionnelle marque, par la même occasion, une rupture avec le modèle de comité d'action politique, réunissant les étudiants sur la base de principes politiques partagés et non de leur statut d'étudiant.

Cette première rencontre qui mit les bases de l'ANEQ se conclut par un appel aux associations étudiantes à retourner dans leurs assemblées générales respectives afin de légitimer la nouvelle organisation nationale. Lors du congrès du 22 mars à l'Université Laval, 51 délégations de cégeps et d'universités sont présentes pour discuter de cette question. Parmi celles-ci, 29 adhèrent à l'ANEQ, fondant officiellement l'organisation qui structurera le milieu étudiant jusqu'en 1993.<sup>69</sup> Dès les premières discussions menant à sa fondation, les porte-paroles du mouvement étudiant se posent en rupture avec ce qu'avait été l'UGEQ, « ne s'en inspirant que pour apprendre de ses erreurs ». Daniel Dagenais, délégué du cégep de Rosemont, reproche à l'ancienne organisation:

d'avoir voulu « organiser » les étudiants et non les mobiliser véritablement. Au lieu de tout miser sur la force de ses associations membres, l'UGEQ a voulu établir sa présence jusque dans les coulisses du pouvoir, époque qui connut son apothéose sous Paul-Gérin-Lajoie au ministère de l'Éducation.<sup>70</sup>

---

<sup>69</sup> Anonyme, « Congrès de fondation de l'ANEQ », *Journal de la majorité*, avril 1975, p. 1, Service de permanence de l'AGECEM, Longueuil, Cégep Édouard-Montpetit (Local B-27), Archives numérisées, 5000, 1970-1975, 1975.00.00, ANEQ - Journal LA MAJORITÉ - Vol.1 No3.

<sup>70</sup> Lise Bissonnette, « Dans trois semaines l'Association nationale des étudiants du Québec va naître », *La Presse* 26 novembre 1974, p. 3, Service de permanence de l'AGECEM, Longueuil, Cégep Édouard-Montpetit (Local B-27), Archives numérisées, 5000, 1970-1975, 1975.02.00, Revue de presse sur la fondation de l'ANEQ.

Ainsi, la refondation d'une organisation nationale ne signifie pas pour autant la réhabilitation d'un syndicalisme de concertation. Dix ans après la parution du rapport Parent, la situation politique québécoise est bien différente alors que le gouvernement multiplie les mesures de rationalisation et de centralisation dans le secteur de l'éducation. L'ANEQ se présente ainsi comme une « organisation de défense de droits » se donnant pour objectif de « défendre les intérêts des étudiants »<sup>71</sup> face à « la politique de freinage, de restrictions et de réduction de croissance que pratique le ministère de l'Éducation [...] »<sup>72</sup>. En rupture avec l'UGEQ concernant ses stratégies de concertation, la nouvelle association nationale se retrouve néanmoins à défendre le « droit à l'éducation », tel que défini dans le rapport Parent, alors que les mesures gouvernementales de rationalisation, de sélection et de centralisation menacent le projet inachevé de démocratisation de l'éducation.

#### 4.4 Conclusion: pour un syndicalisme de combat étudiant

La période de 1972 à 1975 rend compte de l'échec du projet de participation qui était au cœur des réformes de l'éducation supérieure des années 1960. Comme nous l'avons vu, les étudiants puis les salariés des cégeps et universités ont critiqué les instances de participation de ces établissements. S'opposant à l'arbitraire administratif, les étudiants de cégeps refondent leurs associations générales en prenant notamment possession des fonds des SAE. Ainsi, on observe une autonomisation étudiante à l'endroit des structures administratives permettant aux associations générales étudiantes de se constituer en corps distincts au sein des établissements collégiaux.

---

<sup>71</sup> ANEQ, *Règlements généraux de l'ANEQ*, 1975, Service de permanence de l'AGECEM, Longueuil, Cégep Édouard-Montpetit (Local B-27), Archives numérisées, 5000, 1970-1975, 1975.00.00, Règlements généraux de l'ANEQ.

<sup>72</sup> Lise Bissonnette, « Dans trois semaines l'Association nationale des étudiants du Québec va naître », *La Presse* 26 novembre 1974, p. 3, Service de permanence de l'AGECEM, Longueuil, Cégep Édouard-Montpetit (Local B-27), Archives numérisées, 5000, 1970-1975, 1975.02.00, Revue de presse sur la fondation de l'ANEQ.

Dans le cas de l'UQAM, la constitution d'une association générale étudiante en 1975 s'effectue à la suite du départ de Léo A. Dorais, principal promoteur du projet d'université de la participation. Dorais exprime en ses mots l'échec de la participation chez les étudiants:

En faisant la part des excès de langage, il n'en reste pas moins que les étudiants du Québec exaspérés par la situation difficile du marché du travail à la sortie des universités, encouragés par les succès d'affiche de la contestation des cégeps, ne peuvent voir que l'université de la dernière chance à travers les propos de l'U.Q. La difficulté de réaliser en fait les espoirs qu'ils y mettent, le vide relatif qui a suivi la participation qui « dérange » et l'autogestion qui se détermine, tout cela ne peut que forcer la création d'un autre mécanisme de changement. Ce fut la « contestation », utilisant les tactiques les plus diverses, mais ayant toujours pour objectif de faire s'arrêter l'enseignement à tout prix. Le manque d'adaptation de la structure modulaire permit aux anarchistes, maoïstes et révolutionnaires de toutes catégories, d'exercer leur présence agissante et de dominer la scène universitaire.<sup>73</sup>

Alors que les étudiants ont rejeté la participation sous la gouverne de Dorais, la formation du COPE en 1973 puis de l'AGEUQAM en 1975 servent de véhicules à la contestation des mesures de sélection, lors de la grève des frais de scolarité, et de centralisation, lors de la lutte à la réforme Després, du gouvernement Bourassa. Par ailleurs, les coupures et les réformes ayant cours sous le gouvernement Bourassa mènent à la fondation d'une nouvelle organisation nationale étudiante, l'ANEQ. Comme nous l'avons noté précédemment, celle-ci se veut en rupture avec ce qu'avait été l'UGEQ au cours de la décennie 1960.

Cette rupture se comprend à travers trois caractéristiques du syndicalisme étudiant de combat, découlant, elles-mêmes, du triple refus (concertation, participation et représentation) ayant mené à la dissolution de l'UGEQ en 1969. Premièrement, on observe, en 1975, un modèle de changement social basé sur l'action de masse (grève,

---

<sup>73</sup> Léo A. Dorais, *L'autogestion universitaire: autopsie d'un mythe*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977, p. 101.

manifestation, occupation, etc.) en opposition à un modèle basé sur la concertation avec l'État. Deuxièmement, l'autonomie de l'organisation étudiante est affirmée par la fondation et le rapatriement des cotisations étudiantes vers les AGE, en opposition à l'intégration des organismes étudiants au sein des instances locales de participation. Finalement, l'assemblée générale est confirmée comme instance décisionnelle en opposition au principe de représentation politique consacrant le pouvoir des comités exécutifs. Ces trois aspects, caractérisant la réorganisation du mouvement étudiant, sont fondamentaux à la compréhension des spécificités du syndicalisme de combat étudiant québécois jusqu'à aujourd'hui.

## CONCLUSION

À l'automne 1975, la session débute dans les cégeps et universités du Québec avec la présence généralisée d'associations générales étudiantes (AGE) sur les campus. Des assemblées générales se tiennent et débattent des enjeux de l'heure en éducation — la réforme Després à l'UQAM, le rapport Nadeau dans les cégeps, le front commun intersyndical de 1976 qui approche, etc. Ces enjeux touchant les milieux collégial et universitaire sont désormais liés à la résistance organisée de l'ensemble des corps — étudiants, enseignants et employés — présents dans les institutions d'enseignement. Dorénavant, l'État québécois doit composer avec ces organisations qui multiplient les blocages généralisés des institutions d'enseignement pour défendre les intérêts des communautés collégiales et universitaires. L'arrivée du Parti québécois au pouvoir en 1976 pourrait laisser croire à un retour du syndicalisme de concertation en milieu étudiant. Néanmoins, à peine deux ans après l'arrivée au pouvoir du gouvernement Lévesque, le réseau collégial est à nouveau paralysé par une grève générale étudiante. Dorénavant, le syndicalisme étudiant combatif, dont nous avons observé l'émergence, est implanté dans les établissements d'enseignement supérieur québécois.

Comme nous l'avons observé, le syndicalisme étudiant québécois prend racine au moment des réformes en éducation de la Révolution tranquille. Le syndicalisme étudiant, sous l'égide de l'UGEQ, participe à ses débuts à la commission Parent et aux débats qui mettront sur pied le réseau des cégeps et de l'Université du Québec. Dès 1967, cette période de dialogue avec l'État se ferme lorsque les étudiants expérimentent les nouvelles instances participatives des établissements d'enseignement supérieur. Déçus par des structures de participation qui demeurent la voix des « notables », les étudiants font peu à peu le choix de la contestation comme modèle de changement social. Ce refus du modèle de syndicalisme de concertation

s'effectue à travers le rejet de trois éléments distincts à la fin de la décennie. D'abord, ils rejettent la concertation avec l'État au sein de comités conjoints comme stratégie de changement social. Ensuite, ils rejettent les nouvelles instances de participation dans les cégeps et universités comme tactique d'intégration de la contestation étudiante. Finalement, ils rejettent, au printemps 1969, le principe de représentation politique au sein des associations étudiantes, critiquant le pouvoir abusif des individus siégeant sur les conseils exécutifs associatifs.

Par ailleurs, ce passage de la concertation à la contestation touche aussi le milieu enseignant. Regroupés en syndicat dès les premières années d'existence des cégeps et de l'UQAM, les enseignants déchantent eux aussi rapidement de la participation et de la concertation. Contrairement aux étudiants qui ont dissout leurs appareils associatifs, les appareils syndicaux sont utilisés par les enseignants comme contre-pouvoir, multipliant grèves et manifestations dans les établissements d'enseignement supérieur. Les étudiants dépourvus d'organisation large appuient néanmoins les salariés de leurs institutions d'enseignement. Cette rupture avec le syndicalisme de concertation des salariés se concrétise lors du front commun de 1972 contre « l'État bourgeois ». La logique de concertation et l'idéologie de la participation, caractéristiques de l'idéologie libérale-réformiste de la Révolution tranquille, laissent place à une logique de confrontation avec l'État.

L'émergence d'un modèle de syndicalisme combatif en 1972 réhabilite la formule d'un véhicule associatif national pour les étudiants afin de se poser en contre-pouvoir institué face à l'État. Les luttes aux mesures de sélection — frais de scolarité, TAEU — et de centralisation — réforme Després — caractérisent ce moment fondateur des AGE et de l'ANEQ. On a pu observer que ces organisations se posent en continuité avec le triple rejet ayant mené à la dissolution de l'UGEQ par l'affirmation de trois principes qui caractérisent le syndicalisme de combat étudiant. Dans un premier temps, la stratégie de changement social définissant l'action de celles-ci n'est plus la

concertation et le dialogue avec l'État, mais l'édification d'un rapport de force avec celui-ci par la multiplication des actions de masses (grèves, occupations, manifestations). Dans un deuxième temps, les véhicules associatifs locaux se structurent à l'extérieur des instances formelles de participation (SAE et modules), affirmant l'autonomie de l'organisation étudiante à l'endroit du pouvoir administratif. Finalement, les AGE et l'ANEQ confirment l'assemblée générale comme instance suprême des nouvelles organisations étudiantes, opposant à la démocratie représentative des exécutifs associatifs une démocratie directe contrôlée par la base. Ces trois principes — combativité, autonomie et démocratie directe — sont les éléments constitutifs à partir desquels le syndicalisme étudiant de combat s'édifie au Québec.

Ces dynamiques permettent de saisir les limites des réformes en éducation propulsées par le rapport Parent. L'idéologie libérale-réformiste, ayant guidé ces réformes, s'appuyait sur la « démocratie de participation » afin de modifier le pouvoir vertical des universités traditionnelles et des collèges classiques. La participation, en tant qu'idéologie humaniste, visait à désamorcer les conflits entre groupes d'intérêt au sein des établissements d'enseignement par la construction d'un dialogue harmonieux entre ceux-ci. Elle repose donc sur l'intégration de représentants des différents groupes d'intérêt au sein des conseils d'administration et commissions pédagogiques des cégeps et universités. Avec le ralentissement des réformes de la Révolution tranquille à partir de 1966 et l'accélération de la politisation de la société civile, le consensus social ayant eu cours durant la commission Parent se fracture progressivement. Cette contestation du nouvel ordre technocratique identifie l'État québécois comme un adversaire politique. L'étatisation de l'enseignement supérieur, avec la création du ministère de l'Éducation, du Conseil supérieur de l'éducation et des cégeps et université du Québec, ont entraîné l'émergence d'un pouvoir bureaucratique. Le projet de démocratisation de l'éducation laisse alors place progressivement à une politique de « rationalisation », de « rentabilisation » et de « centralisation » qui mène à la

multiplication des conflits syndicaux et étudiants. Par ailleurs, plusieurs bilans gouvernementaux et institutionnels<sup>1</sup> parus entre 1969 et 1976 concernant les structures nouvelles de participation affirment unanimement l'échec de la démocratie de participation comme mode de régulation sociale. Cette implosion du consensus social est le produit de l'émergence d'acteurs sociaux contestant l'idéologie technocratique. Ces acteurs sociaux, étudiants et salariés, se dotent durant cette période de véhicules syndicaux et associatifs autonomes des structures formelles de participation. Les grèves syndicales de 1971-1972, puis les grèves étudiantes de 1973-1974, sont emblématiques de cet échec du projet de démocratie de participation. Les enseignants et étudiants ont choisi la contestation comme modèle de changement social.

Dans le cadre de notre étude, nous avons abordé succinctement le rôle des comités d'action politique (CAP) étudiants issus des occupations d'octobre 1968 dans la mutation du syndicalisme étudiant. Ceux-ci ont été partie prenante de la critique du syndicalisme étudiant de concertation et ont participé à la construction d'un discours critique de l'école. Toutefois, les CAP et groupuscules politiques étudiants ont aussi participé à l'émergence d'un courant d'extrême gauche à l'extérieur des établissements scolaires au cours des années 1970. Notre étude étant centrée sur la relation entre les étudiants et les établissements d'enseignement issus de la Révolution tranquille, nous avons écarté l'étude du rôle de ces CAP étudiants dans l'émergence des organisations d'extrême gauche qui marqueront la seconde moitié de la décennie 1970 (En lutte! et

---

<sup>1</sup> Elizabeth Bielinski, Yves Brais et Gérard Lapointe (dir.), *Bilan et prospective: Le mouvement étudiant au Québec*, Québec, Ministère de l'éducation, 1970, 170 p., Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie, Montréal. ; Conseil supérieur de l'éducation, *Rapport d'activité du Conseil supérieur de l'éducation 1967-1969*, Québec, Gouvernement du Québec, 1970, 363 p., <<http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/RapportsAnnuel/50-0102.PDF>> (15 juillet 2015). ; Louis-Claude Trudel, *Rapport d'enquête sur l'administration et le fonctionnement du collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent*, Québec, Ministère de l'Éducation, 16 août 1971, 152 p. ; Cégep Saint-Laurent, *Le cégep cinq ans après, succès ou échec*, Ottawa, Les grandes éditions, 1973, 95 p. ; Léo-A. Dorais, *L'autogestion universitaire autopsie d'un mythe*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977, 130 p.

la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada<sup>2</sup>). Une étude du militantisme politique étudiant à l'extérieur de l'université, au cours de la période étudiée dans notre mémoire, permettrait de mieux saisir l'émergence de ces mouvements marxistes-léninistes qui imprèneront la pensée et la pratique de plusieurs mouvements sociaux, dont le mouvement étudiant.

Par ailleurs, le mouvement étudiant canadien connaît, au cours de la décennie 1960, une trajectoire de radicalisation semblable à celle de l'UGEQ. En effet, le *Canadian Union of Students* (CUS) est investi à la fin des années 1960 par des militants de la *New-left*, notamment organisés à travers le groupe antinucléaire *Student Union for Peace Action* (SUPA). Cette radicalisation analysée par James Douglas Nesbitt dans son mémoire de maîtrise<sup>3</sup>, se conclut par un ressac conservateur sur les campus canadiens qui pousse en 1969 à la dissolution de la CUS, au même moment où l'UGEQ implose au Québec. Bien que plusieurs études historiques aient porté sur cette période contestataire du mouvement étudiant canadien, peu d'études ont porté sur la recomposition d'une organisation étudiante nationale à l'échelle du Canada en 1972, autour de la *National Union of Students*. Celle-ci se distingue de la période radicale de la CUS en réhabilitant un syndicalisme de concertation avec l'État canadien comme l'affirme Titus Gregory, chercheur pour la *Post-Graduate Students' Society of McGill University* : « NUS (Canada), unlike CUS in its radical years, was willing to lobby the federal government to achieve its goals »<sup>4</sup>. Il est, néanmoins, important de noter les divergences entre les différentes provinces sur le modèle de

---

<sup>2</sup> L'histoire de ces deux groupes marxistes-léninistes est analysé dans la monographie de Jean-Philippe Warren, *Ils voulaient changer le monde : Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2007, 253 p.

<sup>3</sup> James Douglas Nesbitt, *The 'Radical Trip' of the Canadian Union of Student (1963-1969)*, Trent University, mémoire de M.A. (Canadian studies and Indigenous studies), 2010, 197 p.

<sup>4</sup> Titus Gregory, *Solidarity for their Own Good: Self-Determination and the Canadian Federation of Students*, Montréal, Post-Graduate Students' Society of McGill University, 2013 [2010], p. 22, <<http://www.studentunion.ca/solidarity-paper.pdf>>, (15 juillet 2015).

mouvement étudiant à mettre sur pied. Une histoire croisée de la recomposition des mouvements étudiants canadiens à la suite de l'année de rupture de 1969 permettrait de mieux saisir les distinctions entre le mouvement étudiant québécois et celui du reste du Canada. Néanmoins, les différences observées entre le cas québécois et canadien nous semblent éclairantes pour comprendre les trajectoires empruntées par ces deux mouvements au cours des décennies subséquentes. Ainsi, les périodes de recomposition, suivant les dissolutions de l'UGEQ et de CUS, concrétisent la distinction entre un syndicalisme étudiant de combat au Québec et un syndicalisme étudiant de concertation à l'échelle canadienne.

La tension que nous avons observée entre syndicalisme de concertation et syndicalisme de combat dans le mouvement étudiant québécois continuera à diviser les militants étudiants au cours des décennies subséquentes. En effet, le tournant néolibéral voit l'émergence de nouvelles organisations nationales étudiantes en 1981: le Regroupement des associations étudiantes universitaires (RAEU) et la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec (FAECQ). Ces organisations réhabilitent les principes du syndicalisme de concertation en milieu étudiant et dénoncent la posture de confrontation avec l'État de l'ANEQ. Ainsi, la pratique du syndicalisme de combat en milieu étudiant, qui connaît une certaine hégémonie durant la décennie 1970, est contestée au début des années 1980 par une frange concertationniste organisée. L'étude de Benoît Lacoursière sur l'histoire du mouvement étudiant<sup>5</sup> rend compte à l'échelle nationale du retour de la tension entre syndicalisme de combat et syndicalisme de concertation durant les décennies 1980 et 1990. Une histoire de ce passage à la concertation et des relations avec les syndicats enseignants à l'échelle des établissements collégiaux et universitaires locaux permettrait d'approfondir notre compréhension de ce virage concertationniste.

---

<sup>5</sup> Benoît Lacoursière, *Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2006*, Montréal, Éditions Sabotart, 2007, 179 p.

Plus globalement, notre étude ouvre une réflexion sur le rôle fondamental de la mémoire des réformes de la Révolution tranquille sur l'évolution du mouvement étudiant québécois. On a pu observer de quelle manière le mouvement étudiant s'est recomposé, au tournant des années 1970, en opposition au revers technocratique de la réforme de l'éducation. Or, dans les années 1980, au moment du tournant néolibéral, le mouvement étudiant, autant concertationniste que combatif, sacralise les réformes de l'éducation de la Révolution tranquille. Il en fait le mythe fondateur d'une rupture historique, dont il faudrait protéger l'héritage contre ses « fossoyeurs » actuels. La grève étudiante de 2012 au Québec est emblématique de cette sacralisation, le Rapport Parent servant de lieu de mémoire et d'horizon d'attente aux grévistes, qui veulent en protéger l'héritage. Les enjeux mémoriels entourant le rapport Parent et la réforme de l'éducation structurent ainsi la représentation collective du mouvement étudiant québécois actuel. Toutefois, cette sacralisation amène le mouvement étudiant à défendre des structures et institutions qui, au cours de leurs premières années d'existence, ont été l'objet d'importantes critiques de ses prédécesseurs. Ainsi, la défense des « acquis » et du « modèle québécois » face aux réformes néolibérales de l'éducation supérieure entraîne l'oubli d'un modèle québécois alternatif dont les mouvements étudiants et syndicaux étaient porteurs. Cette sacralisation amène, en somme, le mouvement étudiant à restreindre les possibles défendus au projet imparfait de la réforme de l'éducation supérieure de la Révolution tranquille. Ainsi, une étude approfondie de l'évolution du récit mémoriel de la Révolution tranquille par le mouvement étudiant permettrait de saisir le rôle structurant de celle-ci sur le discours et l'action étudiante des dernières décennies.

## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES

#### Sources archivistiques

Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal

Fonds de l'Union Générale des étudiants du Québec (UGEQ) - 1963-1969 - 2,47 m. de documents textuels, La semaine de l'UGEQ. p168-4056.

Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM

Fonds de l'Association générale étudiante des secteurs des sciences humaines, arts, lettres de l'UQAM - 1966-1991 - 7,55m. de documents textuels. 19p

Fonds du Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM - 1969-1977 - 0,17m. de documents textuels. 11p

Fonds des publications de groupes de gauche et de groupes populaires (section jeunesse)- 1960-1990- 4,5m. de documents textuels et 25 bobines de microfilm. 21p-900:01

Service de permanence de l'Association générale étudiante du cégep Édouard-Montpetit (AGECEM)

Fonds de l'Association générale étudiante du Cégep Édouard-Montpetit - 1960- [...] - 21,8 Gb de documents numérisés.

Service de permanence de la Société générale des étudiants et étudiantes du collège de Maisonneuve (SOGEECOM)

Fonds de la Société générale des étudiants et étudiantes du collège de Maisonneuve - 1962- [...] - 8 classeurs.

Service de permanence de l'Association générale des étudiants du collège de Rosemont (AGECR)

Fonds de l'Association générale des étudiants du collège de Rosemont - 1967- [...] - Ampleur du fonds inconnu.

### Revue et journaux

*Mobilisation*, Revue du FLP puis du CAP Saint-Jacques, 1969-1975, BANQ, Collection nationale, Montréal, M-413 PER.

*Nouveau pouvoir*, Journal de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ), 1970-1975, BANQ, Collection nationale, Montréal, PER N-119 CON.

*Quartier Latin*, Journal étudiant de l'Université de Montréal, 1964-1976, BANQ, Collection numérique, Montréal, <<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1865198>> (15 juillet 2015).

### Brochures

Centrale des enseignants du Québec (CEQ), *L'école au service de la classe dominante*, Montréal, M éditeur, 2012 [1972], 112 p.

Centrale des syndicats nationaux (CSN), *Ne comptons que sur nos propres moyens*, Montréal, M éditeur, 2012 [1971], 144 p.

Collectif, *Université ou fabrique de ronds de cuir*, Saint-Jean, Publié par les auteurs, février 1968, 26 p., <<http://fr.scribd.com/doc/55806598/Transcription-Des-Ronds-de-Cuir#scribd>> (15 juillet 2015).

Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), *L'État rouage de notre exploitation*, Montréal, M éditeur, 2012 [1971], 128 p.

PÉPIN, Marcel, *Une société bâtie pour l'homme : rapport moral du président de la CSN au congrès 1966 ; suivi de Le deuxième front : rapport moral du président de la CSN au congrès 1968*, Montréal, CSN, 1970 [1966, 1968], 206 p.

### Documents gouvernementaux et institutionnels

BIELINSKI, Elizabeth, Yves BRAIS et Gérard LAPOINTE (dir.), *Bilan et prospective: Le mouvement étudiant au Québec*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1970, 170 p., Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie, Montréal.

Cégep Saint-Laurent, *Le cégep cinq ans après, succès ou échec*, Ottawa, Les grandes éditions, 1973, 95 p.

Commission consultative des études, *Document 1: Cadre général de l'organisation de l'enseignement pour 1969-1970*, Montréal, Service d'animation de l'Université du Québec, 1969, 98 p., AUQAM, Montréal, Documents de référence.

Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, *Rapport Parent Volume 1: tome I: Les structures supérieures du système scolaire*, Québec, Gouvernement du Québec, 1963, 140 p.

-----, *Rapport Parent, volume 2: tome II: Les structures pédagogiques du système scolaire. A. Les structures et les niveaux de l'enseignement*, Québec, Gouvernement du Québec, 1964, 404 p.

-----, *Rapport Parent volume 3 tome II (suite): Les structures pédagogiques du système scolaire. B. Les programmes d'études et les services éducatifs*, Québec, Gouvernement du Québec, 1966, 391 p.

-----, *Rapport Parent volume 4 tome III: L'administration de l'enseignement. A. Diversité religieuse, culturelle, et unité de l'administration*, Québec, Gouvernement du Québec, 1966, 244 p.

-----, *Rapport Parent volume 5 tome III (suite): L'administration de l'enseignement. B. Le financement. C. Les agents de l'éducation*, Québec, Gouvernement du Québec, 1966, 290 p.

Conseil supérieur de l'éducation, *Rapport annuel 1964-1965: La participation sur le plan scolaire*, Québec, Gouvernement du Québec, 1966, 213 p., <<http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/RapportsAnnuel/ra64-65.PDF>> (15 juillet 2015).

-----, *Rapport d'activité du Conseil supérieur de l'éducation 1967-1969*, Québec, Gouvernement du Québec, 1970, 363 p., <<http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/RapportsAnnuel/50-0102.PDF>> (15 juillet 2015).

Fédération des cégeps, *Le régime pédagogique dans les c.e.g.e.p. Synthèse des travaux faits dans vingt-cinq (25) c.e.g.e.p. entre octobre 1972 et janvier 1973*, Montréal, Fédération des cégeps, 1973, 83 feuillets.

TRUDEL, Louis-Claude, *Rapport d'enquête sur l'administration et le fonctionnement du collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent*, Québec, Ministère de l'Éducation, 16 août 1971, 152 p.

## OUVRAGES GÉNÉRAUX

- LINTEAU, Paul-André, et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Éditions du Boréal, 1989, 834 p.
- ROUILLARD, Jacques, *Le syndicalisme québécois, deux siècles d'histoire*, Montréal, Éditions du Boréal, 2004, 336 p.

## MONOGRAPHIES

- BEAUCAGE, Benoît, *Une histoire de ténacité et de solidarité : les trente ans du SPPUQAR (1973-2003)*, Rimouski, Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAR, 2003, 72 p.
- BEAUDET, Pierre, *On a raison de se révolter : Chronique des années 70*, Montréal, Éditions Écosociété, 2008, 248 p.
- BÉDARD, Éric, *Histoire de la FAÉCUM*, Montréal, FAÉCUM, 1994, 195 p.
- , *Chronique d'une insurrection appréhendée : la crise d'octobre et le milieu universitaire*, Québec, Éditions du Septentrion, 1998, 201 p.
- BÉLANGER, Pierre, *Le mouvement étudiant : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, Montréal, ANEEQ, 1984, 208 p.
- BELLIVEAU, Joël, *Le « moment 68 » et la réinvention de l'Acadie*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2014, 362 p.
- BERTRAND, Denis, Robert COMEAU et Pierre-Yves PARADIS, *La naissance de l'UQAM: Témoignages, acteurs et contextes*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2009, 200 p.
- CARON, Jean-Claude, *Une génération romantique : L'étudiant de Paris et le quartier latin (1814-1851)*, Paris, Armand Colin, 1991, 435 p.
- CHENEVAL, Jean-Pierre, Jean LAPOINTE et José PRADÈS, *Syndicalisme et pouvoir à l'université*, Montréal, La librairie progressiste, 1976, 130 p.
- CORBO, Claude, *Matériaux fragmentaires pour une histoire de l'UQAM: d'une descente aux enfers à l'UQAM de l'an 2000*, Montréal, Éditions logiques, 1994, 367 p.
- , *L'Éducation pour tous. Une anthologie du Rapport Parent*, Montréal,

- Presses de l'Université de Montréal, 2002, 440 p.
- DESGAGNÉ, André et Roger, MILLER, *L'Université et la syndicalisation de ses professeurs (Étude spéciale no 3, réalisée pour le Conseil des Universités)*, Québec, Éditeur Officiel du Québec, 1975, 192 p.
- DORAIS, Léo-A., *L'autogestion universitaire autopsie d'un mythe*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977, 130 p.
- EDELMAN BOREN, Mark, *Student Resistance : a History of the Unruly Subject*, New-York, Routledge, 2001, 307 p.
- FERRETTI, Lucia, *L'université en réseau : les 25 ans de l'Université du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1994, 323 p.
- GILL, Louis, *Trente ans d'écrits syndicaux : Contribution à l'histoire du SPUQ*, Montréal, Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ), 2002, 548 p.
- GRAVEL, Denis, *Histoire de la FAÉCUM (1976-2006) : Une fédération en marche*, Montréal, Société de recherche historique *Archiv-Histo*, 2006, 185 p.
- GREGORY, Titus, *Solidarity for their Own Good: Self-Determination and the Canadian Federation of Students*, Montreal, Post-Graduate Students' Society of McGill University, 2013 [2010], 340 p., <<http://www.studentunion.ca/solidarity-paper.pdf>>, (15 juillet 2015).
- HÉBERT, Karine, *Impatient d'être soi-même : Les étudiants montréalais, 1885-1960*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, 290 p.
- HÉON, Lucie, Thérèse HAMEL et Denis SAVARD (dir.), *Les cégeps : une grande aventure collective*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, 562 p.
- LACOURSIÈRE, Benoît, *Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2006*, Montréal, Éditions Sabotart, 2007, 179 p.
- LAMARCHE, Serge, *L'Université du Québec*, Montréal, Collection du CEP, 1969, 174 p.
- LAPASSADÈ, Georges, *L'arpenteur: une intervention sociologique*, Paris, Éditeurs Épi, 1971, 148 p.
- LAZURE, Jacques, *La jeunesse du Québec en révolution*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1970, 141 p.

- LEVITT, Cyril, *Children of Privilege : Student Revolt in the Sixties : a Study of Student Movements in Canada, the United States, and West Germany*, Toronto, University of Toronto Press, 1984, 266 p.
- MCGRAW, Donald, *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1978, 188 p.
- MILLIGAN, Ian, *Rebel Youth : 1960s Labour Unrest, Young Workers, and New Leftists in English Canada*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2014, 252 p.
- MILLS, Sean, *Contester l'empire : Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal 1963-1972*, Montréal, Éditions Hurtubise, 2011, 360 p.
- NEATBY, Nicole, *Carabins ou activistes?: l'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, 264 p.
- OWRAM, Doug, *Born at the Right Time : A History of the Baby Boom Generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 392 p.
- PALMER, Bryan D., *Canada's 1960s : the Ironies of Identity, in a Rebellious Era*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, 605 p.
- PIOTTE, Jean-Marc (dir.), *La lutte syndicale chez les enseignants*, Ottawa, Éditions Parti pris, 1973, 170 p.
- , *Le syndicalisme de combat*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1977, 267 p.
- , *Du combat au partenariat: interventions critiques sur le syndicalisme*, Montréal, Éditions Nota bene, 1998, 273 p.
- POULIN, Richard, *Le Mouvement étudiant québécois, ANEQ : acquis, problèmes, perspectives*, Montréal, Éditions d'avant-garde, 1976, 52 p.
- RICARD, François, *La génération lyrique essai sur la vie et l'oeuvre des premiers-nés du baby-boom*, Montréal, Éditions du Boréal, 1992, 282 p.
- RIOUX, Marcel, *Jeunesse et société contemporaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969, 50 p.
- ROLLAND-DIAMOND, Caroline, *Chicago le moment 68 : Territoire de la contestation et répression politique*, Paris, Éditions Syllepse, 2011, 365 p.

ROY, Lyse et Yves GINGRAS (dir.), *Les universités nouvelles : Enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, 326 p.

SIMARD, Jean-Jacques, *La longue marche des technocrates*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, 200 p.

TOURAINÉ, Alain, *Lutte étudiante*, Paris, Les éditions du Seuil, 1978, 373 p.

TREMBLAY, Louis-Marie, *Le syndicalisme québécois / Idéologies de la C.S.N. et de la F.T.Q. (1940-1970)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972, 285 p.

VIDRICAIRE, André *et al.*, *Le syndicalisme universitaire et l'État*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1977, 210 p.

WARREN, Jean-Philippe, *Ils voulaient changer le monde : Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2007, 253 p.

-----, *Une douce anarchie*, Montréal, Éditions du Boréal, 2008, 311 p.

#### ARTICLES SCIENTIFIQUES ET CHAPITRES DE LIVRES

BÉDARD, Éric, « De la quête millénariste à la thérapie de choc: la pensée felquiste jusqu'à la Crise d'octobre 1970 », *Journal of Canadian Studies*, vol. 37, no 2, 2002, p. 33-46.

-----, « L'idéologie syndicale étudiante : du discours à la pratique. Le cas de l'AGEUM (1950-1969) », *Bulletin du RCHTQ*, vol. 21, no 1, hiver 1995, p. 13-29.

BOURDIEU, Pierre, « La jeunesse n'est qu'un mot », dans *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1992 [1984], p. 143-154.

COMBY, Marc, « L'expérience du Front d'action politique des salariés (FRAP) à Montréal 1970-1974 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 19, no 2, hiver 2011, p. 118-133.

COHEN, Yolande et Claudie WEILL, « Les mouvements étudiants : une histoire en miettes », *Revue le mouvement social*, no 120, Juillet – Septembre 1982, p. 3-10.

- COUTON, Philippe et Jeffrey CORMIER, « Voluntary Associations and State Expansion in Quebec 1955-1970 », *Journal of Political and Military Sociology*, vol. 29, no 1, été 2001, p. 19-45.
- DAVID, Hélène, « L'état des rapports de classe au Québec de 1945 à 1967 », dans Fernand Harvey, *Le mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 1980, p. 229-261.
- FORTIN, Gérald, « Transformation des structures du pouvoir », *Recherches sociographiques*, vol. 7, nos 1-2, janvier-août 1966, p. 87-96.
- GAGNON, Lysiane, « Bref historique du mouvement étudiant au Québec 1958-1971 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, no 2, hiver 2008 [1971], p. 13-53.
- GAUTHIER, Madeleine, « La montée des jeunes », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, no 89, printemps 2007, p. 29-32.
- HÉBERT, Gérard, « Les relations du travail au Québec : bilan des années 1970 », *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 36, no 4, 1981, p. 715-747.
- LAFORCE-DESJARDINS, Jocelyne, « Le happening miroir du milieu », *Prospectives*, vol. 6, no 4, septembre 1970, p. 246-252.
- LEXIER, Roberta, « "The Backdrop Against Which Everything Happened": English Canadian Student Movements and Off Campus Movements for Change », *History of Intellectual Culture*, vol. 7, no 1, 2007, p. 1-18.
- MEYER, David S. et Nancy WHITTIER, « Social Movement Spillover », *Social Problems*, vol. 41, no 2, mai 1994, p. 277-298.
- PIOTTE, Jean-Marc, « L'université les universitaires et la gauche », *Cahiers de recherche sociologique*, no 34, 2000, p. 5-24.
- PRONOVOST, Gilles, « Les idéologies étudiantes au Québec », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dir.), *Idéologies au Canada-français (1945-1975)- Tome 2 - Les mouvements sociaux, les syndicats*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 109-130.
- SIBERTIN-BLANC, « Dialectique de politisation et question de méthode », *Actuel Marx*, no 47, 2010, p.63-79.
- SIRINELLI, Jean-François, « Conclusion : le moment 1968, un objet pour la World History ? », *Histoire@Politique*, vol. 3, no 6, 2008, p. 8-10.

WARREN, Jean-Philippe (dir.), « Dossier thématique: Les mouvements étudiants des années 1960 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, no 2, hiver 2008, p. 9-136.

### MÉMOIRES ET THÈSES

DUBOIS-CAMPAGNA, Alexis, « *Pour un syndicalisme de lutte de classe !* » : les groupes marxistes-leninistes et le mouvement syndical au Québec, 1972-1983, Université de Sherbrooke, mémoire de M.A. (histoire), 2009, 177 p.

GAGNON, Pauline, *L'UGEQ et l'éducation*, Université de Montréal, mémoire de M.A. (science politique), 1970, 173 p.

HÉBERT, Karine, *La construction d'une identité étudiante montréalaise (1895-1960)*, UQAM, thèse de Ph.D. (histoire), 2002, 359 p.

HUBERT, Carolyne, *La genèse de l'Université du Québec, 1960-1969*, UQAM, mémoire de M.A. (histoire), 2007, 134 p.

LANDRY, François, *Mêlez-vous de vos affaires... mais mêlez-vous en! Le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke (1955 à 1982)*, Université de Sherbrooke, mémoire de M.A. (histoire), 2005, 189 p.

LAROCHELLE, Charles, *Idéologie et pratique du mouvement étudiant à l'Université de Montréal, de 1969 à 1982*, Université de Montréal, mémoire de M.A. (science politique), 1982, 218 p.

LEDUC, Alexandre, *UGEQ: Centrale syndicale étudiante* » : L'idéologie syndicale au sein du mouvement étudiant québécois des années 1960, UQAM, mémoire de M.A. (histoire), 2010, 205 p.

NESBITT, James Douglas, *The 'Radical Trip' of the Canadian Union of Student (1963-1969)*, Trent University, mémoire de M.A. (Canadian studies and Indigenous studies), 2010, 197 p.

THOMAS, Karl-Xavier, *Un pour tous. Les aspirations démocratiques des leaders étudiants de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal, 1958-1969*, UQAM, mémoire de M.A. (histoire), 2002, 160 p.